



Natation Course 2026



Sommaire

Préambule :

Le règlement 2026 sera complété au fur et à mesure de l'apport des éléments techniques, juridiques et organisationnels qui ne sont pas disponibles à la date indiquée ci-contre. Nous vous invitons à consulter régulièrement [l'actu' du réseau fédéral](#) et à cliquer sur le logo ci-contre pour ne rien manquer de ces mises à jour.

Mise à jour du



jeu. 23 juil. 2026

Règles générales

- Classification de l'âge des compétiteurs
- Règles d'engagements via la gestion informatique extraNat

Règles d'intégration des performances

- Compétitions organisées par la Fédération Française de Natation
- Compétitions aux calendriers World Aquatics et European Aquatics®
- Dispositif pour les expatriés
- Commission nationale des Cas Particuliers

Règles techniques

- Désignation des jurys
- Application des règles techniques
- Réunion et tables techniques
- Définition des vêtements techniques

Les compétitions fédérales

- Calendrier 2026
- Calendrier prévisionnel 2027 *(en attente des dates internationales)*
- Internationales et nationales (ordre chronologique)
 - Giant Open - Saint Denis - 20 au 22 mars
 - France U18 50m - Chalon sur Saône - 25 au 30 mai



Sommaire

- France Elite 50m - Saint Etienne - du 27 juin au 2 juillet
- Open d'Eté - Canet en Roussillon - du 17 au 22 juillet
- France Elite 25m - à déterminer - du 22 au 25 octobre
- France U18 25m - à déterminer - du 8 au 12 décembre
- France U13 25m - Cholet - du 17 au 19 décembre
- Finale Coupe de France des Départements - Cholet- du 20 au 21 décembre
- Liges
 - Championnats de Ligues #1 et #2 - période du 6 au 22 mars
 - Challenge National #1 et #2 - 17 au 19 avril et « » au 24 mai
 - Championnats U13 des Ligues - 27-28 juin
 - Phase qualificative de la Coupe de France des Départements - jusqu'au 12 juillet
- Départements
 - Trophées U11 - jusqu'au 20 décembre
 - Trophées U13 - jusqu'au 22 novembre
 - Championnats d'automne - Jusqu'au 20 décembre (22 novembre pour Q-U13)

La performance

- Listes ministérielles - Collectifs Nationaux - Espoirs
- Records et meilleures performances françaises
- Indice Mondial de Performance de Référence
- Le Classement National des Clubs

Les Interclubs

- Interclubs U11 - jusqu'au 20 décembre
- Interclubs U13 - jusqu'au 21 juin
- Interclubs U15 - jusqu'au 1^{er} novembre
- Interclubs Toutes Catégories - du 31 octobre au 15 novembre



Sommaire

Annexes

- Table de conversion fédérale
- Mises à jour du document.

Critères de sélection



Age des compétiteurs

Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

2026 abandonne la classification des compétiteurs par catégorie, exit avenir, benjamins, juniors.

La confrontation est au centre de notre discipline, situation privilégiée pour la réalisation de la performance. En postulant que la confrontation est source de performance, il convient de la favoriser dès que possible au sein de l'organisation de nos compétitions.

Se défaire de la catégorisation de nos compétiteurs **nous permet de considérer la performance comme le repère majeur** de l'accès à nos championnats.

Nous adoptons la **classification par U associé à un âge**, à l'instar du water-polo, comme étant les nouveaux repères pour guider nos nageurs dans nos règlements.

Classification	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	SENIORS
Age sportif	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
Année de naissance	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007 et avant

Le **chiffre associé au U** considère l'âge atteint au cours de l'année et évite ainsi les changements en cours de saison. **Le chiffre est donc inclus au U.**

Ces dispositions auront essentiellement un impact pour la population des ex-Juniors, néo U18.

Exemple des France U18 :

- L'accès aux championnats est proscrit aux plus de 18 ans mais totalement ouvert à tous les nageurs de 18 ans et moins. Ainsi, un 13 ans, s'il réalise un temps de qualification U14, sera qualifié aux France U18.
- La finale A U18 permet techniquement à un 14 ans d'y participer si sa performance le lui permet.

L'utilisation des **vêtements techniques** est autorisé **à partir de 14 ans.**

Pour les France Elite petit et grand bassin, les France U18 grand bassin, le Giant Open et l'Open d'Eté, **les 13 ans et moins qualifiés pourront s'en équiper.** Aucune autre dérogation ne sera accordée, quelque soit le format de compétition (départemental, ligue ou national).

Protection de la politique sportive de développement

L'abandon des catégories ne signifie pas pour autant la dérégulation totale de nos programmes. Nous devons **conserver une structuration minimale** de nos compétitions, notamment quand elles ont un **objectif avéré de développement** et **garder les repères** qui alimentent nos **indicateurs de suivi.**

Ainsi, nous bornerons la limite d'âge inférieure dès que cela s'imposera.

Exemple : les Interclubs U13 ne seront pas ouvert aux 11 ans et moins car la mention 12-13 ans apparaîtra dans le descriptif de la compétition.

Pour les 10 ans et moins le Savoir Nager Sécuritaire est exigé pour utiliser leur licence compétiteur.



RÈGLES D'ENGAGEMENTS VIA LA GESTION INFORMATIQUE extraNat

- Seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat.
- Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

L'intégralité du programme fédéral, des engagements à l'intégration sur le site ffn.extranat.fr, sans oublier la phase du traitement de la compétition, est traitée via les applications extraNat (déclaration des compétitions, engagements) et Pocket (traitement des compétitions).

Planification des échéances pour la procédure des engagements

Via l'application extraNat-Natation, la FFN, les ligues et les comités départementaux déclarent les compétitions placées sous leurs autorités

Sont déclarées par la Fédération Française de Natation

- Championnats de France U18 50m.
- Championnats de France ÉLITE 50 m.
- L'Open d'Été.
- Championnats de France ÉLITE 25m.
- Championnats de France U18 25m.
- Championnats de France U13 Lucien-ZINS.
- Meetings Internationaux Fédération Française de Natation *.
- Championnats de Ligue en webconfront@tion #1 et #2*.
- Le Challenge National #1 et #2*.
- Les meetings nationaux labellisés*.

Sont déclarées par les ligues Régionales et/ou Comités Départementaux

- Championnats de Ligues, Championnats Départementaux. *
- Meetings de Ligues ou départementaux labellisés. *
- Interclubs Toutes Catégories, U15, U13 et U11.
- Toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles de la ligue inscrites officiellement à son calendrier.*

À noter : dans le cas d'une compétition regroupant plusieurs ligues, c'est la ligue organisatrice qui déclare la compétition.

* Pour ces types de compétition la Fédération Française de Natation, la Ligue, le comité Départemental déclare la compétition sur extranat.fr et désigne le gestionnaire, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).



RÈGLES D'ENGAGEMENTS VIA LA GESTION INFORMATIQUE extraNat

IMPORTANT

Les résultats des compétitions déclarées localement sur le logiciel extraNat-Pocket et dont les résultats sont transmis **au format FFNex NE SONT PLUS INTÉGRÉS** dans la base fédérale, sauf cas exceptionnel (ex. les courses des remplaçants pour les compétitions par équipes) et sur demande spécifique et argumentée auprès de la Direction Technique Nationale de Natation.

AUCUNE COMPÉTITION NE POURRA ÊTRE DÉCLARÉE entre le 1^{er} et le 15 septembre.

Cette période de renouvellement de licence est protégée. Pour les mêmes raisons il ne sera pas possible de déclarer une compétition dont :

- sa période d'engagements serait « à cheval » sur août et septembre,
- ses dates d'organisation seraient « à cheval » sur août et septembre.

PRINCIPES DE L'ÉCHÉANCIER, PAR DÉFAUT, DES ENGAGEMENTS VIA L'INTERFACE EXTRANAT-NATATION

Période à partir du premier jour de la compétition

	Intitulé
J - 12	Ouverture de la proposition des droits d'engagements (durée 8 jours minimum, sauf contraintes rankings)
J - 4	Fermeture de la proposition des droits d'engagements (fermeture du serveur à 23h59)
J - 3	Publication de la liste des engagés *
J - 1	Réunion technique, déclaration des forfaits édition de la liste de départ et du programme des séries

Cet échéancier type est proposé **par défaut** lors de la déclaration des compétitions sur l'application extraNat-Natation. Le gestionnaire peut ajuster celui-ci dans les limites suivantes : la période des engagements ne peut être inférieure à 8 jours (sauf contraintes rankings) et la fin des engagements est limité à J-2 (J = premier jour de la compétition).

* La liste des engagés sur le « liveFFN.com » ou tout autre support, n'est pas actualisée durant la période de J - 3 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.

Remontée des compétitions sur la base fédérale

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information.

Liste des cas où les performances ne seront pas intégrées :

- Les compétitions avec un seul club,
- Les compétitions avec 2 clubs qui ne font pas apparaître au minimum 20 résultats (sont exclus de ce minimum les performances déclarées « forfait »),
- Les performances des relais non composés,
- Les résultats transmis au format FFNex (sauf cas très particuliers, dont les compétitions « locales » pour la gestion des remplaçants lors des Interclubs).

Performances d'engagements sur extraNat pour les compétitions nationales

LA meilleure performance réalisée en bassin de 50m enregistrée à partir du 1^{er} janvier 2024 jusqu'à la date limite de qualification de la compétition concernée.



Règles d'intégration des performances

COMPÉTITIONS ORGANISÉES (ou déclarées) PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Les compétitions qualificatives

Nageuses et nageurs devront avoir réalisé le temps exigé de l'épreuve du **1^{er} janvier 2025 jusqu'à la date limite** des championnats concernés au sein des compétitions référencées ci-dessous :

- Les championnats de France entre eux,
- les compétitions auxquelles nos équipes de France participent,
- les championnats de Ligue en webconfront@tion #1 et #2, déclarés par la FFN,
- le Challenge National #1 et le Challenge National #2,
- les compétitions internationales inscrites aux calendriers European Aquatics® et/ ou World Aquatics, uniquement pour les nageurs sur les listes des Collectifs Nationaux, Relève, Sénior et Elite.

Les autres formats de compétition

Toutes les autres compétitions organisées par les Ligues, les Départements et clubs (a minima déclarés par les Comités Départementaux) conservent leurs places dans leurs programmes sportifs et/ou d'animation de leurs territoires.

Chaque Ligue, Comité Départemental pourra ainsi construire son propre schéma d'accès aux championnats de Ligues et/ou de préparation aux multiples échéances qu'attendent les nageurs engagés pour de multiples niveaux de pratique de la compétition.

Toutes les performances seront intégrées à la base fédérale mais ne pourront pas être considérées comme qualificatives aux championnats nationaux.

Règles minimales d'intégration des performances dans la base fédérale

Pour être intégrées dans la base fédérale des performances, les compétitions transmises à la FFN doivent être inscrites au calendrier départemental validé par la ligue et doivent au minimum :

- concerner deux clubs,
- et faire apparaître 20 performances au minimum sur l'ensemble des résultats.

Temps de passage (précision réglementaire)

Aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans la base fédérale. Aucun temps de passage ne pourra être utilisé pour créer artificiellement les résultats



Règles d'intégration des performances

d'une épreuve d'une distance inférieure (ex : utilisation des temps de passage d'un 1500 nage libre pour créer des résultats d'un 800 ou 400 mètres nage libre).

Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les rankings.

Les compétitions organisées par une fédération affinitaire

La convention liant la fédération affinitaire et la Fédération Française de Natation doit être à jour et fonctionnelle.

L'intégration des performances dans la base fédérale est subordonnée aux exigences suivantes :

- La compétition doit se dérouler en bassin de 50m et répondra aux mêmes exigences que nos organisations : jury d'officiels, homologation des bassins, chronométrage automatique...
- Concerner les nageuses et nageurs de 14 ans et plus (nés en 2011 et avant),
- Correspondre à la meilleure performance personnelle du nageur.
- Répondre aux modalités de transmission à la Fédération Française de Natation.

Ces performances ne pourront pas être prises en compte pour se qualifier aux compétitions nationales.

COMPÉTITIONS AUX CALENDRIERS

WORLD AQUATICS ET EUROPEAN AQUATICS®

👉 Une performance réalisée en sélection nationale ou sous licence NON FFN par un nageur non-sélectionnable licencié FFN, ne pourra pas être intégrée à la base fédérale.

👉 Une performance réalisée sous bannière d'un club étranger, par un nageur français ou non, licencié à un club FFN, ne pourra pas être intégrée à la base fédérale.

La restriction des possibilités d'intégration des performances réalisées à l'étranger est motivée par la volonté de stimuler et de privilégier la confrontation au sein des compétitions organisées par les structures affiliées à la Fédération Française de Natation.



Règles d'intégration des performances

Pour intégrer la base fédérale, les performances réalisées à l'étranger doivent répondre aux exigences suivantes :

- Avoir été établies lors d'une compétition en bassin de 50m inscrite aux calendriers European Aquatics® et/ou World Aquatics.
- Concerner les nageuses et nageurs de 14 ans et plus (nés en 2012 et avant), listés Collectifs Nationaux, Relève, Séniors et Elite, ou/et licenciés dans les DOM-TOM.
- Correspondre à la meilleure performance personnelle (MPP) du nageur, sachant qu'une performance qui ne serait pas une MPP, mais serait nouvellement qualificative pour nos championnats nationaux sera acceptée.

Ces performances pourront alors être prises en compte pour se qualifier aux compétitions nationales. Cette règle d'intégration s'applique également pour les performances qui permettent d'établir un nouveau record de France ou une meilleure performance française à la condition de répondre aux exigences d'homologation des records ou meilleures performances françaises.

Toutes les autres demandes seront systématiquement refusées.

DISPOSITIFS POUR LES NAGEURS FRANÇAIS EXPATRIÉS

SEULS LES NAGEURS FRANÇAIS EXPATRIÉS sont autorisés par la Fédération Française de Natation à prendre une licence dans un club d'une autre fédération. Une attestation justifiant de ce statut pourra être réclamée à tout instant au club du nageur concerné (certificat de scolarité, attestation d'emploi, justificatif de domicile).

👉 Seul le statut d'expatrié permet à un nageur français de réaliser des performances à l'étranger sous bannière club NON FFN.

Ce statut permet l'intégration des performances réalisées en dehors du territoire français, sans que les compétitions support de celles-ci soient forcément inscrites aux calendriers LEN et/ou AQUA. L'intégration des résultats ne sera possible que si l'expatrié est préalablement licencié dans un club FFN, et que ces résultats soient donc établis postérieurement à la date d'homologation de cette licence.

A AUCUN MOMENT, un nageur expatrié de retour sur le territoire français, ne pourra prétendre à l'intégration de ses performances lors d'une compétition FFN grâce à sa licence FFN mais engagé par un club NON FFN.

Il pourra s'inscrire à cette compétition avec son club étranger mais ne pourra pas prétendre à l'intégration dans la base de données fédérale des performances réalisées à l'occasion de cette compétition.



Règles d'intégration des performances

Modalités de transmission des performances à la Fédération Française de Natation

Transmettre la demande à odp@ffnatation.fr avec copie à la Ligue d'appartenance dans la limite de 8 jours après l'événement concerné.

Toute demande d'intégration de performance devra être **appuyée par la fourniture d'un jeu de résultats de la compétition**, indiquant impérativement :

- l'intitulé de la compétition,
- les dates (date de début / date de fin), la ville, le pays, le bassin (25 ou 50m),
- les nom, prénom du nageur IMPÉRATIVEMENT SURLIGNÉS dans le document,
- le nom du club ou nom de la sélection si bannière différente du club (Sélection Ouest - FRANCE ...)
- l'épreuve, la date à laquelle elle se déroule, et type d'épreuve (série, finale A, B ?, barrage ...),
- la place.

Toute demande d'intégration de performance en bassin de 50m **après le 31 août sera systématiquement refusée** : les rankings qualificatifs pour les championnats de France Elite 25m et U18 25m sont arrêtés au 31 août et publiés la première quinzaine de septembre. Ils ne pourront pas être modifiés par une demande d'intégration retardataire.

LA COMMISSION NATIONALE DES CAS PARTICULIERS

Une commission de validation des cas particuliers est constituée au sein du Cercle de Compétences Natation Course. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accession aux compétitions nationales.

Cas pour les nageurs nouvellement licenciés

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) peuvent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, avant la « date limite de prise en compte des performances fixée de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée », à l'attention du Département Natation Course : marc.hanssler@ffnatation.fr . La demande devra être également transmise à titre d'information à la ligue.

Après étude de la demande, la commission nationale validera ou invalidera la participation aux compétitions souhaitées.



Règles d'intégration des performances

Les compétitions nationales dont la participation des nageurs est adossée aux rankings d'une période écoulée sont exclues de ce dispositif. Pour la saison en cours, les compétitions concernées sont :

- les championnats de France ELITE en petit bassin,
- les championnats de France U18 en petit bassin.

Cas des nageurs blessés ou de retour de blessure

Les nageurs ayant été contraints de stopper leur entraînement sur avis médical pourront au même titre que les autres nageurs profiter de leurs performances de l'année N-1.

Dans le cas d'une année complète d'arrêt, sur avis médical (à produire), et pour favoriser une reprise sereine et progressive, les nageurs pourront demander la prise en compte de leurs performances de l'année N-2, au plus tard avant la « date limite de prise en compte des performances fixée de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée », à l'attention du Département Natation Course : marc.hanssler@ffnatation.fr .

Le nageur devra pouvoir justifier de sa reprise de la compétition par la présence de performances dans la base fédérale de l'année en cours. En substance : la reprise de la compétition ne pourra pas se faire « directement » lors d'un championnat national sans avoir disputé préalablement d'autres compétitions.

Après étude de la demande, la commission nationale validera ou invalidera la participation aux compétitions souhaitées.

Autres cas

La diversité des expériences ou des situations exceptionnelles est telle qu'il est ici impossible de toutes les énumérer et/ou de les imaginer.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous exposer sans hésitation les cas qui se présenteraient à vous sans que vous puissiez trouver une réponse dans ce document.

L'étude de ces cas nous permet de préciser et/ou de progresser dans l'écriture de nos règlements.

Toujours la même adresse pour communiquer : marc.hanssler@ffnatation.fr .



Règles Techniques

DÉSIGNATION DES JURYS

En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice : le club, le district, le comité départemental, la ligue ou la fédération.

L'instance organisatrice doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation (FFN) (réforme 2020, cf circulaire relative aux officiels natation course), et en particulier :

- en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels pour permettre de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après),
- en confiant les différentes fonctions constitutives d'un jury à des officiels titulaires des titres nécessaires, en conformité avec la mise en oeuvre de la réforme applicable au 1^{er} septembre 2020.
- en constituant un jury d'appel qui statuera en deuxième instance (après une instruction préalable par le juge-arbitre) sur les réclamations qui lui seront soumises.

Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN. Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes World Aquatics, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).

Liste des compétitions concernées : championnats de France U18 50m, championnats de France Élite 50m, OPEN d'Été, championnats de France Élite 25m, championnats de France U13 Lucien-ZINS, championnats de France U18 25m et les meetings internationaux organisés par la FFN.

De plus sur certaines de ces compétitions, des officiels « fédéraux » inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours peuvent être associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.

L'instance organisatrice est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif,
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement,
- de l'organisation générale de la compétition,
- de la mise à disposition d'un nombre d'officiels suffisant pour constituer le jury de la compétition,
- de la désignation du jury d'appel.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements,
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques d'AQUA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs),
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...),
- de l'instruction de toutes réclamations qui lui seront adressées,
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits...),
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques



Règles Techniques

ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à l'instance organisatrice. Selon la nature des difficultés le rapport pourra être adressé à la FFN et au DTN sous couvert de la ligue.

Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (voir chapitre Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de World Aquatics sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement World Aquatics, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

Les départs :

Cas des compétitions individuelles

Application de la règle AQUA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs 12 ans et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation ou référencée.

Exception pour les compétitions de nageurs U11, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition.

Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de "deux départs" est applicable (rappel par le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage et classement :

Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manœuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération.

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manœuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

Dispositif de chronométrage automatique



Règles Techniques

Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.

Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes.

Disposition pour l'application des règles de chronométrage

L'application rigoureuse du règlement World Aquatics n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou ligues.

Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement World Aquatics pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après).

Ainsi, il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.56 à Tp off = 1:04:55.

Exemple 2 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.57 à Tp off = 1:04:56.

À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement intérieur de la ligue, règlement intérieur du comité départemental).

Les temps enregistrés par chaque chronométreur doivent être inscrits sur la fiche de course, et le temps officiel clairement identifié.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles 11.2 « ...lorsque le chronométrage au 1/1 000e de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps... » et 11.3.3 « Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel ».

Compétition de niveau national ou Compétition référencée

Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
--------------------	-----------------	------------



Règles Techniques

Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronomètreur).

Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de **Juge à l'arrivée**. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètreurs manuels.

Temps déterminés selon la règle 11.1 (utilisation d'équipement automatique).

S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés.

Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique.

Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière.

Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.

Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)

Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronomètreur). ou, par défaut, semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs) et secours temps manuel (un chronomètreur). Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés.	Temps déterminés selon la règle 11.1 (utilisation d'équipement automatique). S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés. Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique. Cela peut concerner une ou plusieurs lignes voire une série entière.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.
Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée . A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètreurs manuels.		

Compétition référencée pour les U13

Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
--------------------	-----------------	------------



Règles Techniques

Deux chronomètres par ligne, plus deux chronomètres "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètre d'une ligne.

Ils pourront également être affectés comme troisième chronomètre à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée.

Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de **Juge à l'arrivée**. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètres manuels.

Temps moyen si deux chronomètres ou temps déterminé selon la règle AQUA si trois chronomètres.

À noter que si le remplacement d'un des deux chronomètres est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera

soit le temps moyen des deux chronomètres restants

soit l'unique temps mesuré.

S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.

Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.

Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur

Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Un chronomètre par ligne, plus deux chronomètres "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètre d'une ligne.	Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défini par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée.	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.
Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée . A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètres manuels.	S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.	

Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

À la suite d'une disqualification, le responsable de l'équipe/entraîneur peut demander des explications au seul juge-arbitre. Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable



Règles Techniques

de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre dans les 30 minutes suivant la course. Le juge-arbitre répondra par écrit en motivant sa décision, que la suite donnée soit favorable ou défavorable. Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.

En dernier recours, lorsque la réclamation a été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe/entraîneur peut saisir par écrit le jury d'appel qui alors aura la décision finale.

Participation des nageurs handisports dans les compétitions fédérales

Dans le cadre de l'intégration des personnes en situation de handicap et licenciées à la FFH, les présents règlements sont appliqués en s'adaptant au handicap et aux capacités du compétiteur. Celui-ci devra se signaler préalablement au juge arbitre de la compétition.

Les forfaits déclarés

Concernant les seuls interclubs Toutes Catégories, U15, U13 et U11, départementaux et régionaux, toutes les épreuves afférentes à chaque programme devront être nagées. Chaque forfait déclaré après le départ du premier relais pour ces compétitions entraînera le déclassement à 0 point de l'équipe concernée.

Pour toutes les autres compétitions, il est précisé que le forfait d'un concurrent dans la 1ère épreuve pour laquelle il est engagé n'entraînera pas son forfait général.

Au début de chaque réunion comprenant les 800 et/ou 1500 nage libre, un rappel spécifique sera opéré pour vérifier la présence de tous les concurrents pour modifier le programme si nécessaire (particulièrement pour les formats de compétition avec premières séries et séries finales sur ces épreuves).

Pour les qualifications en demi-finales et en finales, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (AQUA Competition Regulations 6.1.4).

Pénalités pour forfait

Concernant toutes les organisations nationales :

- Championnats de France U18 50m et 25m
- Championnats de France ÉLITE 50 m et 25m
- Open d'Été
- Championnats de France U13 Lucien-ZINS

Tout forfait non signalé, en série, en demi-finale (le cas échéant) ou en finale, fera l'objet d'une pénalité de :

- 84€ pour les épreuves individuelles,
- 168€ pour les épreuves de relais.

Ces pénalités ne seront pas appliquées dans le cas où un certificat médical serait produit dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.



Règles Techniques

LA RÉUNION TECHNIQUE DE TOUTE ORGANISATION

Pour un certain nombres de compétitions et championnats il est prévu - ou il peut être nécessaire- de tenir une réunion technique avant la première session, afin d'informer les participants du déroulement de la compétition, des modalités techniques et sportives, ainsi que les éventuels changements ou compléments à apporter au règlement sportif publié en début de saison.

Cette réunion est organisée sous la responsabilité du délégué, avec la participation des différents responsables de la compétition (comité d'organisation, commission sportive et ou cadre technique, juge-arbitre, ...).

- Les thèmes habituellement abordés sont :
- La présentation des différents responsables,
- Les horaires et le programme de la compétition,
- Le déroulement de la compétition (chambre d'appel, organisation des départs, utilisation ou non des dispositifs de départ en dos, déclaration des forfaits, qualification demi-finales & finales, récompenses, ...),
- Les enjeux et points particuliers du règlement s'il y en a,
- La déclaration des forfaits (lorsque c'est prévu au règlement),
- La réponse aux questions des entraineurs.

La réunion technique des organisations nationales

Les réunions techniques se font désormais en visioconférence, le plus souvent l'avant-veille du premier jour de compétition. Ce délai permet une plus grande capacité de réactivité en fonction des remarques faites lors de cette réunion. Elle permet également de communiquer l'intégralité du programme de la compétition 24 heures avant le début et offre un délai beaucoup plus important pour le signalement d'erreur ou autre remarque.

Déroulement

- Accueil par le président de la Fédération (ou de son représentant) et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
- Accueil par l'organisateur et par le président de la région (ou de son représentant).
- Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.
- Présentation du jury.
- Présentation technique de la compétition : statistiques de la compétition, rappels réglementaires, précisions sur les modalités de sélection pour les équipes de France ou d'autres équipes nationales (le cas échéant).
- Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
- Déclaration des forfaits.
- Questions/réponses.

A l'issue de la réunion technique, le programme de la compétition sera généré, vérifié, puis mis en



Règles Techniques

ligne sur le liveFFN dédié à la compétition.

La table technique des organisations nationales :

- Aux impressions et validation des résultats « papier » par le superviseur, au fur et à mesure du déroulement des épreuves, pour affichage et mise à jour des finales (selon les forfaits déclarés).
- A la déclaration des forfaits.
- Aux modifications et confirmations des relais.
- Aux recommandations par micro (speaker) pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.
- Aux annonces et présentation par le speaker, du programme de la compétition, présentation des séries et annonce des résultats, annonce des qualifiés pour les finales, présentation des finales et annonce des résultats.

DÉFINITION DES VÊTEMENTS TECHNIQUES



Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture piquée =>



Coupes « slip de bain » et « short de bain » autorisées sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture soudée ou collée



Coupe « combinaison » non autorisée

Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées





janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
jeu. 1		dim 1		dim 1		mer 1		ven 1		lun. 1		mer 1	ELITE 50m	sam 1		mar 1		jeu. 1		dim 1		mar 1	WORLD AQUATICS
ven. 2		lun. 2		lun. 2		jeu. 2		sam 2		mar 2		jeu. 2		dim 2		mer 2		ven. 2		lun. 2		mer 2	
sam 3		mar 3		mar 3		ven. 3		dim 3		mer 3		ven. 3	WEBC #2	lun. 3		jeu. 3		sam 3		mar 3		jeu. 3	Championnats du monde 25m Pékin (CHN)
dim 4		mer 4		mer 4		sam 4		lun. 4		jeu. 4		sam 4		mar 4		ven. 4		dim 4		mer 4		ven. 4	
lun. 5		jeu. 5		jeu. 5		dim 5		mar 5		ven. 5		dim 5		mer 5		sam 5		lun. 5		jeu. 5		sam 5	
mar 6		ven. 6		ven. 6		lun. 6		mer 6		sam 6		lun. 6		jeu. 6		dim 6		mar 6		ven. 6		dim 6	
mer 7		sam 7		sam 7		mar 7		jeu. 7		dim 7		mar 7	EUROPEAN AQUATICS	ven. 7		lun. 7		mer 7		sam 7		lun. 7	
jeu. 8		dim 8		dim 8		mer 8		ven 8		lun. 8		mer 8		sam 8		mar 8		jeu. 8		dim 8		mar 8	FRANCE
ven. 9		lun. 9		lun. 9		jeu. 9		sam 9		mar 9		jeu. 9	EURO Juniors	dim 9		mer 9		ven. 9		lun. 9		mer 9	
sam 10	DATES LIMITES DE QUALIFICATION AUX COMPÉTITIONS FÉDÉRALES	mar 10		mar 10		ven. 10		dim 10		mer 10		ven. 10		lun. 10	EUROPEAN AQUATICS	jeu. 10		sam 10		mar 10		jeu. 10	U18 25m
dim 11		mer 11		mer 11		sam 11		lun. 11		jeu. 11		sam 11		mar 11		ven. 11		dim 11		mer 11		ven. 11	
lun. 12		jeu. 12		jeu. 12		dim 12		mar 12		ven. 12		dim 12		mer 12		sam 12		lun. 12		jeu. 12		sam 12	
mar 13		ven. 13		ven. 13		lun. 13		mer 13		sam 13		lun. 13		jeu. 13	Championnats d'Europe PARIS	dim 13		mar 13		ven. 13		dim 13	
mer 14	Challenge National 22 mars	sam 14		sam 14		mar 14		jeu. 14		dim 14		mar 14		ven. 14		lun. 14		mer 14		sam 14		lun. 14	
jeu. 15	1	dim 15		dim 15		mer 15		ven 15		lun. 15		mer 15		sam 15		mar 15		jeu. 15		dim 15		mar 15	
ven. 16	2	lun. 16		lun. 16		jeu. 16		sam 16		mar 16		jeu. 16		dim 16		mer 16		ven. 16		lun. 16		mer 16	
sam 17	U18 19 avril	mar 17		mar 17		ven. 17		dim 17		mer 17		ven. 17		lun. 17		jeu. 17		sam 17		mar 17		jeu. 17	FRANCE
dim 18	3	mer 18		mer 18		sam 18		lun. 18		jeu. 18		sam 18		mar 18		ven. 18		dim 18		mer 18		ven. 18	U13 25m
lun. 19	4	jeu. 19		jeu. 19		dim 19		mar 19		ven. 19		dim 19	Open d'Été	mer 19		sam 19		lun. 19		jeu. 19		sam 19	Finale CDFD
mar 20	5	ven. 20		ven. 20		lun. 20		mer 20		sam 20		lun. 20		jeu. 20		dim 20		mar 20		ven. 20		dim 20	
mer 21	5 juillet	sam 21		sam 21		mar 21		jeu. 21		dim 21		mar 21		ven. 21		lun. 21		mer 21		sam 21		lun. 21	
jeu. 22		dim 22		dim 22		mer 22		ven 22		lun. 22		mer 22		sam 22		mar 22		jeu. 22	FRANCE	dim 22		mar 22	
ven. 23	Elite & U18 25m	lun. 23		lun. 23		jeu. 23		sam 23		mar 23		jeu. 23		dim 23		mer 23		ven. 23		lun. 23		mer 23	
sam 24	31 août	mar 24		mar 24		ven. 24		dim 24		mer 24		ven. 24		lun. 24		jeu. 24		sam 24		mar 24		jeu. 24	
dim 25		mer 25		mer 25		sam 25		lun. 25	FRANCE	jeu. 25		sam 25		mar 25		ven. 25		dim 25		mer 25		ven 25	
lun. 26		jeu. 26		jeu. 26		dim 26		mar 26		ven. 26		dim 26		mer 26		sam 26		lun. 26		jeu. 26		sam 26	
mar 27		ven. 27		ven. 27		lun. 27		mer 27		sam 27		lun. 27		jeu. 27		dim 27		mar 27		ven. 27		dim 27	
mer 28		sam 28		sam 28		mar 28		jeu. 28		dim 28		mar 28		ven. 28		lun. 28		mer 28		sam 28		lun. 28	
jeu. 29						mer 29		ven 29		lun. 29		mer 29		sam 29		mar 29		jeu. 29		dim 29		mar 29	
ven. 30						jeu. 30		sam 30		mar 30		jeu. 30		dim 30		mer 30		ven. 30		lun. 30		mer 30	
sam 31						mar 31		dim 31				ven. 31		lun. 31				sam 31				jeu. 31	

Périodes d'organisation des webconfont@tions :
 Championnats de Ligues #1 : du 6 au 22 mars
 U13 des Ligues : 27 et 28 juin (dérogatoire DOM-TOM et Ligue organisatrice des ELITE)
 Championnats de Ligues #2 : du 20 juin au 5 juillet

Dates limites d'organisation :
 Interclubs U13 => 21 juin
 Phase qualificative Coupe de France des Départements 12 juillet
 Interclubs U15 => 1^{er} novembre
 Interclubs U11 => 20 décembre

PÉRIODE
 Interclubs Toutes
 Catégories



janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre		
ven	1		lun.	1		lun.	1		sam	1	mar	1	jeu.	1	dim	1	mer	1	ven	1	lun.	1	mer	1
sam	2								dim	2	mer	2	ven.	2	lun.	2	jeu.	2		2	mar.	2	jeu.	2
dim	3										jeu.	3	sam	3	mar.	3	ven.	3		3	mer.	3	ven.	3
	4		jeu.	4		jeu.	4				ven.	4		4	mer	4			lun.	4	jeu.	4		4
	5			ven.	5		5					5			jeu.	5			mar.	5	ven.	5		5
	6			sam	6		sam	6			jeu.	6			ven.	6			mer.	6	sam	6		6
	7			dim	7		dim	7			ven.	7			lun.	7			jeu.	7	dim	7		7
	8				lun.	8					sam	8			mar.	8			ven.	8	lun.	8		8
sam	9				mar.	9					jeu.	9			lun.	9			jeu.	9	mar.	9		9
dim	10				mer.	10					ven.	10			mar.	10			ven.	10	mer.	10		10
	11		jeu.	11		jeu.	11				ven.	11			mer.	11			lun.	11	jeu.	11		11
	12			ven.	12		12				lun.	12			jeu.	12			mar.	12	ven.	12		12
	13			sam	13		sam	13			jeu.	13			ven.	13			mer.	13	sam	13		13
	14			dim	14		dim	14			ven.	14		mer	14				jeu.	14	dim	14		14
	15				lun.	15					jeu.	15			mer	15			ven.	15	lun.	15		15
sam	16				mar.	16					ven.	16			lun.	16			jeu.	16	mar.	16		16
dim	17				mer.	17					jeu.	17			mar.	17			ven.	17	mer.	17		17
	18				jeu.	18					ven.	18			mer.	18			lun.	18	jeu.	18		18
	19				ven.	19					lun.	19			jeu.	19			mar.	19	ven.	19		19
	20				mer.	20					jeu.	20			ven.	20			mer.	20	sam	20		20
	21				dim	21					ven.	21			sam	21			jeu.	21	dim	21		21
	22				lun.	22					jeu.	22			dim	22			ven.	22	lun.	22		22
	23				mar.	23					ven.	23			lun.	23			mar.	23	mar.	23		23
sam	24				mer.	24					jeu.	24			mar.	24			ven.	24	mer.	24		24
dim	25				jeu.	25					ven.	25			mer.	25			lun.	25	jeu.	25		25
	26				ven.	26					lun.	26			jeu.	26			mar.	26	ven.	26		26
	27				ven.	27					mer.	27			ven.	27			mer.	27	sam	27		27
	28				dim	28					mer.	28			sam	28			jeu.	28	dim	28		28
	29				lun.	29					jeu.	29			dim	29			ven.	29	lun.	29		29
sam	30				mar.	30					ven.	30			lun.	30			mar.	30	mar.	30		30
dim	31				mer.	31					lun.	31			mar.	31				31	jeu.	31		31

Périodes d'organisation des webconf@t@tions :
Championnats de Ligues #1 : du 5 au 7 mars
U13 des Ligues : 26 et 27 juin
Championnats de Ligues #2 : du 18 juin au 4 juillet

Dates limites d'organisation :
Interclubs U13 => 20 juin
Phase qualificative Coupe de France des Départements 11 juillet
Interclubs U15 => 24 octobre
Interclubs U11 => 19 décembre

PÉRIODE
Interclubs Toutes
Catégories

FRANCE U18 50m



Chalon sur Saône

25 au 30 mai

Qualifications du 01/01/2025 au 19/04/2026

Engagements du 4 au 20 mai

Réunion technique le 22 mai en visio

RÉALISATION DES TEMPS DE QUALIFICATION

Seront qualifiés les nageurs qui auront réalisé les temps exigés lors des compétitions listées ci-après :

- les championnats nationaux 2025 et 2026 en grand bassin,
- les championnats de Ligues #1 (2025 & 2026) et #2 (2025),
- le Challenge National #1 d'avril 2026,
- le Circuit FFN des meetings Qualificatifs **2025**,
- les compétitions internationales auxquelles les sélections nationales participent,
- les compétitions internationales inscrites aux calendriers European Aquatics® et/ou World Aquatics présentes dans la base de données fédérales, **UNIQUEMENT en 2025**.

QUALIFICATION VIA FRANCE U18 25m 2025

Les 4 premières et 4 premiers de chaque finale A et de chaque épreuve disputée en classement au temps sont qualifiés, toutes nationalités sportives confondues.

Les U17 **en 2025** (nés en 2008 et après) sont concernés par ce dispositif.

QUALIFICATION AUX RANKINGS

Les rankings de chaque épreuve sont interrogés sur toutes les performances réalisées du **1er janvier 2025 au 12 avril 2026** lors des mêmes compétitions listées ci-dessus.

Si et seulement si le nombre de qualifiés AU TEMPS n'atteint pas les Rk renseignés dans la grille des temps exigés, tous les nageurs qui **figureront parmi ces Rk le 23 avril seront qualifiés** pour les championnats.

Il ne sera fait appel à aucune liste complémentaire.

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

Les qualifiés par tous les modes exposés ci-dessus peuvent choisir une épreuve complémentaire, deux pour les nageurs licenciés dans les DOM-TOM.

Au moins une épreuve qualifiée doit être engagée avant de choisir une épreuve complémentaire.

Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.

⚠ Pendant la période des engagements, [une demande de participation à ces épreuves peut être adressée ici](#), à la seule condition que cette épreuve ait été nagée au moins une fois depuis le 1er janvier 2026.

Les demandes seront classées en pourcentage du temps de qualification pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

WORLD AQUATICS QUALIFYING MODE

[Write here](#) to receive the rules of participation for foreign clubs.



FRANCE U18 50m



Chalon sur Saône

25 au 30 mai

Qualifications du 01/01/2025 au 19/04/2026

Engagements du 4 au 20 mai

Réunion technique le 22 mai en visio

Finale A 🏅 **U18**

Finale B 🏅 **U15**

Finale C 16 ans

Finale D 14 ans

RÉCOMPENSES

- La **finale A** détermine un podium et le titre de **Champion de France U18** 2026.
- La **finale B** détermine un podium et le titre de **Champion de France U15** 2026.
- **Si un U15 participe à la finale U18** ET que le temps qu'il réalisera dans cette finale lui permet d'accéder au podium U15, il sera prioritaire sur le podium U15.
- Les titres pour les épreuves des **800 et 1500 nage libre** seront décernés aux **3 premiers U18 et 3 premiers U15** du classement général.

Les nageurs non sélectionnables, prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux cotés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

ACCREDITATIONS ENCADREMENT : Une pour 4 nageurs engagés, deux pour 5 à 8, etc...

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Chaque participant marque 12 points.

Deux classements sont utilisés pour marquer des points selon les barèmes ci-dessous.

- Les 8 premiers de la **Finale A U18** marquent les points de 1 à 8.
- Les meilleures performances des **18, 17 et 16 ans**, hors résultats de la finale A, distribueront les points de 9 à 16.
- 800 et 1500 nage libre : les points sont distribués aux 16 premiers 18, 17 et 16 ans.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	250	200	150	140	135	133	130	128	125	120	115	110	105	100	95	90

- Les 8 premiers de la **Finale B U15** marquent les points de 1 à 8.
- Les meilleures performances des **15 ans et moins**, hors résultats de la finale B, distribueront les points de 9 à 16.
- 800 et 1500 nage libre : les points sont distribués aux 16 premiers **15 ans et moins**.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	125	100	75	70	68	66	65	64	63	60	58	55	53	50	48	45

Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Si un à deux nageurs d'une sélection étrangère est (sont) classé(s) dans les 16 premiers, les points seront attribués aux nageurs classés directement derrière.

Tout disqualifié sera exclu de ce classement.



FRANCE U18 50m



Chalon sur Saône

25 au 30 mai

Qualifications du 01/01/2025 au 19/04/2026

Engagements du 4 au 20 mai

Réunion technique le 22 mai en visio

Temps de qualification et rankings par épreuve

Epreuves ♀	Rk	U 14	U 15	U 16	U 17	U 18
50 nage libre	12	28.58	28.01	27.71	27.33	27.09
100 nage libre	14	1:02.33	1:00.53	59.91	59.19	58.65
200 nage libre	16	2:16.25	2:11.86	2:10.84	2:08.60	2:07.55
400 nage libre	12	4:44.84	4:36.87	4:32.62	4:28.39	4:27.47
800 nage libre	8	9:44.60	9:25.59	9:21.58	9:09.94	9:09.46
1500 nage libre	8	18:53.26	18:07.55	17:55.76	17:43.08	17:39.73
50 dos	12	32.80	31.98	31.45	31.10	30.86
100 dos	14	1:10.87	1:09.24	1:08.05	1:06.94	1:06.53
200 dos	16	2:32.41	2:29.09	2:26.81	2:25.64	2:24.78
50 brasse	12	36.40	35.35	34.72	34.33	34.14
100 brasse	14	1:19.66	1:17.08	1:16.43	1:16.04	1:15.30
200 brasse	16	2:51.96	2:46.73	2:45.61	2:43.67	2:42.66
50 papillon	12	30.47	29.58	29.17	28.79	28.58
100 papillon	14	1:08.92	1:06.54	1:05.36	1:04.59	1:04.04
200 papillon	16	2:38.79	2:31.16	2:28.41	2:24.20	2:23.74
200 4 nages	16	2:34.13	2:30.89	2:28.15	2:26.95	2:25.47
400 4 nages	12	5:27.34	5:15.02	5:12.75	5:08.72	5:07.02

Epreuves ♂	Rk	U 14	U 15	U 16	U 17	U 18
50 nage libre	12	26.69	25.84	25.12	24.62	24.12
100 nage libre	14	58.35	56.40	54.74	53.58	52.84
200 nage libre	16	2:07.82	2:03.32	1:59.17	1:57.16	1:55.48
400 nage libre	12	4:30.66	4:19.17	4:13.10	4:06.12	4:02.58
800 nage libre	8	9:20.58	8:56.13	8:43.25	8:31.04	8:25.11
1500 nage libre	8	17:57.75	17:06.91	16:37.59	16:13.01	16:02.04
50 dos	12	31.01	29.75	28.82	28.08	27.69
100 dos	14	1:07.51	1:03.80	1:02.16	1:00.70	59.70
200 dos	16	2:27.36	2:19.06	2:15.12	2:11.69	2:10.64
50 brasse	12	34.37	32.44	31.47	30.79	30.10
100 brasse	14	1:15.49	1:11.83	1:08.99	1:07.27	1:06.34
200 brasse	16	2:45.40	2:36.44	2:29.68	2:27.33	2:26.62
50 papillon	12	28.69	27.57	26.72	26.05	25.55
100 papillon	14	1:04.55	1:01.68	59.46	58.19	57.14
200 papillon	16	2:27.53	2:17.95	2:14.77	2:11.64	2:09.44
200 4 nages	16	2:26.46	2:19.61	2:15.93	2:12.61	2:10.50
400 4 nages	12	5:09.80	4:57.12	4:48.11	4:42.69	4:39.07



FRANCE U18 50m



Chalon sur Saône

25 au 30 mai

Qualifications du 01/01/2025 au 19/04/2026

Engagements du 4 au 20 mai

Réunion technique le 22 mai en visio

PROGRAMME

34 épreuves individuelles (12€/épr.)- Séries / Finales A, B, C et D - Pas de Relais

Un non sélectionnable par finale et par série finale sauf Finale A des 100 et 200 nage libre : **AUCUN**

lundi 25 mai 2026

400 4 nages ♀
100 papillon ♂
50 dos ♀
100 brasse ♂
200 nage libre ♀
800 nage libre ♂^{Class/tps}

mercredi 27 mai 2026

50 nage libre ♀
50 papillon ♂
200 4 nages ♀
200 brasse ♂
100 dos ♀
1500 nage libre ♂^{Class/tps}

vendredi 29 mai 2026

400 nage libre ♂
200 dos ♀
50 brasse ♂
100 nage libre ♀
200 papillon ♂

mardi 26 mai 2026

400 4 nages ♂
100 papillon ♀
50 dos ♂
100 brasse ♀
200 nage libre ♂
800 nage libre ♀^{Class/tps}

jeudi 28 mai 2026

50 nage libre ♂
50 papillon ♀
200 4 nages ♂
200 brasse ♀
100 dos ♂
1500 nage libre ♀^{Class/tps}

samedi 30 mai 2026

400 nage libre ♀
200 dos ♂
50 brasse ♀
100 nage libre ♂
200 papillon ♀



FRANCE ELITE 50m



Saint-Etienne

27 juin au 2 juillet

Qualifications du 01/01/2025 au 30/05/2026

Engagements du 8 au 22 juin

Réunion technique le 24 juin en visio

RÉALISATION DES TEMPS DE QUALIFICATION

Seront qualifiés les nageurs qui auront réalisé les temps exigés lors des compétitions listées ci-après :

- les championnats nationaux 2025 et 2026 en grand bassin,
- les webconfrontations des Ligues #1 (2025 & 2026) et #2 (2025),
- le Challenge National #1 et #2 2026,
- le Circuit FFN des meetings Qualificatifs 2025,
- les compétitions internationales auxquelles les sélections nationales participent,
- les compétitions internationales inscrites aux calendriers European Aquatics® et/ou World Aquatics présentes dans la base de données fédérales.

Temps de qualification

Style - Distance		50	100	200	400	800	1500
Nage libre	♀	26.84	58.10	2:06.50	4:26.55	9:08.98	17:36.38
	♂	23.62	51.45	1:53.42	4:00.52	8:19.70	15:59.20
Dos	♀	30.61	1:06.11	2:23.92			
	♂	27.01	58.30	2:08.28			
Brasse	♀	33.94	1:14.56	2:41.64			
	♂	29.65	1:05.27	2:24.24			
Papillon	♀	28.36	1:03.48	2:23.28			
	♂	25.09	55.79	2:07.42			
4 nages	♀			2:23.98	5:05.32		
	♂			2:08.65	4:34.71		

QUALIFICATION VIA FRANCE U18 25m 2025

Les 4 premières et 4 premiers de chaque finale A et de chaque épreuve disputée en classement au temps sont qualifiés, toutes nationalités sportives confondues.

Les U18 **en 2025** (nés en 2007) sont concernés par ce dispositif.

QUALIFICATION VIA LE CHALLENGE NATIONAL

Les 4 premières et 4 premiers de chaque épreuve du classement en webconfrontation du Challenge National (toutes dates et lieux confondus) seront qualifiés pour les championnats de France ELITE et l'Open d'Été de la saison en cours.

WORLD AQUATICS QUALIFYING MODE

[Write here](#) to receive the rules of participation for foreign clubs.



FRANCE ELITE 50m



Saint-Etienne

27 juin au 2 juillet

Qualifications du 01/01/2025 au 30/05/2026

Engagements du 8 au 22 juin

Réunion technique le 24 juin en visio

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

Les qualifiés par tous les modes exposés ci-dessus peuvent choisir une épreuve complémentaire, deux pour les nageurs licenciés dans les DOM-TOM.

Au moins une épreuve qualifiée doit être engagée avant de choisir une épreuve complémentaire.

Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.

⚠ Pendant la période des engagements, [une demande de participation à ces épreuves peut être adressée ici](#), à la seule condition que cette épreuve ait été nagée au moins une fois depuis le 1er janvier 2026.

Les demandes seront classées en pourcentage du temps de qualification pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

Programme

34 épreuves individuelles - Pas de relais

Finales A - B - C

ACCREDITATIONS ENCADREMENT : Une pour 4 nageurs engagés, deux pour 5 à 8, etc...

RÉCOMPENSES

Le premier français de chaque finale A sera déclaré « Champion de France ELITE 2026 »

Un podium par épreuve.

Les nageurs non sélectionnables, prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer 20 points pour leur participation aux championnats ET les 24 premières et premiers des finales A, B et C de chaque épreuve individuelle marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des premières séries et séries finales distribueront les 24 rangs de points. Ce classement ne pourra pas comprendre plus de 3 non-sélectionnables licenciés dans un club français.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	500	400	300	280	270	265	260	255	250	240	230	220	210	200	190	180	170	160	150	140	130	120	110	100

Tout disqualifié sera exclu de ce classement



FRANCE ELITE 50m



Saint-Etienne

27 juin au 2 juillet

Qualifications du 01/01/2025 au 30/05/2026

Engagements du 8 au 22 juin

Réunion technique le 24 juin en visio

PROGRAMME

34 épreuves individuelles (12€/épr.)- Pas de Relais

Un non sélectionnable par finale et par série finale sauf Finale A des 100 et 200 nage libre : **AUCUN**

samedi 27 juin 2026	lundi 29 juin 2026	mercredi 1 juillet 2026
50 papillon ♂ 100 nage libre ♀ 400 4 nages ♂ 200 dos ♀ 100 brasse ♂ 800 nage libre ♀ Class/tps	100 papillon ♀ 100 papillon ♂ 50 dos ♀ 200 brasse ♂ 400 4 nages ♀	50 nage libre ♀ 100 dos ♂ 200 papillon ♀ 200 papillon ♂ 200 4 nages ♀ 1500 nage libre ♂ Class/tps
↓	↓	↓
dimanche 28 juin 2026	mardi 30 juin 2026	jeudi 2 juillet 2026
50 papillon ♀ 100 nage libre ♂ 100 brasse ♀ 200 dos ♂ 200 nage libre ♀ 800 nage libre ♂ Class/tps	200 nage libre ♂ 200 brasse ♀ 50 dos ♂ 100 dos ♀ 50 brasse ♂ 1500 nage libre ♀ Class/tps	400 nage libre ♂ 400 nage libre ♀ 50 nage libre ♂ 50 brasse ♀ 200 4 nages ♂



OPEN D'ÉTÉ

Canet en Roussillon

17 au 22 juillet

Qualifications du 01/01/2025 au 05/07/2026

Engagements du 7 au 12 juillet

Réunion technique le 15 juillet en visio

RÉALISATION DES TEMPS DE QUALIFICATION

Seront qualifiés les nageurs qui auront réalisé les temps exigés lors des compétitions listées ci-après :

- les championnats nationaux 2025 et 2026 en grand bassin,
- les Championnats des Ligues #1 et #2 (2025 & 2026),
- les championnats de Ligue U13 en webconfront@tion
- le Challenge National #1 et #2 2026,
- le Circuit FFN des meetings Qualificatifs 2025,
- les compétitions internationales auxquelles les sélections nationales participent,
- les compétitions internationales inscrites aux calendriers European Aquatics® et/ou World Aquatics présentes dans la base de données fédérales, **UNIQUEMENT en 2025**.

QUALIFICATION VIA le Challenge National 2026

Les 4 premières et 4 premiers de chaque épreuve au classement en webconfront@tion du Challenge National sont qualifiés dans l'épreuve concernée.

QUALIFICATION AUX RANKINGS

Les rankings de chaque épreuve sont interrogés sur toutes les performances réalisées du **1er janvier 2025 au 5 juillet 2026** lors des mêmes compétitions listées ci-dessus.

Si et seulement si le nombre de qualifiés AU TEMPS n'atteint pas les Rk renseignés dans la grille des temps exigés, tous les nageurs **âgés de 14 à 18 ans** qui **figureront parmi ces Rk le 7 juillet seront qualifiés** pour les championnats.

Il ne sera fait appel à aucune liste complémentaire.

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

Les qualifiés par tous les modes exposés ci-dessus peuvent choisir une épreuve complémentaire, deux pour les nageurs licenciés dans les DOM-TOM.

Au moins une épreuve qualifiée doit être engagée avant de choisir une épreuve complémentaire.

Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.

⚠ Pendant la période des engagements, [une demande de participation à ces épreuves peut être adressée ici](#), à la seule condition que cette épreuve ait été nagée au moins une fois depuis le 1er janvier 2026.

Les demandes seront classées en pourcentage du temps de qualification pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

WORLD AQUATICS QUALIFYING MODE

[Write here](#) to receive the rules of participation for foreign clubs.



OPEN D'ÉTÉ

Canet en Roussillon

17 au 22 juillet

Qualifications du 01/01/2025 au 05/07/2026

Engagements du 7 au 13 juillet

Réunion technique le 15 juillet en visio

Finale A 🏅

Finale B 🏅 **U16**

Finale C 17 ans

Finale D U15

RÉCOMPENSES

- La **finale A** détermine le podium de l'**Open d'Été 2026**.
- La **finale B** détermine le podium **U16** de l'**Open d'Été 2026**.
- **Si un U16 participe à la finale A ET** que le temps qu'il réalisera dans cette finale lui permet d'accéder au podium U16, il sera prioritaire sur le podium U16.

Les nageurs non sélectionnables, prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

ACCREDITATIONS ENCADREMENT : Une pour 4 nageurs engagés, deux pour 5 à 8, etc...

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Chaque participant marque 12 points.

Deux classements sont utilisés pour marquer des points selon les barèmes ci-dessous.

- Les 8 premiers de la **Finale A** marquent les points de 1 à 8.
- Les meilleures performances des **17 ans et +**, hors résultats de la finale A, distribueront les points de 9 à 16.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	275	220	165	154	149	146	143	140	138	132	127	121	116	110	105	99

- Les 8 premiers de la **Finale B U16** marquent les points de 1 à 8.
- Les meilleures performances des **16 ans et moins**, hors résultats de la finale B, distribueront les points de 9 à 16.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	138	110	82	77	74	73	72	70	69	66	63	61	58	55	52	50

Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Si un à deux nageurs d'une sélection étrangère est (sont) classé(s) dans les 16 premiers, les points seront attribués aux nageurs classés directement derrière.

Tout disqualifié sera exclu de ce classement.



OPEN D'ÉTÉ

Canet en Roussillon

17 au 22 juillet

Qualifications du 01/01/2025 au 05/07/2026

Engagements du 7 au 13 juillet

Réunion technique le 15 juillet en visio

Temps de qualification et rankings par épreuve (TC exclus)

Epreuves ♀	Rk	U 14	U 15	U 16	U 17	U 18	TC
50 nage libre	12	28.58	28.01	27.71	27.33	27.09	26.84
100 nage libre	14	1:02.33	1:00.53	59.91	59.19	58.65	58.10
200 nage libre	16	2:16.25	2:11.86	2:10.84	2:08.60	2:07.55	2:06.50
400 nage libre	12	4:44.84	4:36.87	4:32.62	4:28.39	4:27.47	4:26.55
800 nage libre	8	9:44.60	9:25.59	9:21.58	9:09.94	9:09.46	9:08.98
1500 nage libre	8	18:53.26	18:07.55	17:55.76	17:43.08	17:39.73	17:36.38
50 dos	12	32.80	31.98	31.45	31.10	30.86	30.61
100 dos	14	1:10.87	1:09.24	1:08.05	1:06.94	1:06.53	1:06.11
200 dos	16	2:32.41	2:29.09	2:26.81	2:25.64	2:24.78	2:23.92
50 brasse	12	36.40	35.35	34.72	34.33	34.14	33.94
100 brasse	14	1:19.66	1:17.08	1:16.43	1:16.04	1:15.30	1:14.56
200 brasse	16	2:51.96	2:46.73	2:45.61	2:43.67	2:42.66	2:41.64
50 papillon	12	30.47	29.58	29.17	28.79	28.58	28.36
100 papillon	14	1:08.92	1:06.54	1:05.36	1:04.59	1:04.04	1:03.48
200 papillon	16	2:38.79	2:31.16	2:28.41	2:24.20	2:23.74	2:23.28
200 4 nages	16	2:34.13	2:30.89	2:28.15	2:26.95	2:25.47	2:23.98
400 4 nages	12	5:27.34	5:15.02	5:12.75	5:08.72	5:07.02	5:05.32

Epreuves ♂	Rk	U 14	U 15	U 16	U 17	U 18	TC
50 nage libre	12	26.69	25.84	25.12	24.62	24.12	23.62
100 nage libre	14	58.35	56.40	54.74	53.58	52.84	51.45
200 nage libre	16	2:07.82	2:03.32	1:59.17	1:57.16	1:55.48	1:53.42
400 nage libre	12	4:30.66	4:19.17	4:13.10	4:06.12	4:02.58	4:00.52
800 nage libre	8	9:20.58	8:56.13	8:43.25	8:31.04	8:25.11	8:19.70
1500 nage libre	8	17:57.75	17:06.91	16:37.59	16:13.01	16:02.04	15:59.20
50 dos	12	31.01	29.75	28.82	28.08	27.69	27.01
100 dos	14	1:07.51	1:03.80	1:02.16	1:00.70	59.70	58.30
200 dos	16	2:27.36	2:19.06	2:15.12	2:11.69	2:10.64	2:08.28
50 brasse	12	34.37	32.44	31.47	30.79	30.10	29.65
100 brasse	14	1:15.49	1:11.83	1:08.99	1:07.27	1:06.34	1:05.27
200 brasse	16	2:45.40	2:36.44	2:29.68	2:27.33	2:26.62	2:24.24
50 papillon	12	28.69	27.57	26.72	26.05	25.55	25.09
100 papillon	14	1:04.55	1:01.68	59.46	58.19	57.14	55.79
200 papillon	16	2:27.53	2:17.95	2:14.77	2:11.64	2:09.44	2:07.42
200 4 nages	16	2:26.46	2:19.61	2:15.93	2:12.61	2:10.50	2:08.65
400 4 nages	12	5:09.80	4:57.12	4:48.11	4:42.69	4:39.07	4:34.71



OPEN D'ÉTÉ

Canet en Roussillon

17 au 22 juillet

Qualifications du 01/01/2025 au 05/07/2026

Engagements du 7 au 13 juillet

Réunion technique le 15 juillet en visio

PROGRAMME

34 épreuves individuelles (12€/épr.)- Séries / Finales A, B, C et D -7 Relais (18€/épr.)

vendredi 17 juillet 2026	dimanche 19 juillet 2026	mardi 21 juillet 2026
400 4 nages ♀ 100 papillon ♂ 50 dos ♀ 100 brasse ♂ 200 nage libre ♀ 800 nage libre ♂ ^{FA et B} le lendemain	50 nage libre ♀ 50 papillon ♂ 200 4 nages ♀ 200 brasse ♂ 100 dos ♀ 1500 nage libre ♂ ^{FA et B} le lendemain	400 nage libre ♂ 200 dos ♀ 50 brasse ♂ 100 nage libre ♀ 200 papillon ♂
4 x 200 nage libre ♂	4 x 100 4 nages ♀ 4 x 100 nage libre ♂	4 x 100 4 nages ♂
samedi 18 juillet 2026	lundi 20 juillet 2026	mercredi 22 juillet 2026
400 4 nages ♂ 100 papillon ♀ 50 dos ♂ 100 brasse ♀ 200 nage libre ♂ 800 nage libre ♀ ^{FA et B} le lendemain	50 nage libre ♂ 50 papillon ♀ 200 4 nages ♂ 200 brasse ♀ 100 dos ♂ 1500 nage libre ♀ ^{FA et B} le lendemain	400 nage libre ♀ 200 dos ♂ 50 brasse ♀ 100 nage libre ♂ 200 papillon ♀
4 x 100 nage libre ♀ 4 x 100 4 nages ♂	4 x 100 nage libre ♂	



FRANCE ELITE 25m



à définir

22 au 25 octobre

Qualificatifs pour les monde 25m à Pékin (CHN)

Engagements du 5 au 18 octobre

Réunion technique le 20 octobre en visio

QUALIFICATION aux rankings

Les classements pris en compte seront ceux de la saison N en bassin de 50m, arrêtés au 31 août. Aucun temps en bassin de 25m ne sera considéré.

Les rankings ci-dessous sont constitués par les « n » premiers nageurs français. Les nageurs non sélectionnables, licenciés FFN, et initialement dans les rankings, seront également qualifiés et rajoutés aux « n » nageurs français

Classements qualificatifs						
Style - Distance	50	100	200	400	800	1500
Nage libre	48	60	56	48	32	32
Dos	48	60	56			
Brasse	48	60	56			
Papillon	48	60	56			
4 nages		Course complémentaire	56	40		

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

Les nageuses et nageurs qualifiés via les rankings peuvent choisir une épreuve complémentaire, deux pour les nageurs licenciés dans les DOM-TOM.

Impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire, au moins une épreuve qualifiée doit être choisie avant de l'inscrire.

Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.

⚠ Pendant la période des engagements, une demande de participation à ces épreuves peut être adressée ici,

Les demandes seront classées au temps pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

RELAIS

Les relais devront être composés sur extraNat pour être engagés et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).

Il ne peut y avoir plus de 2 relais par club pour chaque épreuve de relais.

Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.

Classement au temps de tous les relais.

Les relais pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant le début de la réunion de l'après-midi. Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.

WORLD AQUATICS QUALIFYING MODE

[Write here](#) to receive the rules of participation for foreign clubs.



FRANCE ELITE 25m



à définir

22 au 25 octobre

Qualificatifs pour les monde 25m à Pékin (CHN)

Engagements du 5 au 18 octobre

Réunion technique le 20 octobre en visio

Finales A, B et C

ACCREDITATIONS ENCADREMENT : Une pour 4 nageurs engagés, deux pour 5 à 8, etc...

RÉCOMPENSES

Le premier français de chaque finale A sera déclaré « Champion de France ELITE 2026 »

Un podium par épreuve.

Les nageurs non sélectionnables, prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer 14 points pour leur participation aux championnats ET les 16 premières et premiers des finales A et B de chaque épreuve individuelle marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des premières séries et séries finales distribueront les 16 rangs de points. Ce classement ne pourra pas comprendre plus de 2 non-sélectionnables licenciés dans un club français.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	400	320	240	224	216	212	208	204	200	192	184	176	168	160	152	144

Tout disqualifié sera exclu de ce classement



FRANCE ELITE 25m



à définir

22 au 25 octobre

Qualificatifs pour les monde 25m à Pékin (CHN)

Engagements du 5 au 18 octobre

Réunion technique le 20 octobre en visio

PROGRAMME

36 épreuves individuelles (- €/épr.) - Relais (- €/épr.)

Un non sélectionnable par finale et par série finale sauf Finale A des 100 et 200 nage libre : **AUCUN**

jeudi 22 octobre 2026

100 papillon ♂
50 brasse ♀
400 nage libre ♂
50 dos ♀
200 dos ♂
200 4 nages ♀
100 4 nages ♂
100 nage libre ♀
1500 nage libre ♀ Class/tps

samedi 24 octobre 2026

100 brasse ♂
100 dos ♀
400 4 nages ♂
200 brasse ♀
50 papillon ♂
200 papillon ♀
200 nage libre ♂
50 nage libre ♀
800 nage libre ♀ Class/tps

Tarifs des
épreuves en
attente de
l'AG 26

vendredi 23 octobre 2026

100 brasse ♀
100 dos ♂
400 4 nages ♀
200 brasse ♂
50 papillon ♀
200 papillon ♂
200 nage libre ♀
50 nage libre ♂
800 nage libre ♂ Class/tps

dimanche 25 octobre 2026

100 papillon ♀
50 brasse ♂
400 nage libre ♀
50 dos ♂
200 dos ♀
200 4 nages ♂
100 4 nages ♀
100 nage libre ♂
1500 nage libre ♂ Class/tps



FRANCE U18 25m



a définir 8 au 12 décembre Qualificatifs pour les France Elite et France U18 50m 2027

Engagements du 16 novembre au 2 décembre

Réunion technique le 4 décembre en visio

QUALIFICATION aux rankings

Les classements pris en compte seront ceux de la saison N en bassin de 50m, arrêtés au 31 août. Aucun temps en bassin de 25m ne sera considéré.

Les rankings ci-dessous sont constitués par les « x » premiers nageurs français. Les nageurs non sélectionnables, licenciés FFN, et initialement dans les rankings, seront également qualifiés et rajoutés aux « x » nageurs français

Rangs retenus par épreuve et PAR ANNÉE D'ÂGE U14 - U15 - U16 - U17 - U18

Style - Distance	50	100	200	400	800	1500
Nage libre	12	14	14	12	10	8
Dos	12	14	14			
Brasse	12	14	14			
Papillon	12	14	14			
4 nages			14	12		

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

Les nageuses et nageurs qualifiés via les rankings peuvent choisir une épreuve complémentaire, deux pour les nageurs licenciés dans les DOM-TOM.

Impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire, au moins une épreuve qualifiée doit être choisie avant de l'inscrire.

Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire, aucun complément ne sera effectué.

RELAIS

Les relais devront être composés sur extraNat pour être engagés et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).

- Il ne peut y avoir plus de 2 relais par club pour chaque épreuve de relais.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant le début de la réunion de l'après-midi. Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.

CES CHAMPIONNATS NE SONT PAS OPEN



FRANCE U18 25m



a définir 8 au 12 décembre Qualificatifs pour les France Elite et France U18 50m 2027

Engagements du 16 novembre au 2 décembre

Réunion technique le 4 décembre en visio

Une finale A par U

ACCREDITATIONS ENCADREMENT : Une pour 4 nageurs engagés, deux pour 5 à 8, etc...

Distribution des Finales A et qualification pour les France U18 et France Elite 2027.

- La **finale A U18** regroupera les 8 meilleurs nageuses et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2008) et **les 4 premières et 4 premiers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux France ELITE 2027 en grand bassin.
- Les **finales A U17 - U16 - U15 et U14** regrouperont les 8 meilleurs nageuses et les 8 meilleurs nageurs de chaque année d'âge et **les 4 premières et 4 premiers de chaque finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France U18 2027 en grand bassin.
- **Concernant les 800 et 1500 nage libre**, épreuves au format « classement au temps », **les 4 premières et 4 premiers** de chaque année d'âge (**jusqu'aux U17**) seront directement qualifié(e) aux championnats de France U18 2027 en grand bassin. **Les 4 premières et 4 premiers U18** seront directement qualifié(e)s aux France ELITE 2027 en grand bassin.

RÉCOMPENSES

Le premier français de chaque finale A sera déclaré « Champion de France U »

Un podium par épreuve.

Les nageurs non sélectionnables, prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer 8 points pour leur participation aux championnats ET les **8 premières et 8 premiers de CHAQUE finale** marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des premières séries et séries finales distribueront les points pour les **8 premiers des CINQ années d'âge**.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	100	80	60	50	45	44	43	42

Tout disqualifié sera exclu de ce classement



FRANCE U18 25m



a définir

8 au 12 décembre

Qualificatifs pour les France Elite et France U18 50m 2027

Engagements du 16 novembre au 2 décembre

Réunion technique le 4 décembre en visio

PROGRAMME

34 épreuves individuelles (- €/épr.) - Relais (- €/épr.)
Un non sélectionnable par finale et par série finale

mardi 8 décembre 2026	jeudi 10 décembre 2026	samedi 12 décembre 2026
100 brasse ♀ 100 papillon ♂ 50 dos ♀ 200 dos ♂ 100 nage libre ♀ 400 nage libre ♂ 800 nage libre ♀ Clt Tps 4x50 4 nages ♂ 4x50 nage libre ♀	200 papillon ♀ 50 nage libre ♂ 200 brasse ♀ 50 brasse ♂ 100 dos ♀ 400 4 nages ♂ 1500 nage libre ♀ Clt Tps 4x50 nage libre ♂	200 nage libre ♂ 200 nage libre ♀ 50 papillon ♂ 50 papillon ♀ 200 4 nages ♂ 200 4 nages ♀
↓	↓	
mercredi 9 décembre 2026	vendredi 11 décembre 2026	
100 brasse ♂ 100 papillon ♀ 50 dos ♂ 200 dos ♀ 100 nage libre ♂ 400 nage libre ♀ 800 nage libre ♂ Clt Tps 4x50 4 nages ♀ 4x50 nage libre ♂	200 papillon ♂ 50 nage libre ♀ 200 brasse ♂ 50 brasse ♀ 100 dos ♂ 400 4 nages ♀ 1500 nage libre ♂ Clt Tps 4x50 4 nages ♂	

Tarifs des
épreuves en
attente de
l'AG 26



FRANCE U13 25m



Cholet 17 au 19 décembre

Engagements du 1er au 13 décembre

Réunion technique le 15 décembre en visio

PHASE 1

Nageurs directement qualifiés sur les rankings ci-dessous à l'issue la webconfront@tion U13 des Ligues.

Rangs retenus par épreuve U12					
Style - Distance	50	100	200	400	800
Nage libre	18	18	18	12	
Dos	18	18	18		
Brasse	18	18	18		
Papillon	18	18			
4 nages			18		

Rangs retenus par épreuve U13					
Style - Distance	50	100	200	400	800
Nage libre	24	24	24	16	16
Dos	24	24	24		
Brasse	24	24	24		
Papillon	24	24	24		
4 nages			24	16	

PREMIÈRE QUINZAINE DE JUILLET

Chaque rang ci-dessus deviendra le temps de référence de chaque épreuve, base de calcul pour déterminer les temps de qualification de la seconde phase.

Le tableau des qualifiés sera publié seconde quinzaine de septembre.

PHASE 2 Championnats départementaux d'Automne en webconfront@tion

- Compétition en petit bassin.
- Qualification aux championnats de France en réalisant les temps de la grille ci-après.

Les qualifié(e)s de la phase N°1 sont autorisés à participer.

Organisation possible du 15 septembre au 22 novembre. Les gestionnaires devront impérativement utiliser l'id de compétition 338.

Trophées U13

Le 1er décembre, les 8 premières et 8 premiers U12, les 10 premières et 10 premiers U13 :

- du Trophée 4 nageur,
- du Trophée du nageur complet,

sont automatiquement qualifiés aux championnats de France, avec choix illimité sur l'ensemble des épreuves qui leur sont proposées.



FRANCE U13 25m



Cholet

17 au 19 décembre

Engagements du 1er au 13 décembre

Réunion technique le 15 décembre en visio

TEMPS À RÉALISER LORS DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX D'AUTOMNE EN WEBCONFRONT@TION (Id338) bassin de 25m

U12, nées en 2014 et après	Epreuves	U13, nées en 2013
Publication fin juillet	50 nage libre 100 nage libre 200 nage libre 400 nage libre 800 nage libre 50 dos 100 dos 200 dos 50 brasse 100 brasse 200 brasse 50 papillon 100 papillon 200 papillon 200 4 nages 400 4 nages	Publication fin juillet

Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés

U12, nés en 2014	Epreuves	U13, nés en 2013
Publication fin juillet	50 nage libre 100 nage libre 200 nage libre 400 nage libre 800 nage libre 50 dos 100 dos 200 dos 50 brasse 100 brasse 200 brasse 50 papillon 100 papillon 200 papillon 200 4 nages 400 4 nages	Publication fin juillet

Toute performance réalisée en dehors de ce format de compétition (id338) ne pourra prétendre être qualificative aux France U13



FRANCE U13 25m



Cholet 17 au 19 décembre

Engagements du 1er au 13 décembre

Réunion technique le 15 décembre en visio

Contenu du programme

32 épreuves individuelles pour les U13 nés en 2013

- 16 en filles, 16 en garçons, classement au temps avec une série rapide.
- 26 épreuves individuelles pour les U12 nées en 2014 et après, nés en 2014.
- 13 en filles, 13 en garçons, classement au temps avec une série rapide.

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français sont limités à un seul par série rapide.

Pas de course complémentaire.

Les nageurs licenciés dans les DOM-TOM pourront demander à s'inscrire avec la mention « Hors Concours » dans les épreuves incomplètes. Les inscriptions se feront sur place.

Ces championnats ne sont pas OPEN aux sélections étrangères.

Cérémonie d'ouverture des championnats

Les premières et premiers nageurs des Trophées U13, dont le nombre est déterminé pour chaque année d'âge seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie d'ouverture de ces championnats. Les nageurs(ses) classé(e)s de 1 à 3 recevront une médaille, les nageurs(ses) suivant(e)s, un diplôme.

jeudi 17 décembre 2026	vendredi 18 décembre 2026	samedi 19 décembre 2026
<i>Matin</i>	<i>Matin</i>	<i>Matin</i>
200 dos ♀	200 dos ♂	200 papillon ♀
50 nage libre ♂	50 nage libre ♀	100 dos ♂
50 papillon ♀	50 papillon ♂	100 brasse ♀
200 brasse ♂	200 brasse ♀	400 4 nages ♂
400 nage libre ♀	400 nage libre ♂	200 nage libre ♀
<i>Après-midi</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Après-midi</i>
100 papillon ♂	100 papillon ♀	200 papillon ♂
50 brasse ♀	50 brasse ♂	100 dos ♀
800 nage libre ♂	800 nage libre ♀	100 brasse ♂
200 4 nages ♀	200 4 nages ♂	400 4 nages ♀
50 dos ♂	50 dos ♀	200 nage libre ♂
100 nage libre ♀	100 nage libre ♂	

Tarifs des épreuves en attente de l'AG 26



FRANCE U13 25m



Cholet

17 au 19 décembre

Engagements du 1er au 13 décembre

Réunion technique le 15 décembre en visio

Récompenses

Le vainqueur de chaque épreuve sera déclaré « Champion de France U13 »

Toutes les courses feront l'objet d'un podium (les 3 premiers) récompensé par une médaille de la Fédération Française de Natation. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés Fédération Française de Natation figureront en doublon sur les podiums. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer 4 points pour leur participation aux championnats ET les **16 premières et 16 premiers U12 et U13 de CHAQUE épreuve** marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	40	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

Tout disqualifié sera exclu de ce classement (pour l'épreuve concernée).



Championnats de Ligues

consultables en webconfront@tion - valorisés au Trophée Promotionnel

Période #1 => du 6 au 22 mars **Période #2** => du 20 juin au 5 juillet

QUALIFICATION POUR LE PROGRAMME NATIONAL

Tout temps réalisé lors de ces championnats, correspondant à ceux exigés pour la ou les compétitions(s) suivante(s) octroiera la possibilité de s'y engager :

- Challenge National #1 et #2,
- championnats de France U18
- championnats de France ELITE,
- Open d'Été.

Les performances réalisées seront également prises en compte :

- pour les qualifications aux rankings pour les France ELITE 2026 en 25m
- pour les qualifications aux rankings pour les France U18 2026 en 25m
- pour la saison 2027.

DÉCLARATION DES COMPÉTITIONS

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Chaque Ligue devra demander la déclaration de leurs championnats à la Fédération Française de Natation, [ici](#).

JURY

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

CONTENU DU PROGRAMME

Les programmes construits par les Ligues sont libres d'intégrer ou non l'ensemble des épreuves World Aquatics.

LES MODALITÉS D'ORGANISATION

Les regroupements de Ligues sont possibles, mais les championnats ainsi organisés seront considérés comme championnats de Ligue à part entière pour chaque Ligue participante. Proposer les deux formats, regroupement de ligues + championnats de Ligue pour une même ligue participante aux deux, et pour la même période ne sera pas permis

En dehors des regroupements de Ligues, un nageur licencié dans une Ligue **ne pourra pas participer à un championnat d'une autre Ligue** à l'exception des nageurs s'entraînant dans un club identifié dans le PPF. Ils devront alors choisir l'une des deux ligues le cas échéant.



Championnats de Ligues

consultables en webconfront@tion - valorisés au Trophée Promotionnel

Période #1 => du 6 au 22 mars **Période #2** => du 20 juin au 5 juillet

LA VALORISATION D'UN NIVEAU PROMOTIONNEL

La performance **est au centre** du Classement National des Clubs (CNC).

En nous appuyant sur les webconfront@tions, nous mettons en lumière un niveau de pratique promotionnel.

Tous les niveaux nationaux (U18, Elite 50 m, U13 et Open d'Eté) sont cotés au CNC. La participation à ces événements nationaux est adossée à la réalisation de performances identifiées dans les grilles de qualification.

Le niveau promotionnel sera identifié par rapport aux grilles des Championnats de France U18 et des Championnats de France ELITE. Ainsi, toutes les nageuses et nageurs n'ayant réalisé aucune performance de la grille U18 ou ELITE, à la veille de la compétition en référence **seront considérés comme appartenant au niveau promotionnel**.

Pour le calcul de l'attribution des points, **seuls les résultats des séries seront pris en compte**. Ainsi, chaque Ligue pourra organiser son format de compétition comme elle le souhaite : classements au temps ou séries-finales.

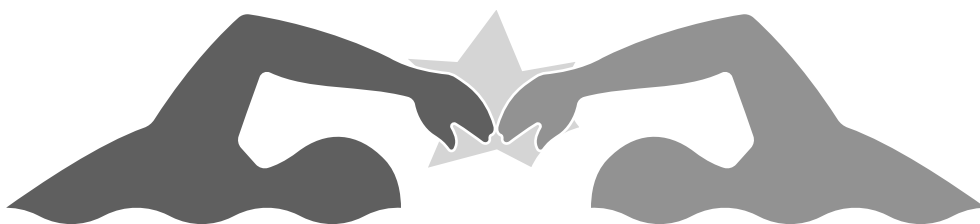
Les résultats seront pris toutes années d'âge confondues. Ainsi, chaque Ligue pourra organiser son programme à sa guise.

C'est à cet instant que chaque webconfront@tion sera utilisée pour établir le classement du Trophée Promotionnel.

Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France U18 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16ème selon la table de points ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	60	48	34	32	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19

Tout nageur se verra attribuer 1 point au titre de sa participation.



Challenge National #1

Grand
bassin

A définir

17 au 19 avril

Qualifications du 01/01/2025 au 22/03/2026

6 réunions

Format classement au temps avec 2 séries finales par épreuve

RÉALISATION DES TEMPS DE QUALIFICATION

Seront qualifiés les nageurs qui auront réalisé les temps exigés lors des compétitions listées ci-après :

- les championnats nationaux 2025 en grand bassin,
- le Circuit FFN des meetings Qualificatifs 2025,
- les webconfrontations des Ligues #1 (2025 & 2026) et #2 (2025),
- le meeting de Ligue labellisé de février 2026,
- les compétitions internationales inscrites aux calendriers European Aquatics® et/ou World Aquatics présentes dans la base de données fédérales, **UNIQUEMENT en 2025**.

Les nageurs qualifiés pour les championnats de France ELITE 2026 ne peuvent pas s'engager.

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

Chaque nageur pourra choisir une épreuve complémentaire, deux pour les nageurs licenciés dans les DOM-TOM.

QUALIFICATION POUR LE PROGRAMME NATIONAL

Tout temps réalisé lors de ce challenge national #1, correspondant à ceux exigés pour la ou les compétitions(s) suivante(s) octroiera la possibilité de s'y engager :

- championnats de France U18,
- championnats de France ELITE,
- Open d'Été.

Les performances réalisées seront également prises en compte :

- pour les qualifications aux rankings pour les France ELITE 2026 en 25m
- pour les qualifications aux rankings pour les France U18 2026 en 25m
- pour la saison 2027.

LE CHALLENGE NATIONAL EN WEBCONFRONTATION

Le Challenge National #1 et le Challenge National #2 seront concaténés en webconfrontation pour retenir le meilleur résultat de chaque nageur pour chaque épreuve.

Sur ce classement final, les 4 premiers de chaque épreuve, toutes années d'âge confondues, seront qualifiés pour :

- les championnats de France ELITE,
- l'Open d'Été.

RÉCOMPENSES

Les récompenses sont laissées à l'initiative des organisateurs.



Challenge National #1

Grand
bassin

A définir

17 au 19 avril

Qualifications du 01/01/2025 au 22/03/2026

6 réunions

Format classement au temps avec 2 séries finales par épreuve

LA VALORISATION D'UN NIVEAU PROMOTIONNEL

La performance **est au centre** du Classement National des Clubs (CNC).

En nous appuyant sur les webconfront@tions, nous mettons en lumière un niveau de pratique promotionnel.

Tous les niveaux nationaux (U18, Elite 50 m, U13 et Open d'Été) sont cotés au CNC. La participation à ces événements nationaux est adossée à la réalisation de performances identifiées dans les grilles de qualification.

Le niveau promotionnel sera identifié par rapport aux grilles des Championnats de France U18 et des Championnats de France ELITE. Ainsi, toutes les nageuses et nageurs n'ayant réalisé aucune performance de la grille U18 ou ELITE, à la veille de la compétition en référence **seront considérés comme appartenant au niveau promotionnel**.

C'est à cet instant que chaque webconfront@tion sera utilisée pour établir le classement du Trophée Promotionnel.

Les résultats de toutes les épreuves seront pris en compte pour calculer le classement du Trophée Promotionnel. Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France U18 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16ème selon la table de points ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	60	48	34	32	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19

Tout nageur se verra attribuer 1 point au titre de sa participation.



Challenge National #1

Grand bassin

A définir

17 au 19 avril

Qualifications du 01/01/2025 au 22/03/2026

6 réunions

Format classement au temps avec 2 séries finales par épreuve

Temps de qualification par épreuve

Epreuves ♀	U 14	U 15	U 16	U 17	18 ans et +
50 nage libre	30.00	29.27	28.81	28.28	27.78
100 nage libre	1:05.44	1:03.25	1:02.30	1:01.26	1:00.14
200 nage libre	2:23.06	2:17.79	2:16.07	2:13.10	2:10.93
400 nage libre	4:59.08	4:49.32	4:43.52	4:37.78	4:35.88
800 nage libre	10:13.83	09:51.04	09:44.04	09:29.18	9:28.20
1500 nage libre	19:49.92	18:56.48	18:38.79	18:20.28	18:13.35
50 dos	34.44	33.41	32.70	32.18	31.68
100 dos	1:14.41	1:12.35	1:10.77	1:09.28	1:08.42
200 dos	2:40.03	2:35.79	2:32.68	2:30.73	2:28.96
50 brasse	38.22	36.94	36.10	35.53	35.12
100 brasse	1:23.64	1:20.54	1:19.48	1:18.70	1:17.17
200 brasse	3:00.55	2:54.23	2:52.23	2:49.39	2:47.30
50 papillon	31.99	30.91	30.33	29.79	29.36
100 papillon	1:12.36	1:09.53	1:07.97	1:06.85	1:05.70
200 papillon	2:46.72	2:37.96	2:34.34	2:29.24	2:28.29
200 4 nages	2:41.83	2:37.68	2:34.07	2:32.09	2:29.02
400 4 nages	5:43.70	5:29.19	5:25.26	5:19.52	5:16.00

Epreuves ♂	U 14	U 15	U 16	U 17	U 18	19 ans et +
50 nage libre	28.02	27.00	26.12	25.48	24.84	24.44
100 nage libre	1:01.26	58.93	56.93	55.45	54.42	53.25
200 nage libre	2:14.21	2:08.86	2:03.93	2:01.26	1:58.94	1:57.39
400 nage libre	4:44.19	4:30.83	4:23.22	4:14.73	4:09.85	4:08.94
800 nage libre	9:48.60	9:20.25	9:04.18	8:48.92	8:40.26	8:37.19
1500 nage libre	18:51.63	17:53.12	17:17.49	16:47.06	16:30.90	16:29.77
50 dos	32.56	31.08	29.97	29.06	28.52	27.96
100 dos	1:10.88	1:06.67	1:04.64	1:02.82	1:01.49	1:00.34
200 dos	2:34.72	2:25.31	2:20.52	2:16.29	2:14.55	2:12.77
50 brasse	36.08	33.90	32.72	31.86	31.00	30.69
100 brasse	1:19.26	1:15.06	1:11.75	1:09.62	1:08.33	1:07.56
200 brasse	2:53.67	2:43.48	2:35.66	2:32.48	2:31.01	2:29.28
50 papillon	30.12	28.81	27.78	26.96	26.31	25.96
100 papillon	1:07.77	1:04.45	1:01.83	1:00.22	58.85	57.75
200 papillon	2:34.90	2:24.15	2:20.16	2:16.24	2:13.32	2:11.88
200 4 nages	2:33.78	2:25.89	2:21.36	2:17.25	2:14.41	2:13.15
400 4 nages	5:25.29	5:10.49	4:59.63	4:52.58	4:47.44	4:44.33



Challenge National #1

Grand
bassin

A définir

17 au 19 avril

Qualifications du 01/01/2025 au 22/03/2026

6 réunions

Format classement au temps avec 2 séries finales par épreuve

PROGRAMME

34 épreuves individuelles (12€/épr.)- Premières séries - 2 séries finales par épreuve

vendredi 17 avril 2026

800 nage libre ♂

200 brasse ♀

100 brasse ♂

50 dos ♀

200 papillon ♂



samedi 18 avril 2026

800 nage libre ♀

200 brasse ♂

100 brasse ♀

50 dos ♂

200 papillon ♀



dimanche 19 avril 2026

1500 nage libre ♂

50 nage libre ♀

50 brasse ♂

200 4 nages ♀

100 nage libre ♂



vendredi 17 avril 2026

200 nage libre ♂

400 nage libre ♀

50 papillon ♂

100 papillon ♀

400 4 nages ♂

200 dos ♀

100 dos ♂

samedi 18 avril 2026

200 nage libre ♀

400 nage libre ♂

50 papillon ♀

100 papillon ♂

400 4 nages ♀

200 dos ♂

100 dos ♀

dimanche 19 avril 2026

1500 nage libre ♀

50 nage libre ♂

50 brasse ♀

200 4 nages ♂

100 nage libre ♀



Challenge National #2

Grand
bassin

A définir

22 au 24 mai

Qualifications du 01/01/2025 au 19/04/2026

6 réunions

Format classement au temps avec 2 séries finales par épreuve

RÉALISATION DES TEMPS DE QUALIFICATION

Seront qualifiés les nageurs qui auront réalisé les temps exigés lors des compétitions listées ci-après :

- les championnats nationaux 2025 en grand bassin,
- le Circuit FFN des meetings Qualificatifs 2025,
- les webconfrontations des Ligues #1 (2025 & 2026) et #2 (2025),
- le meeting de Ligue labellisé de février 2026,
- le Challenge National #1 de mars 2026,
- les compétitions internationales inscrites aux calendriers European Aquatics® et/ou World Aquatics présentes dans la base de données fédérales, **UNIQUEMENT en 2025**.

Les nageurs qualifiés pour les championnats de France ELITE 2026 ne peuvent pas s'engager.

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

Chaque nageur pourra choisir une épreuve complémentaire, deux pour les nageurs licenciés dans les DOM-TOM.

QUALIFICATION POUR LE PROGRAMME NATIONAL

Tout temps réalisé lors de ce challenge national #2, correspondant à ceux exigés pour la ou les compétitions(s) suivante(s) octroiera la possibilité de s'y engager :

- championnats de France ELITE,
- Open d'Été.

Les performances réalisées seront également prises en compte :

- pour les qualifications aux rankings pour les France ELITE 2026 en 25m
- pour les qualifications aux rankings pour les France U18 2026 en 25m
- pour la saison 2027.

LE CHALLENGE NATIONAL EN WEBCONFRONTATION

Le Challenge National #1 et le Challenge National #2 seront concaténés en webconfrontation pour retenir le meilleur résultat de chaque nageur pour chaque épreuve.

Sur ce classement final, les 4 premiers de chaque épreuve, toutes années d'âge confondues, seront qualifiés pour :

- les championnats de France ELITE,
- l'Open d'Été.

RÉCOMPENSES

Les récompenses sont laissées à l'initiative des organisateurs.



Challenge National #2

Grand
bassin

A définir

22 au 24 mai

Qualifications du 01/01/2025 au 19/04/2026

6 réunions

Format classement au temps avec 2 séries finales par épreuve

LA VALORISATION D'UN NIVEAU PROMOTIONNEL

La performance **est au centre** du Classement National des Clubs (CNC).

En nous appuyant sur les webconfront@tions, nous mettons en lumière un niveau de pratique promotionnel.

Tous les niveaux nationaux (U18, Elite 50 m, U13 et Open d'Été) sont cotés au CNC. La participation à ces événements nationaux est adossée à la réalisation de performances identifiées dans les grilles de qualification.

Le niveau promotionnel sera identifié par rapport aux grilles des Championnats de France U18 et des Championnats de France ELITE. Ainsi, toutes les nageuses et nageurs n'ayant réalisé aucune performance de la grille U18 ou ELITE, à la veille de la compétition en référence **seront considérés comme appartenant au niveau promotionnel**.

C'est à cet instant que chaque webconfront@tion sera utilisée pour établir le classement du Trophée Promotionnel.

Les résultats de toutes les épreuves seront pris en compte pour calculer le classement du Trophée Promotionnel. Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France U18 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16ème selon la table de points ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	60	48	34	32	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19

Tout nageur se verra attribuer 1 point au titre de sa participation.



Challenge National #2

Grand bassin

A définir

22 au 24 mai

Qualifications du 01/01/2025 au 19/04/2026

6 réunions

Format classement au temps avec 2 séries finales par épreuve

Temps de qualification par épreuve

Epreuves ♀	U 14	U 15	U 16	U 17	18 ans et +
50 nage libre	30.00	29.27	28.81	28.28	27.78
100 nage libre	1:05.44	1:03.25	1:02.30	1:01.26	1:00.14
200 nage libre	2:23.06	2:17.79	2:16.07	2:13.10	2:10.93
400 nage libre	4:59.08	4:49.32	4:43.52	4:37.78	4:35.88
800 nage libre	10:13.83	09:51.04	09:44.04	09:29.18	9:28.20
1500 nage libre	19:49.92	18:56.48	18:38.79	18:20.28	18:13.35
50 dos	34.44	33.41	32.70	32.18	31.68
100 dos	1:14.41	1:12.35	1:10.77	1:09.28	1:08.42
200 dos	2:40.03	2:35.79	2:32.68	2:30.73	2:28.96
50 brasse	38.22	36.94	36.10	35.53	35.12
100 brasse	1:23.64	1:20.54	1:19.48	1:18.70	1:17.17
200 brasse	3:00.55	2:54.23	2:52.23	2:49.39	2:47.30
50 papillon	31.99	30.91	30.33	29.79	29.36
100 papillon	1:12.36	1:09.53	1:07.97	1:06.85	1:05.70
200 papillon	2:46.72	2:37.96	2:34.34	2:29.24	2:28.29
200 4 nages	2:41.83	2:37.68	2:34.07	2:32.09	2:29.02
400 4 nages	5:43.70	5:29.19	5:25.26	5:19.52	5:16.00

Epreuves ♂	U 14	U 15	U 16	U 17	U 18	19 ans et +
50 nage libre	28.02	27.00	26.12	25.48	24.84	24.44
100 nage libre	1:01.26	58.93	56.93	55.45	54.42	53.25
200 nage libre	2:14.21	2:08.86	2:03.93	2:01.26	1:58.94	1:57.39
400 nage libre	4:44.19	4:30.83	4:23.22	4:14.73	4:09.85	4:08.94
800 nage libre	9:48.60	9:20.25	9:04.18	8:48.92	8:40.26	8:37.19
1500 nage libre	18:51.63	17:53.12	17:17.49	16:47.06	16:30.90	16:29.77
50 dos	32.56	31.08	29.97	29.06	28.52	27.96
100 dos	1:10.88	1:06.67	1:04.64	1:02.82	1:01.49	1:00.34
200 dos	2:34.72	2:25.31	2:20.52	2:16.29	2:14.55	2:12.77
50 brasse	36.08	33.90	32.72	31.86	31.00	30.69
100 brasse	1:19.26	1:15.06	1:11.75	1:09.62	1:08.33	1:07.56
200 brasse	2:53.67	2:43.48	2:35.66	2:32.48	2:31.01	2:29.28
50 papillon	30.12	28.81	27.78	26.96	26.31	25.96
100 papillon	1:07.77	1:04.45	1:01.83	1:00.22	58.85	57.75
200 papillon	2:34.90	2:24.15	2:20.16	2:16.24	2:13.32	2:11.88
200 4 nages	2:33.78	2:25.89	2:21.36	2:17.25	2:14.41	2:13.15
400 4 nages	5:25.29	5:10.49	4:59.63	4:52.58	4:47.44	4:44.33



Challenge National #2

Grand
bassin

A définir

22 au 24 mai

Qualifications du 01/01/2025 au 19/04/2026

6 réunions

Format classement au temps avec 2 séries finales par épreuve

PROGRAMME

34 épreuves individuelles (12€/épr.)- Premières séries - 2 séries finales par épreuve

vendredi 22 mai 2026

200 nage libre ♂

400 nage libre ♀

50 papillon ♂

100 papillon ♀

400 4 nages ♂



samedi 23 mai 2026

200 nage libre ♀

400 nage libre ♂

50 papillon ♀

100 papillon ♂

400 4 nages ♀



dimanche 24 mai 2026

1500 nage libre ♀

50 nage libre ♂

50 brasse ♀

200 dos ♂

100 nage libre ♀



vendredi 22 mai 2026

100 dos ♂

200 brasse ♀

100 brasse ♂

50 dos ♀

200 papillon ♂

200 4 nages ♀

800 nage libre ♂

samedi 23 mai 2026

100 dos ♀

200 brasse ♂

100 brasse ♀

50 dos ♂

200 papillon ♀

200 4 nages ♂

800 nage libre ♀

dimanche 24 mai 2026

1500 nage libre ♂

50 nage libre ♀

50 brasse ♂

200 dos ♀

100 nage libre ♂



Championnats U13 des Ligues

consultables en webconfront@tion - Qualificatifs pour les France U13

Filles 13 ans et moins - Garçons 12 et 13 ans

bassin de 50m

27 et 28 juin

Aucun objectif chronométrique national à atteindre! Telle reste l'ambition de cette webconfront@tion. Seule la performance de l'instant T est à apprécier!

Chaque Ligue conserve tout liberté pour définir les modalités d'accès à sa webconfront@tion U13 :

- sur rankings,
- et/ou sur grilles de qualification,
- et/ou sur des parcours de compétitions, via les Trophées U13 ou sur d'autres schémas.

Tout est possible.

Mais tout se construit dans la collégialité, sur la base d'un travail commun entre les responsables techniques de la Ligue et départementaux, au regard des spécificités de son territoire et des objectifs à atteindre. **Les Équipes Techniques de Ligues doivent ici pleinement s'exprimer!**

DÉCLARATION DES COMPÉTITIONS

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat par les Ligues en choisissant l'id 337 « Webconfront@tion U13 des Ligues ».

JURY

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

CONTENU DU PROGRAMME

2 jours - 4 réunions

13 ans : 32 épreuves

12 ans : 26 épreuves (200 papillon, 400 4 nages et 800 nage libre ne sont pas au programme).

Toutes les épreuves sont au format « Classement au temps »

Le programme de la compétition ci-après fait est celui qui sera commun à toutes les Ligues les 27 et 28 juin.

Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés

RÉCOMPENSES

À la discrétion de chaque Ligue tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.



Championnats U13 des Ligues

consultables en webconfront@tion - Qualificatifs pour les France U13

Filles 13 ans et moins - Garçons 12 et 13 ans

bassin de 50m

27 et 28 juin

Matins

samedi 27 juin 2026

800 nage libre ♀
100 papillon ♂
200 dos ♀
200 nage libre ♂
50 brasse ♀
100 dos ♂
100 nage libre ♀



dimanche 28 juin 2026

800 nage libre ♂
100 papillon ♀
200 dos ♂
200 nage libre ♀
50 brasse ♂
100 dos ♀
100 nage libre ♂



Après-midis

samedi 27 juin 2026

400 nage libre ♂
50 dos ♀
200 papillon ♂
200 4 nages ♀
50 nage libre ♂
200 brasse ♀
400 4 nages ♂
50 papillon ♀
100 brasse ♂

dimanche 28 juin 2026

400 nage libre ♀
50 dos ♂
200 papillon ♀
200 4 nages ♂
50 nage libre ♀
200 brasse ♂
400 4 nages ♀
50 papillon ♂
100 brasse ♀



Coupe de France des Départements

Ligue

ou regroupement de ligues
bassin de 25 mètres

Equipes de 10 nageuses et/ou 10 nageurs composées avec maximum CINQ 13 ans.
Les 11 ans sont autorisés à intégrer les équipes.

Organisation de la phase qualificative possible jusqu'au 12 juillet

10 épreuves individuelles

400 et 200 nage libre, 200 dos, 200 brasse, 200 papillon, 400 et 200 4 nages, 50 papillon, 50 dos, 50 brasse.

4 épreuves de relais

10x50 nage libre, 4x100 4 nages, 4x50 4 nages, 10x100 nage libre.

Règlement de la compétition

Organisée par la Ligue ou par un regroupement de Ligues, les engagements se feront sous la bannière du département d'appartenance. L'utilisation d'un bassin de 8 ou 10 couloirs est fortement recommandée.

La compétition, organisée sur un week-end, devra se dérouler sur deux réunions :

- réunion N°1 le samedi après-midi, réunion N°2 le dimanche matin.
- Chaque nageur s'engagera sur UNE épreuve individuelle.
- Chaque nageur devra participer au relais 10 x 50 nage libre ET au relais 10 x 100 nage libre.
- Les relais 4 x 50 4 nages et 4 x 100 4 nages seront composés par HUIT nageurs différents.

Huit nageurs devront ainsi disputer une épreuve individuelle et trois relais, deux nageurs devront disputer une épreuve individuelle et deux relais.

Dérogation pour les départements Outre-Mer

Les distances entre nos départements d'outre-mer sont trop importantes et les déplacements trop coûteux pour exiger l'organisation d'une confrontation en présentiel.

Les équipes départementales seront donc constituées par une sélection « sur le papier » :

- en sélectionnant les performances présentes dans notre base fédérale, que les responsables prendront en compte pour désigner les nageurs sur chaque épreuve individuelle,
- en proposant des épreuves pour enregistrer les performances de relais constitués à l'occasion de compétitions et/ou regroupements que les responsables organiseront en conditions réelles de compétition.

Le Département Natation Course agglomèrera ces performances pour constituer un résultat de compétition virtuelle.

Il sera également possible de regrouper les forces de plusieurs départements pour constituer une seule équipe. Ce seront alors les résultats de cette équipe, engagée sous bannière spécifique, qui seront intégrés à la compétition virtuelle, et classée avec l'ensemble des autres départements.

!! En cas de regroupement de départements d'outre-mer pour constituer une équipe, chaque département qui la compose ne pourra prétendre aux points du classement à prendre en compte pour le volet Coupe de France des Départements de Mon Département en action. Les points du dernier classé leur seront alors attribués.



Coupe de France des Départements

Ligue

ou regroupement de ligues
bassin de 25 mètres

Equipes de 10 nageuses et/ou 10 nageurs composées avec maximum CINQ 13 ans.
Les 11 ans sont autorisés à intégrer les équipes.

Organisation de la phase qualificative possible jusqu'au 12 juillet

Gestion des épreuves des remplaçants

A l'instar des règlements de nos Interclubs, une épreuve pourra être organisée pour les remplaçants de chaque équipe (course(s) exclusivement individuelle(s) à déterminer lors de la réunion technique).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition (exemple : Courses des remplaçants de la CdFD - Ligue XX)

Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement à odp@ffnatation.fr, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Précisions sur la mobilisation des remplaçants

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédant le départ du 10x50 nage libre (1^{ère} épreuve), il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10 x 50 nage libre. Dans le cas où les résultats feraient apparaître plus de 10 nageurs dans la composition d'une équipe, celle-ci sera déclassée à 0 point.

Dans TOUS les cas, une équipe ne pourra pas présenter plus de 5 nageurs de 13 ans dans sa composition. Ainsi un 11-12 ans peut remplacer un 13 ans et l'équipe afficher six 11-12 ans et quatre 13 ans, mais un 13 ans ne pourra pas remplacer un 11-12 ans et afficher quatre 11-12 ans et six 13 ans. Les remplacements 11-12 ans pour 11-12 ans et 13 ans pour 13 ans restent possibles.

Classement de la compétition

Le classement des équipes se fera au cumul des points de toutes les épreuves (individuelles et relais).

En cas d'égalité, le relais 10x100 nage libre sera pris en considération pour départager les ex aequo, puis le 10x50 nage libre, puis le 4x100 4 nages, puis le 4x50 4 nages.

Le classement sera publié la 2^{ème} quinzaine de juillet. Les organisateurs adopteront la plus grande vigilance et la plus grande rigueur possible pour vérifier l'exactitude des résultats à remonter vers le serveur fédéral. La période de réclamation prendra fin juillet.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.



Coupe de France des Départements

Ligue

ou regroupement de ligues
bassin de 25 mètres

Equipes de 10 nageuses et/ou 10 nageurs composées avec maximum CINQ 13 ans.
Les 11 ans sont autorisés à intégrer les équipes.

Organisation de la phase qualificative possible jusqu'au 12 juillet

Réunion N°1

samedi après-midi	10 x 50 nage libre ♂
Ouverture des portes	10 x 50 nage libre ♀
14h00	200 4 nages ♂
Début des épreuves	400 4 nages ♀
15h30	200 papillon ♂
<i>Horaires recommandés</i>	50 brasse ♀
	50 brasse ♂
	200 papillon ♀
	200 dos ♂
	200 dos ♀
	400 nage libre ♂
	200 nage libre ♀
<i>Les courses des remplaçants peuvent être positionnées de façon à proposer des pauses avant ou après les relais.</i>	4 x 50 4 nages ♂
	4 x 50 4 nages ♀

Réunion N°2

dimanche matin	10 x 100 nage libre ♀
Ouverture des portes	10 x 100 nage libre ♂
7h30	200 4 nages ♀
Début des épreuves	400 4 nages ♂
9h00	50 papillon ♀
<i>Horaires recommandés</i>	50 papillon ♂
	200 brasse ♀
	200 brasse ♂
	50 dos ♀
	50 dos ♂
	400 nage libre ♀
	200 nage libre ♂
	4 x 100 4 nages ♀
	4 x 100 4 nages ♂

* **La finale** se déroulera sur deux demi-journées :
Réunion N°1 le 20 décembre après-midi
Réunion N°2 le 21 décembre le matin



Finale Coupe de France des Départements

Équipes de 10 nageuses et/ou 10 nageurs composées avec maximum CINQ 13 ans.

Dimanche 20 décembre après-midi - Lundi 21 décembre matin

Cholet

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons de la phase qualificative seront qualifiées à la finale nationale. Les équipes classées de 17 à 20 seront mises en liste d'attente jusque fin septembre.

Le règlement de la compétition est identique en tout point à celui de la phase qualificative.

La première réunion se déroulera le 20 décembre après-midi.

La deuxième réunion se déroulera le 21 décembre matin, avec une fin programmée avant 12h30.

Délégués des sélections départementales

Un délégué pour chaque département devra être désigné en son sein.

Sa présence lors de la réunion technique est obligatoire. Son absence pourrait lui être préjudiciable selon la nature de ses interventions au cours de la compétition.

Il sera LE SEUL INTERLOCUTEUR avec la direction de la compétition, le secrétariat sportif (modifications d'équipes, composition des relais) et les juges arbitres (informations, réclamations).

Un remplaçant sera également désigné pour pallier toute incapacité fortuite du titulaire. Dans tous les cas, seule une personne à la fois pourra porter la voix de son département.

Récompenses

Une coupe aux trois premières équipes filles, aux trois premières équipes garçons et une médaille pour chaque nageur accédant au podium.

Classement spécifique de la compétition

La Coupe de France des Départements s'inscrit dans le programme «Mon département en actions».

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons auront les 16 premiers rangs de points de la table de transposition, le classement de la phase de qualification sera alors utilisé pour attribuer les points à partir de la 17ème place.

Le classement sera calculé et publié à l'issue de la phase finale. Jusqu'à cette échéance, toutes les équipes seront créditées de 30 points sur le site fédéral.



Championnats départementaux d'automne

consultables en webconfront@tion - valorisés au Trophée Promotionnel

Période => du 15 septembre au 20 décembre

QUALIFICATION POUR LE PROGRAMME NATIONAL

Tout temps réalisé lors de ces championnats, date limite d'organisation fixée au 22 novembre, correspondant à ceux exigés pour la compétition suivante octroiera la possibilité de s'y engager :

- championnats de France U13.



DÉCLARATION DES COMPÉTITIONS

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

Id.338 : Championnats départementaux Automne petit bassin (Web Confront@tion)

CONTENU DU PROGRAMME

Les programmes construits par les Comités Départementaux sont libres d'intégrer ou non l'ensemble des épreuves World Aquatics.

Selon le nombre des compétiteurs, les Comités Départementaux sont libres d'organiser un championnat dédié aux U13, jusqu'à la date limite de qualification, puis de proposer aux autres années d'âge cette même compétition, plus tard.

LA VALORISATION D'UN NIVEAU PROMOTIONNEL

La performance **est au centre** du Classement National des Clubs (CNC).

En nous appuyant sur les webconfront@tions, nous mettons en lumière un niveau de pratique promotionnel.

Tous les niveaux nationaux (U18, Elite 50 m, U13 et Open d'Eté) sont cotés au CNC. La participation à ces événements nationaux est adossée à la réalisation de performances identifiées dans les grilles de qualification.

Le niveau promotionnel sera identifié par rapport aux grilles des Championnats de France U18 et des Championnats de France ELITE. Ainsi, toutes les nageuses et nageurs n'ayant réalisé aucune performance de la grille U18 ou ELITE, à la veille de la compétition en référence **seront considérés comme appartenant au niveau promotionnel**.

Pour le calcul de l'attribution des points, **seuls les résultats des séries seront pris en compte**. Ainsi, chaque Ligue pourra organiser son format de compétition comme elle le souhaite : classements au temps ou séries-finales.

Les résultats seront pris toutes années d'âge confondues. Ainsi, chaque Ligue pourra organiser son programme à sa guise.

C'est à cet instant que chaque webconfront@tion sera utilisée pour établir le classement du Trophée Promotionnel.

Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France U18 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16ème selon la table de points ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	60	48	34	32	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19

Tout nageur se verra attribuer 1 point au titre de sa participation.



4èmes Trophées U11

Nous n'envisageons pas la formation du nageur en réduisant celle-ci à la pratique et maîtrise d'une nage plutôt qu'une autre, pas plus que nous envisageons l'accès à la performance autour de la maîtrise inconditionnelle de toutes les nages. Il nous semble préférable de laisser à chacun le choix de ses voies d'accession à l'activité, comme à la recherche de performance, en fonction de la singularité de son histoire, de son parcours, des conditions de pratiques et surtout de l'opportunité en fonction de son niveau d'expertise et de sa motivation d'élargir ou non le champ de sa pratique.

C'est donc à travers la conquête de deux Trophées disputés sur la totalité de la saison - entre le 1er janvier et le 20 décembre - que nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié.

La poursuite de ces deux Trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun.

Tout au long de la saison, lors de chaque compétition (déclarée a minima par le Comité Départemental), les réussites aux épreuves composant l'un ou l'autre des deux Trophées seront compilées dans notre base fédérale, sans considération de temps ou de points réalisés. Chaque Trophée sera automatiquement attribué à tout nageur de 11 ans et moins qui aura réussi les 4 épreuves du « 4 nageur » et/ou les 3 épreuves du « nageur complet ».

Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées, programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci.

Les Trophées collectés par les clubs grâce à leur nageur contribueront également au rayonnement de leur département via l'action de développement Mon Département en actions.

Trophée du 4 nageur, épreuves à réaliser :

10 ans et moins : 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.

11 ans : 50 papillon, 50 dos, 50 brasse et 50 nage libre.

Trophée du nageur complet, épreuves à réaliser :

10 ans et moins : 25 de spécialité* et 200 nage libre. * 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse

11 ans : 50 de spécialité*, 100 4 nages, 400 nage libre. * 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

Récompenses :

A l'instar de tout compétiteur disputant au moins une épreuve lors d'une compétition déclarée a minima par nos Comités Départementaux, chaque nageur marquera 5 points pour son club pour le Classement National des Clubs.



4èmes Trophées U11

Nous encourageons vivement que soient récompensés, à l'échelle de leur Comité Départemental Natation, l'ensemble des nageur qui émargeront en fin de saison sur les listes des Trophées U11 du 4 nageur et du nageur complet.

Intégration des Trophées U11 dans le programme « Mon département en actions »

La mise en oeuvre de ces trophées étant principalement prise en charge par nos Comités Départementaux, la **Fédération Française de Natation** veut mettre en valeur leur travail et leurs résultats obtenus.

Comme exposé brièvement ci-dessus, les Comités Départementaux peuvent proposer à leur population U11 tout un programme d'animation et/ou sportif qui correspondra à leur spécificité (densité, répartition territoriale...). **Rien n'empêche de concevoir des programmes innovants** qui proposeront de la confrontation sous toutes ses formes et d'y inclure une ou deux épreuves des Trophées U11. L'essentiel étant, à ces âges, de proposer des réunions courtes qui viseront à mettre le plus longtemps possible chaque nageur en action (ateliers tournants, parcours, confrontation collective) dans un temps de réunion le plus court possible (2 heures max conseillé).

L'objectif sera ici de donner un sens à l'activité de cette population EN DEHORS de leur club et de côtoyer d'autres enfants sous les yeux toujours admiratifs de leurs parents.

Ainsi, il sera possible, tout au long de la saison, de proposer l'ensemble des épreuves des Trophées U11 disséminées dans plusieurs rencontres au moins une fois, voir plusieurs fois...

Pour **mettre en valeur** l'activité de nos départements, Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information se propose de collecter et d'identifier les Trophées conquis par chaque nageur pour en faire un classement détaillé ci-après.

Pour les deux Trophées U11 (4 nageur et nageur complet), chaque fois qu'un Trophée aura été conquis, il sera comptabilisé au crédit du département d'appartenance. A l'issue de la saison, le total des Trophées obtenus sera capitalisé par chaque département et pris en compte.

Mais il convient de comparer ce qui est comparable.

La différence de densité peut être considérable d'un département à l'autre et il ne convient pas ici, de faire la part belle à la masse. **Le total de Trophées de chaque département sera donc divisé par le nombre de licences compétiteur U11** de ce même département. C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux pour le volet N°1 de « Mon département en actions ».

Ce classement sera utilisé pour attribuer des points selon une table de transposition, table qui sera utilisée à 3 autres occasions, et dont leur cumul donnera lieu à un classement général de tous les départements.



7èmes Trophées U13

A destination des 12 et 13 ans

L'accès à la performance ne se réduit pas à un seul chemin, ainsi nous n'envisageons pas d'opposer spécialisation et polyvalence, plutôt que d'imposer cette dernière, nous avons préféré qu'elle s'impose d'elle-même à nos athlètes et à nos entraîneurs comme une voie - peut-être une plus que d'autres - à privilégier pour accéder au plus haut niveau.

C'est donc à travers la conquête de deux trophées construits entre le 1er janvier et le 22 novembre que nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié.

La participation à ces deux trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun.

Le classement sera établi à partir du cumul des meilleurs des points obtenus par chaque nageur(euse) tout au long de la saison pour chacune des épreuves inscrites au trophée auxquelles il (elle) aura pris part lors des différentes compétitions référencées. Toutes les performances réalisées en bassin de 25 m et/ou 50 m dans les compétitions référencées seront prises en compte pour établir ce classement.

NDLR :Aucun temps de conversion ne sera appliqué pour faire le cumul des points marqués. Les meilleures cotations seront prises en compte sur chaque épreuve, que ce soit en bassin de 25m ou en bassin de 50m.

Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées, programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci.

Les Trophées collectés par les clubs grâce à leur nageur contribueront également au rayonnement de leur département via l'action de développement Mon Département en actions.

Trophée du 4 nageur, au cumul des points marqués :

12 ans : 100 papillon, 100 dos, 100 brasse et 100 nage libre. **Les 8 premières et 8 premiers sont qualifiés directement** aux championnats de France avec choix illimité sur l'ensemble des épreuves qui leur sont proposé.

13 ans : 200 papillon, 200 dos, 200 brasse et 200 nage libre. **Les 10 premières et 10 premiers sont qualifiés directement** aux championnats de France avec choix illimité sur l'ensemble des épreuves qui leur sont proposé.

Trophée du nageur complet, au cumul des points marqués :

12 ans : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 200 4 nages, 800 nage libre. **Les 8 premières et 8 premiers sont qualifiés directement** aux championnats de



7èmes Trophées U13

France avec choix illimité sur l'ensemble des épreuves qui leur sont proposé. * 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

13 ans : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 400 4 nages, 800 nage libre ou 1500 nage libre (le meilleur pris en compte). **Les 10 premières et 10 premiers sont qualifiés directement** aux championnats de France avec choix illimité sur l'ensemble des épreuves qui leur sont proposé * 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

Récompenses :

Les premières et premiers nageurs des Trophées U13 de la saison en cours, dont la répartition selon leurs années d'âge est détaillée dans le tableau ci-après, seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie d'ouverture des championnats de France U13. Les nageurs(ses) classé(e)s de 1 à 3 recevront une médaille, les nageurs(ses) suivant(e)s, un diplôme.

Ces nageuses et nageurs sont qualifiés d'office aux championnats de France U13 et seront libres de s'engager sur les courses de leurs choix, sans limitation en nombre d'épreuves.

Nous encourageons vivement que soient récompensés, à l'échelle de leur territoire (départements et ligues) les premiers nageurs vainqueurs des Trophées U13 : 4 nageur, nageur complet.

Dans le cas du transfert d'un nageur en cours de saison, le classement de celui-ci sera visible sous la bannière du club le plus récent.

Intégration des Trophées U13 dans le programme « Mon département en actions »

La mise en oeuvre de ces trophées étant principalement prise en charge par nos Comités Départementaux, la **Fédération Française de Natation veut mettre en valeur** leur travail et leurs résultats obtenus.

A l'instar des Trophées U11, nul besoin de proposer une journée de compétition avec les seules épreuves des Trophées U13. Nos systèmes informatiques recherchent l'ensemble des performances requises pour attribuer chaque Trophée à tout nageur qui aura disputé ses épreuves au cours de toute la saison.

Il importe de proposer à cette catégorie d'âge, véritable charnière entre une pratique régionale pour le plus grand nombre, et nationale pour les plus précoces, une activité sportive exhaustive répondant à son besoin d'exploration et d'expérimentation particulièrement accru.

Le programme sportif ne doit pas être un simple copie du national, mais bien une proposition réfléchie avant tout en fonction des caractéristiques propres à cette population et au regard du territoire auquel elle s'adresse, et ce, à l'appui de rencontres diverses et variées au niveau des épreuves proposées, des liens possibles entre elles (classement des clubs dans le département), des nageurs, au filtre de ce qui apparaît primordial au **développement de SA natation**: sprint, demi-fond, les 200, les styles, les groupements de styles, les relais...



7èmes Trophées U13

Pour mettre en valeur l'activité de nos départements, Nous prendrons en compte l'activité de chaque département sur ces Trophées. Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information pourra collecter les épreuves disputées par chaque nageur et faire la somme des points marqués.

A l'identique des Trophées U11, **le total de points de chaque département, constitué par leurs U13 au travers des différents trophées obtenus, sera divisé par le nombre de licences compétiteur U13** de ce même département. C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux pour le volet N°2 de « Mon département en actions ».



Listes ministérielles - Collectif National - Espoirs

Listes	ÉPREUVES INDIVIDUELLES bassin de 50 m									
Haut-Niveau	JO	CM		CE		J.MED	JMU	CMJ	CEJ	FOJE
		EO	ENO	EO	ENO			JOJ	J.EUR	
ÉLITE	🏊 8	🏊 8	🏊 1	🏊 3	-	Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.				
SÉNIORS	9 à 16	9 à 16	2 à 8	4 à 8	🏊 1	Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.				
RELÈVE	16 à 24	17 à 24	9 à 20	9 à 16		🏊 3	🏊 8	🏊 20	🏊 12	🏊 8

COLLECTIF NATIONAL

JO	CM	CE	J.MED	JMU
=> participation à l'une de ces compétitions				

- Réaliser une performance du collectif national selon son année d'âge en 2026.
- 50 premiers français (filles et garçons confondus) classés selon leur meilleur IMP^R 2025, toutes épreuves confondues.

ESPOIRS

Classement national à l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMP^R) par année d'âge :

Filles de 14 à 18 ans, garçons de 15 à 19 ans, 5 années d'âge déterminées **selon l'âge des nageurs en 2026**.

Les 30 premières et 30 premiers de chaque année d'âge, classé(e)s avec leur meilleur IMP^R, toutes épreuves confondues, seront proposé(e)s à l'inscription en liste Espoirs. **Les performances devront avoir été réalisées en grand bassin entre le 1^{er} janvier et le 31 août.** + choix DTN exceptionnel.

Listes	ÉPREUVES DE RELAIS bassin de 50 m									
Haut-Niveau	JO	CM		CE		J.MED	JMU	CMJ	CEJ	FOJE
		EO	ENO	EO	ENO			JOJ	J.EUR	
ÉLITE	🏊 4	🏊 4	🏊 1	🏊 1	-	Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.				
SÉNIORS	5 à 8	5 à 8	2 à 4	2 à 3	-	Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.				
RELÈVE	9 à 12	9 à 12	5 à 12	🏊 8		🏊 1	🏊 4	🏊 8	🏊 4	🏊 4

JO	Jeux Olympiques	CMJ	Championnats du Monde Juniors
CM	Championnats du Monde	JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
CE	Championnats d'Europe	CEJ	Championnats d'Europe Juniors
EO	Epreuve olympique	J.EUR	Jeux Européens
ENO	Epreuve non olympique	FOJE	Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
J.MED	Jeux Méditerranéens	Liste ministérielle RELÈVE, selon les âges ci-dessous	
JMU	Jeux mondiaux universitaires	-22	Filles de 22 ans et moins
		-23	Garçons de 23 ans et moins



Records et Meilleures Performances Françaises

Toute performance soumise à l'homologation d'un record de France ou d'une meilleure performance française doit avoir été réalisée dans un bassin homologué.

Records de France

La réglementation des records du Monde figure au chapitre 12 du manuel World Aquatics 2024.

La FFN reprend cette réglementation pour les records de France (RF).

Pour les **records de France en bassin de 50 mètres**, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 200 et 400 mètres
- Relais Nage Libre (*) : 4 x 100, 4 x 200 et 10 x 100 mètres
- Relais 4 nages (*) : 4 x 100 mètres
- Relais mixtes Nage Libre (*) : 4 x 100 et 4 x 200 mètres
- Relais mixtes 4 Nages (*) : 4 x 100 mètres

Pour les **records de France en bassin de 25 mètres**, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 100, 200 et 400 mètres
- Relais Nage Libre (*) : 4 x 50, 4 x 100, 4 x 200 et 10 x 100 mètres
- Relais 4 nages (*) : 4 x 50, 4 x 100 mètres
- Relais mixtes Nage Libre (*) : 4 x 50 mètres
- Relais mixtes 4 Nages (*) : 4 x 50 mètres

(*) : Pour les épreuves de relais, les records de France sont reconnus en équipe de club et en Équipe de France.

Homologation des records de France

Tout record de France, record d'Europe, record du monde, établi lors des Championnats de France sera soumis à l'obligation du contrôle antidopage négatif via la mention dans nos règlements de l'article 12 World Aquatics 2024. Il devra être réalisé dans les 48 heures suivant l'heure de l'établissement du record de France, 24 heures pour les records d'Europe et du monde.

Tout record de France est soumis à homologation, décrite ci-dessous.

Concernant l'homologation des records de France par le Bureau de la Fédération Française de Natation, hors compétitions sus-citées, un membre du Cercle de Compétences Natation Course diligentera une enquête afin de faire valider ou non le record.

La demande d'homologation devra comprendre, à minima, les documents suivants :

- L'imprimé officiel de la Fédération Française de Natation, dûment rempli, cet imprimé n'est pas nécessaire pour les records établis pendant les Championnats de France, d'Europe, du monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.



Records et Meilleures Performances Françaises

- un contrôle antidopage négatif de moins de 48 heures après l'heure du record.

La demande d'homologation doit être effectuée auprès de la F.F.N dans le mois qui suit l'établissement du record. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France, qui s'attachera à réunir les pièces demandées ci-dessus, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre honoraire du Comité Directeur désigné par le bureau fédéral.

Sous réserve de conformité de la demande, l'homologation sera décidée lors de la réunion du Bureau de la F.F.N suivant la réception du dossier.

Dans le cas de tentative individuelle effectuée en dehors de compétitions officielles, la Ligue Régionale, le Bureau de la FFN et la Direction Technique Nationale devront être avisés sept jours pleins avant la tentative. Un délégué de la Ligue Régionale sera désigné afin de s'assurer de la régularité de l'épreuve.

Meilleures performances françaises

La Fédération Française de Natation reconnaît également les meilleures performances françaises (MPF) en bassin de 25 mètres et de 50 mètres pour les années d'âge suivantes :

12 ans - 13 ans - 14 ans - 15 ans - 16 ans - 17 ans - 18 ans

Elles sont reconnues pour les deux sexes pour les distances et styles suivants :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 100 (bassin de 25 m) 200 et 400 mètres

Toute meilleure performance française est soumise à homologation à l'aide de l'imprimé officiel de la Fédération Française de Natation , excepté celles établies pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du monde, les J.O. et les Championnats d'Europe et du monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation

La demande d'homologation d'une meilleure performance française réalisée en dehors des compétitions sus-citées, doit être effectuée auprès de la FFN dans le mois qui suit l'établissement de la performance. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu la meilleure performance française, sous couvert de la Ligue Régionale.

Sous réserve de conformité de la demande, l'homologation sera décidée lors de la réunion du Bureau suivant la réception du dossier.

Chronométrage des records de France et meilleures performances françaises

Les meilleures performances françaises et les records de France ne sont acceptés que lorsque les temps ont été relevés au 1/100ème par un équipement de chronométrage automatique, ou un équipement semi-automatique dans le cas d'un mauvais fonctionnement du système automatique.

Pour un record de France ou une Meilleure Performance Française, plusieurs temps d'une même épreuve (une série, ou une demi-finale, ou une finale) peuvent être soumis à validation. Chaque record de France et/ou MPF seront répertoriés, dans l'ordre de leur progression au sein de la même compétition. Exemple, un record/MPF peut être battu plusieurs fois d'une série à l'autre ou des séries aux finales.



Homologation d'un record

Lorsqu'un record a été établi et, en fonction du niveau de celui-ci, il convient de suivre différents protocoles pour demander son homologation.

Les tableaux des pages suivantes vous renseigneront sur la conduite à tenir et, éventuellement, la nature des renseignements à fournir.

Niveau	Type de chronométrage	Actions requises	Enregistrement dans la base fédérale	Contrôle anti-dopage	Homologation
Départemental Records et Meilleures Performances Départementales	Règles définies par chaque Comité Départemental (CD)	Se référer au règlement spécifique du CD	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable par le CD		Automatique sauf intervention du CD via son interface extraNat
Régional Records et Meilleures Performances Régionales	Règles définies par chaque Ligue	Se référer au règlement spécifique de la Ligue	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable par la Ligue		Automatique sauf intervention de la Ligue via son interface extraNat
National Meilleures Performances Françaises	Réalisé PENDANT les championnats nationaux (U13, U18 25m et 50m, ELITE 25 et 50, Open d'Été) et les compétitions internationales FFN				
	Automatique ou semi-automatique	Aucune	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral		Par le Comité Directeur Fédéral.
	Réalisé EN DEHORS des championnats nationaux				
	Automatique ou semi-automatique	Remplir le formulaire de demande d'homologation FFN : • signé par le juge arbitre • Référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) • copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral		Par le Comité Directeur Fédéral.



Homologation d'un record

National	Réalisé PENDANT les championnats nationaux (U13, U18 25m et 50m, ELITE 25 et 50, Open d'Été) et les compétitions internationales FFN					Primes
	Automatique ou semi-automatique	Aucune	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral	A réaliser dans les 48 heures suivant le record.	Par le Comité Directeur Fédéral.	
	Réalisé EN DEHORS des championnats nationaux					2 000 € en bassin de 50m
	Automatique ou semi-automatique		Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral	A réaliser dans les 48 heures suivant le record.	Enquête diligentée par un membre du Cercle de Compétences Natation Course, dont les conclusions seront soumises au Comité Directeur Fédéral.	1 000 € en bassin de 25m
Niveau	Type de chronométrage	Actions requises	Enregistrement dans la base fédérale	Contrôle anti-dopage	Homologation	PRIMES Séniors
Europe Toutes Catégories et Juniors	Automatique	de la copie du passeport (juniors) La FFN adresse le dossier de la demande d'homologation à European Aquatics®	Automatique via l'application Records d'extraNat après intégration des résultats de la compétition concernée. Modifiable selon l'arbitrage de European Aquatics®	A réaliser dans les 24 heures suivant le record.	Homologation par European Aquatics®.	FFN
						5 000 € (50m)
						2 500 € (25m)
						European Aquatics®
Monde Toutes Catégories et Juniors	Automatique	de la copie du passeport (juniors) La FFN adresse le dossier de la demande d'homologation à World Aquatics .	Automatique via l'application Records d'extraNat après intégration des résultats de la compétition concernée. Modifiable selon l'arbitrage de World Aquatics	A réaliser dans les 24 heures suivant le record.	Homologation par World Aquatics.	10 000 €
						FFN
						10 000 € (50m)
						5 000 € (25m)
						World Aquatics
						30 000 \$

Action requise : Le JA remplit et signe le formulaire de demande d'homologation **FFN, European Aquatics®, World Aquatics** accompagné de la référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant), de la copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course + compléments indiqués.



01 40 62 72 50

Numéro à joindre, **en accord avec le référent fédéral**, pour tout record établi sur le territoire français (métropole et DOM-TOM) afin de contacter la personne d'astreinte désignée par l'AFID afin qu'elle mandate un agent CAD sous les 24h.

Confirmer impérativement la demande par écrit à controles@aflid.fr



Tout record et Meilleure Performance Française sont soumis à homologation, excepté ceux établis pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.



RECORD DE FRANCE

MEILLEURE PERFORMANCE FRANÇAISE

12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------



Bassin de 25 mètres

Bassin de 50 mètres

ÉPREUVE INDIVIDUELLE (Distance - Style)



TEMPS À HOMOLOGUER (AUTOMATIQUE)

min

s

c

TEMPS SEMI-AUTOMATIQUE

Joindre une photocopie de la bande chronométrage et de la fiche de course

Nom

Prénom

Date de naissance

N° de licence

Club

Modèle de la combinaison avec son numéro (le cas échéant)

Compétition

Lieu

Date

Le Juge Arbitre (Nom - Prénom)

Signature

certifie que toutes les prescriptions règlementaires (FFN et AQUA) ont été observées.

Date

Demander à effectuer auprès de la Fédération Française de Natation dans le mois qui suit l'établissement du record et/ou la Meilleure Performance Française (MPF).

Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France et/ou la MPF, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre du Cercle de Compétences Natation Course désigné par le bureau fédéral.

Un test anti-dopage doit être réalisé dans les 48 heures qui suivent la réalisation de la performance, **uniquement pour les records de France**.

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Fonction dans le club :

Date :

Signature :



Tout record est soumis à homologation, excepté ceux établis pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.



RECORD DE FRANCE



Bassin de 25 mètres
 Bassin de 50 mètres

ÉPREUVE RELAIS (Distance - Style)



TEMPS À HOMOLOGUER
 (AUTOMATIQUE)

min

s

c

TEMPS SEMI-AUTOMATIQUE

Joindre une photocopie de la bande chronométrage et de la fiche de course

IDENTITÉ DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE, DANS L'ORDRE DE DÉPART

Nom - Prénom		N° Licence	Nom - Prénom		N° Licence
1			6		
2			7		
3			8		
4			9		
5			10		

Le Juge Arbitre (Nom - Prénom)

Signature

certifie que toutes les prescriptions règlementaires (FFN et AQUA) ont été observées.

Date

Demande à effectuer auprès de la Fédération Française de Natation dans le mois qui suit l'établissement du record. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre du Cercle de Compétences Natation Course désigné par le bureau fédéral.

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Fonction dans le club :

Date :

Signature :



Les indices de performances

L'indice de performance est établi d'après la moyenne réduite des 10 meilleures performances, par épreuve, réalisées à l'issue d'une année sportive, la première et la dixième étant exclues.

Exemple du 100 dos dames:

1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}
58.80	58.90	59.00	59.10	59.20	59.30	59.40	59.50	59.60	59.70
Exclue	59.25								Exclue

L'indice de performance nous permet d'évaluer les résultats de la natation française en fonction de l'évolution de la natation mondiale, autrement qu'au seul regard des résultats de nos équipes de France.

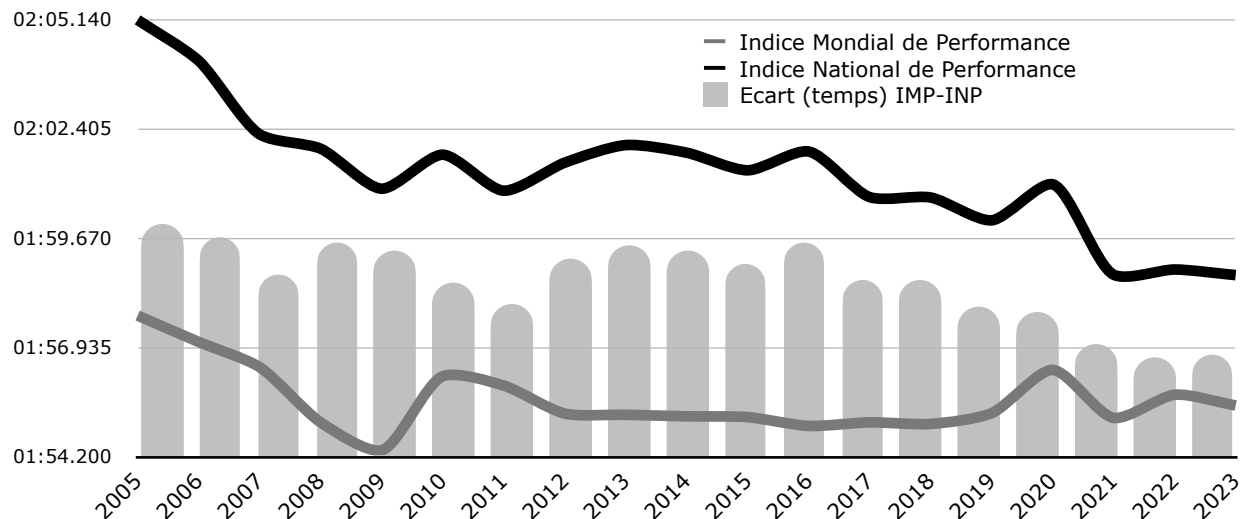
Nous exprimons la nécessité de proposer un indicateur commun, révélateur du niveau de performance à différent niveau de confrontation territoriale :

L'IMP : l'Indice Mondial de Performance

L'INP : l'Indice National de Performance (Toutes catégories et par catégories d'âge)

L'IRP : l'Indice Régional de Performance (Toutes catégories)

Pour comparer les différents Indices de Performances, il est nécessaire de porter une attention toute particulière à l'expression des Indices de Performances « infra-mondiaux » en pourcentage. En effet, la variation des temps d'une épreuve ne dévoile pas spontanément l'évolution d'un indice de performance par rapport à un autre



Les indicateurs de performance permettent ainsi :

- d'obtenir le niveau de performance atteint par épreuve à l'issue de chaque saison,
- de révéler une dynamique de performance au regard du temps (saison après saison).
- d'utiliser un outil d'analyse de l'activité de nos programmes, saison après saison, et de mesurer leur impact sur nos populations : année d'âge et/ou catégorie.

Pour apporter de la stabilité à l'Indice Mondial de Performance, afin de PROJETER nos nageurs vers l'excellence et leur permettre de définir des objectifs empreints de la réalité internationale, nous nous basons sur un Indice Mondial de Performance de Référence (IMPR) qui retient le meilleur IMP de chaque épreuve sur les 4 dernières années.



Indice Mondial de Performance de Référence dames

04/01/2026	IMP 22	IMP 23	IMP 24	IMP 25		IMPR 2026
Meilleure place française au classement mondial 2025 de l'épreuve						
50 Nage Libre	24.29	24.16	24.04	24.16	14	24.04
100 Nage Libre	52.94	52.54	52.42	52.80	14	52.42
200 Nage Libre	1:54.80	1:54.64	1:54.41	1:54.96	55	1:54.41
400 Nage Libre	4:01.80	4:00.96	4:00.83	4:00.55	83	4:00.55
800 Nage Libre	8:18.79	8:16.89	8:16.07	8:14.75	15	8:14.75
1500 Nage Libre	15:56.92	15:52.19	15:51.81	15:50.36	6	15:50.36
50 Dos	27.28	27.28	27.44	27.22	9	27.22
100 Dos	58.72	58.49	58.13	58.41	5	58.13
200 Dos	2:06.50	2:06.19	2:06.30	2:06.25	18	2:06.19
50 Brasse	29.90	29.90	29.94	29.99	74	29.90
100 Brasse	1:05.76	1:05.36	1:05.44	1:05.61	68	1:05.36
200 Brasse	2:22.56	2:21.88	2:21.24	2:22.63	87	2:21.24
50 Papillon	25.38	25.35	25.32	25.41	31	25.32
100 Papillon	56.47	56.53	56.17	56.34	32	56.17
200 Papillon	2:06.72	2:06.27	2:05.83	2:05.82	29	2:05.82
200 4 Nages	2:09.69	2:08.27	2:07.86	2:08.42	22	2:07.86
400 4 Nages	4:35.21	4:34.57	4:33.92	4:34.25	22	4:33.92



Natation Course 2026

Indice Mondial de Performance de Référence messieurs

03/01/2026	IMP 22	IMP 23	IMP 24	IMP 25		IMPR 2026
Meilleure place française au classement mondial 2025 de l'épreuve						
50 Nage Libre	21.50	21.61	21.46	21.42	15	21.42
100 Nage Libre	47.56	47.47	47.32	47.05	10	47.05
200 Nage Libre	1:45.06	1:44.69	1:44.78	1:44.15	37	1:44.15
400 Nage Libre	3:43.67	3:43.32	3:42.89	3:42.68	11	3:42.68
800 Nage Libre	7:42.68	7:40.68	7:42.22	7:41.67	18	7:40.68
1500 Nage Libre	14:43.30	14:38.08	14:40.82	14:40.79	12	14:38.08
50 Dos	24.18	24.27	24.36	24.12	23	24.12
100 Dos	52.45	52.48	52.38	51.93	5	51.93
200 Dos	1:55.75	1:55.48	1:54.74	1:54.34	5	1:54.34
50 Brasse	26.68	26.56	26.63	26.48	22	26.48
100 Brasse	58.81	58.67	58.70	58.66	52	58.66
200 Brasse	2:08.00	2:07.51	2:07.30	2:07.52	42	2:07.30
50 Papillon	22.80	22.81	22.93	22.72	1	22.72
100 Papillon	50.78	50.66	50.40	50.30	1	50.30
200 Papillon	1:54.18	1:53.69	1:53.62	1:53.63	2	1:53.62
200 4 Nages	1:56.36	1:56.06	1:55.97	1:55.70	1	1:55.70
400 4 Nages	4:08.94	4:08.88	4:09.11	4:08.42	1	4:08.42



Classement National des Clubs

La nageuse - le nageur : le classement des compétiteurs

Pour être évaluées et comparées entre elles, toutes les performances inscrites dans la base fédérale sont converties en un nombre de points avec l'appui d'une table de cotation.

A l'issue de la saison sportive, chaque compétiteur établit ainsi ses meilleures performances à la table cotation FFN, dans les épreuves où il aura acquis le plus grand nombre de points.

Le nombre de points ainsi obtenus (à la table de cotation FFN) par chaque nageur, donne droit à l'attribution d'un nouveau barème de points en fonction du niveau (voir Barème des points ci-dessous), qui contribuera après addition, au total de points cumulés par club.

Les points sont attribués en cohérence avec le niveau atteint et la nature du bassin :

- coefficient multiplicateur identique (2) du premier au dernier niveau, 6 niveaux de 5 à 160 points pour les performances en bassin de 25 m,
- coefficient multiplicateur identique (1,5) de bonification appliqué en bassin de 50 m sur les 3 derniers niveaux de 60 à 240 points,
- majoration des points marqués à l'international en bassin de 50 m,
- Dans le cas de plusieurs participations à l'international, les points attribués au cours des différentes compétitions ne seront pas cumulables¹. Seul le meilleur classement sera pris en compte, c'est-à-dire celui correspondant à la compétition internationale où le nageur aura acquis le plus de point en fonction de son niveau.

Exemple¹:

Une nageuse médaillée d'or aux Championnats d'Europe (50 m) et aux Jeux Olympiques, ne pourrait pas cumuler les points respectifs attribués pour chacune des compétitions, (4 500 + 6 000 soit un total de 10500 points). Seuls les 6 000 points pour son meilleur classement (médaillé d'or aux JO), lui seraient attribués.

Attribution des points en rapport avec l'activité fédérale

Nombre de performances en compétition sur deux épreuves différentes						
	bornes des points marqués à la table de cotation FFN			Attribution des points au classement des compétiteurs selon le bassin		
1	sans objet			tous bassins 5 pts		
2	1 pt	à	300 pts	tous bassins 10 pts		
2	301 pts	à	600 pts	tous bassins 20 pts		
2	601 pts	à	900 pts	50 m	60 pts	25 m 40 pts
2	901 pts	à	1200 pts	50 m	120 pts	25 m 80 pts
2	1201 pts et +			50 m	240 pts	25 m 160 pts



Classement National des Clubs

La nageuse - le nageur : **le classement des compétiteurs**

Au regard de la réforme des points attribués aux différents Trophées Elite de nos championnats, réévalués pour valoriser l'ensemble des podiums décernés, les résultats obtenus à l'international sont également revalorisés pour s'approcher d'un équilibre cohérent avec la difficulté à atteindre le plus haut niveau mondial.

Attribution des points selon les résultats obtenus ou participation en grand bassin				
Jeux Olympiques	6000	4800	3600	1800
Championnats du monde	5000	4000	3000	1500
Championnats d'Europe	4500	3600	2700	1350
Jeux mondiaux universitaires	4000	3200	2400	1200
Jeux méditerranéens	3500	2800	2100	1050
Championnats d'Europe U23	3000	2400	1800	900
Sélections nationales	2500	2000	1500	750
Monde Juniors	2400	2000	1700	850
Europe Juniors	1920	1600	1360	680
Jeux Olympique de la Jeunesse	1680	1400	1190	595
Festival Olympique de la Jeunesse Européenne	1200	1000	850	425
Coupe de la COMEN	720	600	510	255
Gymnasiade	240	200	170	85

Les résultats obtenus en relais sont considérés.

Attribution des points selon les résultats obtenus ou participation en petit bassin				
Championnats du monde	4000	3200	2400	1200
Championnats d'Europe	3600	2880	2160	1080

Les résultats obtenus en relais sont considérés.



Classement National des Clubs

Le club: le classement des Trophées

La répartition des points attribués aux différents Trophées est totalement réévaluée au regard de la considération de deux paramètres :

- la valorisation de tous les podiums, vivement souhaitée dans nos échanges,
- la valorisation de la première place au regard de l'expérience et l'engagement nécessaires pour atteindre celle-ci dans nos différents championnats.

Nombre d'épreuves		Nombre de : - podiums par épreuve - classements (<i>promotionnel</i>)																
						4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
						280	270	265	260	255	250	240	230	220	210	200	190	180
Elite 50m	34	1	500	400	300						17	18	19	20	21	22	23	24
											170	160	150	140	130	120	110	100
Elite 25	36	1	400	320	240	224	216	212	208	204	200	192	184	176	168	160	152	144
Open d'Eté	34	1	275	220	165	154	149	146	143	140	138	132	127	121	116	110	105	99
	34	1	138	110	82	77	74	73	72	70	69	66	63	61	58	55	52	50
U18 50m	34	1	250	200	150	140	135	133	130	128	125	120	115	110	105	100	95	90
	34	1	125	100	75	70	68	66	65	64	63	60	58	55	53	50	48	45
U18 25m	34	5	100	80	60	50	45	44	43	42								
U13	32	2	70	53	44	40	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25
Promotionnel	34	4	60	48	34	32	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19

Total des points des Trophées (hors points de participation)

710341

Les 4 répétitions du Trophée Promotionnel se feront :

- sur les championnats de Ligues 1 et 2
- sur le Challenge National #1 et le Challenge National #2 *regroupés*,
- sur les championnats Départementaux d'Automne.

Ces 4 compétitions sont traitées en webconfront@tion pour attribuer les points au plan national.



Classement National des Clubs

L'équipe: le classement Interclubs

Les compétitions concernées : les interclubs U11, les interclubs U13, les interclubs toutes catégories, et le nouveau de l'année : les interclubs U15. table de 1300 points par niveau.

Pour chacun des niveaux, les clubs sont classés par l'addition des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un même club et ce, quels que soient le sexe et le territoire géographique (ligue, région, département). Les points obtenus par chacune des équipes doivent répondre aux règles spécifiques de chacun des interclubs.

Les clubs ne peuvent émerger au classement global que dans la mesure où ils auront participé à minima soit aux interclubs U11, soit aux interclubs U13, ceci afin d'inciter les clubs à la formation des jeunes nageurs. **Une participation aux seuls interclubs toutes catégories ne permet donc pas d'émerger au classement global.**

Les points des différents niveaux (interclubs U11, interclubs U13, interclubs U15 et interclubs toutes catégories) sont cumulés. Le club qui finirait premier sur les 3 niveaux pourrait ainsi cumuler 3900 points.

- Du 1^{er} (1300 pts) au 20^{ème} (1148 pts), moins huit points par place,
- Du 21^{ème} (1143 pts) au 40^{ème} (1048 pts), moins cinq points par place,
- Du 41^{ème} (1045 pts) au 100^{ème} (868 pts), moins trois points par place,
- Du 101^{ème} (866 pts) au 200^{ème} (668 pts), moins deux points par place,
- Du 201^{ème} (667 pts) au 866^{ème} (2 pts), moins un point par place,
- A partir du 867^{ème}, un point.

Le retour des Interclubs U15 (ex-minimes) nous permet de faire renaître la **Coupe du Futur** qui aura l'ambition de mettre en valeur les clubs les plus actifs en terme de formation. Pour ce faire, nous procéderons au classement, par l'addition des points de la meilleure équipe filles et de la meilleure équipe garçons, de chaque club qui aura participé aux interclubs ci après :

- Interclubs U11,
- Interclubs U13,
- Interclubs U15

Un bonus sera injecté dans le classement Interclubs comme suit :

- **1^{er} 1000 pts, 2^{ème} 900 pts, 3^{ème} 850 pts,**
- 4^{ème} 840 pts, moins 10 pts jusqu'au 25^{ème} (630 pts),
- 26^{ème} 623 pts, moins 7 pts jusqu'au 50^{ème} (383 pts),
- 51^{ème} 377 pts, moins 6 pts jusqu'au 75^{ème} (137 pts),
- 76^{ème} 132 pts, moins 5 pts jusqu'au 100^{ème} (12 pts)
- 1 pt à partir du 101^{ème}.



Interclubs U11

11 ans et
moins

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2015 et après

Organisation possible jusqu'au 20 décembre

L'objectif est de permettre aux clubs de mettre un pied à l'étrier à leurs plus jeunes nageurs pour vivre une confrontation individuelle et collective au niveau départemental.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons) *Classements au temps.*

50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve)

100 4 nages => **tous les nageurs** de chaque équipe **nagent cette épreuve.**

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) *Classements au temps.*

4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de World Aquatics.

Règles de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

Au départ du 4x50 nage libre (1^{ère} épreuve), aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

RAPPEL : Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés aux 13 ans et moins

Jury de la compétition

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Procédure d'engagement

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

Pour la Ligue : Interclubs Ligue U11 (type 197) *essentiellement pour les Ligues Outre-Mer.*

Pour le Comité Départemental : Interclubs Départementaux U11 (type 211)

NDLR : les regroupements inter-départementaux sont possibles pour construire un programme attractif.

Programme et horaires

La compétition devra obligatoirement débiter par le relais 4x50 nage libre.

L'ordre des épreuves et les horaires sont alors laissés à l'initiative du déclarant de la compétition.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition et aménager des pauses avant et/ou après les relais selon leur positionnement dans le programme.



Interclubs U11

11 ans et
moins

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2015 et après

Organisation possible jusqu'au 20 décembre

Récompenses

Elles sont laissées à la discrétion de l'organisateur

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra à odp@ffnatation.fr les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs U11 sera publié fin décembre, dans son intégralité.

Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 22 décembre 23h59 ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Période de réclamation- de correction des résultats

Il **appartient à chacun**, Liges, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier dès la publication des résultats de la compétition que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

La période de **réclamation concernant les résultats** est fixée à 8 jours après la compétition en référence. reclamation.natation@ffnatation.fr

La période de **réclamation concernant les classements** est fixée à 8 jours après la publication définitive (fin décembre). reclamation.natation@ffnatation.fr

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1 300 points.



Interclubs U13

12 et 13
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2014 et 2013

Organisation possible jusqu'au 21 juin

Cette configuration a pour objectif de poursuivre le parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) *Classements au temps.*

100 nage libre, 100 dos, 100 brasse, 100 papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre épreuves de 100 mètres sont donc nagées deux fois par chaque équipe.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) *Classements au temps.*

4x50 nage libre, 4x(100 4 nages individuel). Chaque nageur dispute les deux relais.

NB1 : Pour le 4x(100 4 nages individuel), chaque relayeur réalise un 100 4 nages dans le respect des règles World Aquatics.

Ce relais sera déclaré sur extraNat comme **un 4x100 4N Ind.**

NB2 : *S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la World Aquatics.*

Règles de participation

Chaque nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (deux 100 mètres) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

Au départ du 4x50 nage libre (1^{ère} épreuve), aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

RAPPEL : Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés aux 13 ans et moins

Jury de la compétition

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Procédure d'engagement

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

Pour la Ligue : Interclubs Ligue U13 (type 203) *essentiellement pour les Ligues Outre-Mer.*

Pour le Comité Départemental : Interclubs Départementaux U13 (type 213)

NDLR : les regroupements inter-départementaux sont possibles pour construire un programme attractif.



Interclubs U13

12 et 13
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2014 et 2013

Organisation possible jusqu'au 21 juin

Chaque équipe pourra être composée :

- De 4 nageurs titulaires d'une licence compétiteur en cours de validité au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Natation.
- Parmi ces 4 nageurs, UN **au maximum** ne justifiant pas d'une activité principale de compétition au sein de la Fédération Française de Natation.

L'activité principale de compétition s'entend comme la présence dans l'historique fédéral de chaque nageur, d'une majorité* de performances réalisées lors de compétitions officielles organisées sur le ressort territorial de la Fédération Française de Natation du 1er janvier jusqu'à la veille de la compétition en référence.

La majorité s'entend comme plus de 50 % des performances enregistrées sur la période de référence. En l'absence totale d'activité de compétition sur ladite période, la condition tenant à la majorité est réputée satisfaite.

Par conséquent, ne peuvent participer aux interclubs les nageurs dont l'activité principale de compétition est exercée en dehors du ressort territorial de la Fédération Française de Natation.

Les nageurs justifiant d'un rattachement antérieur à la Fédération Française de Natation, tels que les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau s'entraînant à l'étranger et les nageurs expatriés justifiant d'un départ temporaire ou définitif à l'étranger, peuvent toutefois participer.

Toute situation manifestement contraire à l'esprit du présent règlement pourra être examinée par le Cercle de Compétences Natation course, qui appréciera la réalité du rattachement sportif et de l'activité du nageur.

Programme et horaires

La compétition devra obligatoirement débiter par le relais 4x50 nage libre.

L'ordre des épreuves et les horaires sont alors laissés à l'initiative du déclarant de la compétition.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition et aménager des pauses avant et/ou après les relais selon leur positionnement dans le programme.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).



Interclubs U13

12 et 13
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2014 et 2013

Organisation possible jusqu'au 21 juin

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra à odp@ffnatation.fr les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs U13 sera publié début juillet, dans son intégralité.

Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 23 juin 23h59 ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Contrôle des règles

Pour être classée, chaque équipe de club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa Ligue, **toutes les épreuves doivent être nagées**. (voir précisions dans le règlements des Interclubs Toutes Catégories) et les compositions d'équipe respectées.

Le déclassement d'une équipe à 0 point pourra être prononcé à la fin de la compétition une fois les règles techniques appliquées. Il sera également possible *a posteriori* une fois la vérification finale des compositions d'équipe achevée.

Période de réclamation- de correction des résultats

Il **appartient à chacun**, Ligues, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier dès la publication des résultats de la compétition que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

La période de **réclamation concernant les résultats** est fixée à 8 jours après la compétition en référence. reclamation.natation@ffnatation.fr

La période de **réclamation concernant les classements** est fixée à 8 jours après la publication définitive (en juillet). reclamation.natation@ffnatation.fr

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1 300 points.



Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

La dynamique de compétition par équipe se poursuit! Nouveauté 2026, ces Interclubs permettent à cette population de prolonger la confrontation festive en portant les couleurs de son club sur un programme court mais complet!

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) *Classements au temps.*

50 nage libre, 50 dos, 50 brasse, 50 papillon. Chaque nageur dispute les 4 épreuves individuelles, les quatre épreuves de 50 mètres sont donc nagées quatre fois par chaque équipe.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) *Classement au temps.*

4x50 nage libre. 4x100 4 nages Chaque nageur dispute les deux relais.

NB2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la World Aquatics.

Règles de participation

Tout nageur doit impérativement participer aux 4 épreuves individuelles ainsi qu'aux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

Au départ du 4x50 nage libre (1^{ère} épreuve), aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Jury de la compétition

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Procédure d'engagement

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

Pour la Ligue : Interclubs Ligue U15 (type 346) *essentiellement pour les Ligues Outre-Mer.*

Pour le Comité Départemental : Interclubs Départementaux U15 (type 345)

NDLR : les regroupements inter-départementaux sont possibles pour construire un programme attractif.

Chaque équipe pourra être composée :

- De 4 nageurs titulaires d'une licence compétiteur en cours de validité au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Natation.
- Parmi ces 4 nageurs, UN **au maximum** ne justifiant pas d'une activité principale de compétition au sein de la Fédération Française de Natation.



Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

- Parmi ces 4 nageurs, UN **au maximum**, transféré du 1^{er} janvier jusqu'à la veille de la compétition en référence, inscrits sur la liste des nageurs soumis aux droits de transferts.

L'activité de compétition principale est définie et sera contrôlée comme suit :

L'activité principale de compétition s'entend comme la présence dans l'historique fédéral de chaque nageur, d'une majorité* de performances réalisées lors de compétitions officielles organisées sur le ressort territorial de la Fédération Française de Natation du 1^{er} janvier jusqu'à la veille de la compétition en référence.

** La majorité s'entend comme plus de 50 % des performances enregistrées sur la période de référence. En l'absence totale d'activité de compétition sur ladite période, la condition tenant à la majorité est réputée satisfaite.*

Par conséquent, ne peuvent participer aux interclubs les nageurs dont l'activité principale de compétition est exercée en dehors du ressort territorial de la Fédération Française de Natation.

Les nageurs justifiant d'un rattachement antérieur à la Fédération Française de Natation, tels que les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau s'entraînant à l'étranger et les nageurs expatriés justifiant d'un départ temporaire ou définitif à l'étranger, peuvent toutefois participer.

Toute situation manifestement contraire à l'esprit du présent règlement pourra être examinée par le Cercle de Compétences Natation course, qui appréciera la réalité du rattachement sportif et de l'activité du nageur.

Programme et horaires

La compétition devra obligatoirement débuter par le relais 4x50 nage libre.

L'ordre des épreuves et les horaires sont alors laissés à l'initiative du déclarant de la compétition.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition et aménager des pauses avant et/ou après les relais selon leur positionnement dans le programme.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra à odp@ffnatation.fr les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.



Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs U15 sera publié lors de la première quinzaine de novembre, dans son intégralité. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 3 novembre 23h59 ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Contrôle des règles

Pour être classée, chaque équipe de club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa Ligue, **toutes les épreuves doivent être nagées.** (voir précisions dans le règlement des Interclubs Toutes Catégories) et les compositions d'équipe respectées.

Le déclassé d'une équipe à 0 point pourra être prononcé à la fin de la compétition une fois les règles techniques appliquées. Il sera également possible *a posteriori* une fois la vérification finale des compositions d'équipe achevée.

Déclassement des équipes

Le déclassé d'une équipe à 0 point pourra être prononcé à la fin de la compétition une fois les règles techniques appliquées. Il sera également possible *a posteriori* une fois la vérification finale des compositions d'équipe achevée.

Période de réclamation- de correction des résultats

Il **appartient à chacun**, Ligues, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier dès la publication des résultats de la compétition que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

La période de **réclamation concernant les résultats** est fixée à 8 jours après la compétition en référence. reclamation.natation@ffnatation.fr

La période de **réclamation concernant les classements** est fixée à 8 jours après la publication définitive (2^{ème} quinzaine de novembre). reclamation.natation@ffnatation.fr

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1 300 points.



Interclubs Toutes Catégories

Liges
Comités
départementaux

Equipe de 10 nageurs

Organisation possible du samedi 31 octobre au dimanche 15 novembre

Toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 25.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche pas quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises 12 ans à 18 ans filles et garçons en bassin de 25 m ou bien encore des records de France. Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les "petits" de côtoyer les plus grands.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs)

- 100 et 400 nage libre, 100 et 200 dos, 100 et 200 brasse, 100 et 200 papillon, 100 et 200 4 nages. Classement au temps.

Épreuves de relais (3 en dames et 3 en messieurs)

- 4 x 100 4 nages, 10 x 50 nage libre, 4 x 200 nage libre. Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de World Aquatics.

Règles de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation, pour chaque nageur, de participer à **une** épreuve individuelle **et au relais** 10 x 50 nage libre.

Tout remplacement est possible 15 minutes avant le départ de la première épreuve : le 10x50 nage libre. Passé ce délai, tout remplacement dans les épreuves individuelles conduira l'équipe à son déclassement à 0 point.

Un même nageur ne peut disputer qu'une seule fois* les Interclubs.

** Dans le cas contraire, toute équipe qui aura engagé ce nageur dès la 2^{ème} fois sera déclassée à 0 point.*

Equipements

Bassin de 25m homologué.

Chronométrage automatique obligatoire pour la (les) meilleure(s) poule(s) de Ligue.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable du Cercle de Compétences Natation Course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisé à condition de disposer de trois chronométrateurs (bouton presseur) par ligne.

Jury de la compétition

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Procédure d'engagement

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

Pour la Ligue : Championnat de Ligue Interclubs TC (type 15)

Pour le Comité Départemental : Championnat Départemental Interclubs TC (type 43)



Interclubs Toutes Catégories

Liges
Comités
départementaux

Equipe de 10 nageurs

Organisation possible du samedi 31 octobre au dimanche 15 novembre

Chaque équipe pourra être composée :

- De 10 nageurs titulaires d'une licence compétiteur en cours de validité au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Natation.
- Parmi ces 10 nageurs, DEUX **au maximum** ne justifiant pas d'une activité principale de compétition au sein de la Fédération Française de Natation (voir définition de l'activité principale de compétition dans le paragraphe **Précisions et contrôle des règles** ci-après).
- Parmi ces 10 nageurs, DEUX **au maximum**, transférés du 1^{er} janvier au 15 novembre 2026, inscrits sur la liste des nageurs soumis aux droits de transferts.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (course à déterminer lors de la réunion technique).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Constitution des poules de Ligues et/ou départementales

Chaque Ligue est souveraine et indépendante pour pré-définir les poules sur son territoire :

- Organisation géographique.
- Organisation par niveau selon la cotation des équipes de l'année N-1.
- Tout autre format.

Les Ligues devront écrire explicitement dans leurs règlements sportifs 2026 les exigences attendues pour la répartition de leurs différentes équipes au sein des poules pré-définies. Les précisions suivantes devront apparaître :

- Parution des équipes sélectionnées pour les différentes poules pré-définies, avec éventuellement une liste complémentaire.
- Obligation ou pas pour la ou les deux (maxi) meilleures équipes de chaque club de participer aux poules pré-définies.
- Obligation ou pas pour les équipes sur liste complémentaire de pallier le forfait d'une équipe dans une poule « supérieure ».

Les Ligues devront écrire clairement les sanctions qui seront appliquées en cas de manquement à leurs règlements.

Il ne pourra pas être fait appel au département Natation Course de la Fédération Française de Natation pour contester les règlements explicites de Ligue.

Récompenses

Elles sont laissées à la discrétion de l'organisateur



Interclubs Toutes Catégories

Liges
Comités
départementaux

Equipe de 10 nageurs

Organisation possible du samedi 31 octobre au dimanche 15 novembre

Programme et horaires

La compétition devra obligatoirement débiter par les relais 10x50 nage libre, sachant que l'ouverture des portes sera programmée au minimum 1h30 avant le début des épreuves. L'ordre des épreuves et les horaires seront alors laissés à l'initiative des ligues.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition et aménager des pauses avant et/ou après les relais selon leur positionnement dans le programme.

RAPPEL : Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés aux 13 ans et moins

Proposition de programme

Première réunion

10 x 50 nage libre ♀

10 x 50 nage libre ♂

100 dos ♀

200 dos ♂

100 brasse ♀

200 brasse ♂

100 nage libre ♀

400 nage libre ♂

100 papillon ♀

200 papillon ♂

100 4 nages ♀

200 4 nages ♂

Pause 15' minimum

4 x 200 nage libre ♀

Seconde réunion

4 x 200 nage libre ♂

200 dos ♀

100 dos ♂

200 brasse ♀

100 brasse ♂

400 nage libre ♀

100 nage libre ♂

200 papillon ♀

100 papillon ♂

200 4 nages ♀

100 4 nages ♂

Pause 15' minimum

4 x 100 4 nages ♀

4 x 100 4 nages ♂



Interclubs Toutes Catégories

Ligues
Comités
départementaux

Equipe de 10 nageurs

Organisation possible du samedi 31 octobre au dimanche 15 novembre

Classement des équipes

Toutes les équipes sont classées, sauf celles qui ne respectent pas les règles de participation et/ou la composition des équipes. *Voir Précisions et contrôle des règles*

Le déclassement d'une équipe à 0 point n'entraîne pas celui des autres équipes du même club et les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue au cumul des points marqués sur chaque épreuve individuelle et de relais, à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 nage libre, 4 x 100 4 nages et 4 x 200 nage libre) servira à départager les équipes.

Période de réclamation- de correction des résultats

Il **appartient à chacun**, Ligues, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier dès la publication des résultats de la compétition que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

Aucune compétition remontée sur le serveur fédéral après le 18 novembre 23h59 ne sera prise en considération, **sans aucun recours possible**.

La période de **réclamation concernant les résultats** est fixée à 8 jours après la compétition en référence. reclamation.natation@ffnatation.fr

La période de **réclamation concernant les classements** est fixée à 8 jours après la publication définitive. reclamation.natation@ffnatation.fr

Classement général

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacune des ligues responsables de l'organisation de ses propres poules régionales et départementales.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats de Ligue interclubs un rang national à chaque équipe.

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de **Série Nationale 1A** interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de **Série Nationale 1B** interclubs.
- les 160 équipes suivantes en dames et les 160 équipes suivantes en messieurs seront classées de **Série Nationale 2** interclubs.

Pour le classement des clubs en série Nationale, seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération : il ne peut y avoir un même club classé et en N1A, et en N1B et en N2.



Interclubs Toutes Catégories

Ligues
Comités
départementaux

Equipe de 10 nageurs

Organisation possible du samedi 31 octobre au dimanche 15 novembre

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1 300 points.

PRÉCISIONS ET CONTRÔLE DES RÈGLES

Pour être classée, chaque équipe de club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa Ligue et **toutes les épreuves doivent être nagées.**

La notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200m nage libre au lieu de 200m papillon) : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
2. Si un nageur abandonne, quelle qu'en soit la raison : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, **l'épreuve est considérée comme nagée** même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui **l'épreuve n'a pas été nagée.**
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : **l'épreuve a été nagée.**
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : **l'épreuve n'a pas été nagée.**

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

L'activité de compétition principale est définie et sera contrôlée comme suit :

L'activité principale de compétition s'entend comme la présence dans l'historique fédéral de chaque nageur, d'une majorité* de performances réalisées lors de compétitions officielles organisées sur le ressort territorial de la Fédération Française de Natation du 17 novembre 2025 au 25 octobre 2026.

** La majorité s'entend comme plus de 50 % des performances enregistrées sur la période de référence. En l'absence totale d'activité de compétition sur ladite période, la condition tenant à la majorité est réputée satisfaite.*

Par conséquent, ne peuvent participer aux interclubs les nageurs dont l'activité principale de compétition est exercée en dehors du ressort territorial de la Fédération Française de Natation.



Interclubs Toutes Catégories

Liges
Comités
départementaux

Equipe de 10 nageurs

Organisation possible du samedi 31 octobre au dimanche 15 novembre

Les nageurs justifiant d'un rattachement antérieur à la Fédération Française de Natation, tels que les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau s'entraînant à l'étranger et les nageurs expatriés justifiant d'un départ temporaire ou définitif à l'étranger, peuvent toutefois participer.

Respect du règlement

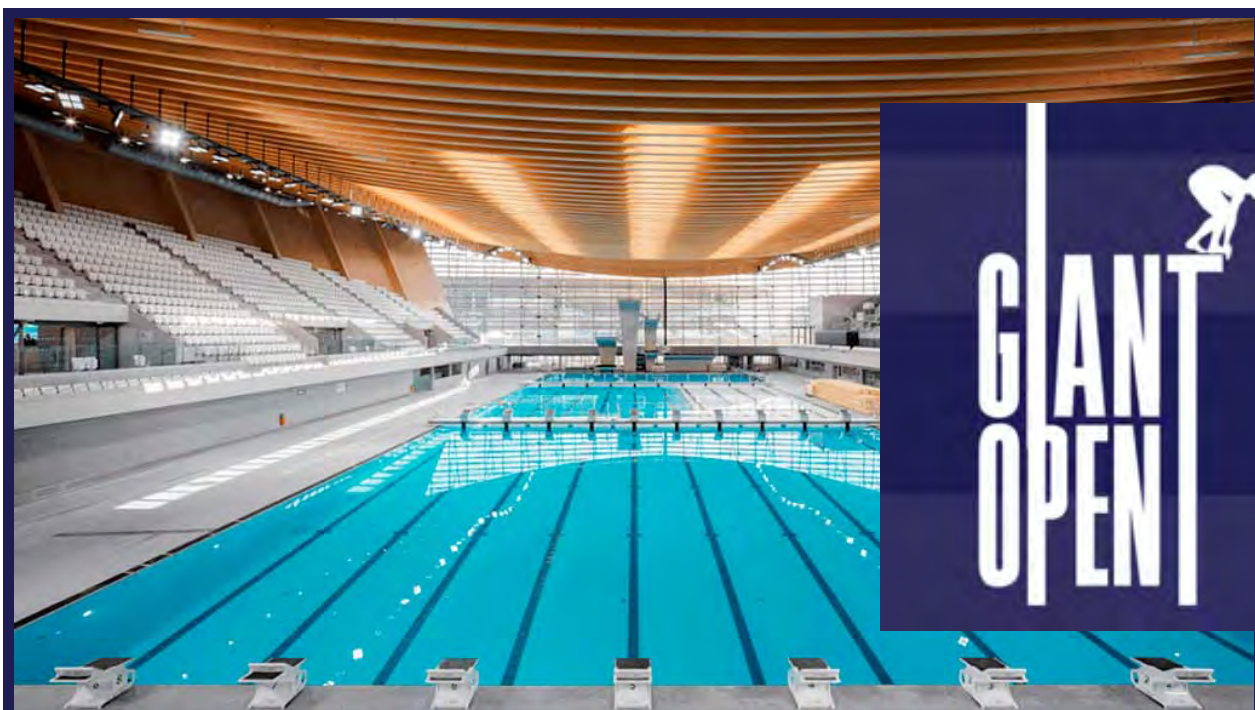
Toute situation manifestement contraire à l'esprit du présent règlement pourra être examinée par le Cercle de Compétences Natation course, qui appréciera la réalité du rattachement sportif et de l'activité du nageur.

Déclassement des équipes

Le déclassement d'une équipe à 0 point pourra être prononcé à la fin de la compétition une fois les règles techniques appliquées. Il sera également possible *a posteriori* une fois la vérification finale des compositions d'équipe achevée.



Centre Aquatique Olympique *Olympic Aquatic Center* SAINT-DENIS (France)



Qualificatif aux championnats d'Europe de Paris (FRA)
Compétitions référencées European and World Aquatics
European and World Aquatics approved events

du vendredi 20 au dimanche 22 mars

From Friday 20 to Sunday 22 March

Primes - *prize money* 100 000 €





Les 34 épreuves individuelles World Aquatics sont au programme.

The 34 individual World Aquatics events are on the program.

Les 50m sont nagés en série et en demi-finales les matins, en finale A les après-midis.

The 50m are swam in heats and semi-finals in the mornings, in A final in the afternoons.

Les 100m et 200m sont nagés en séries les matins, en finales B et A les après-midis.

The 100m and 200m are swam in heats in the mornings, in B and A finals in the afternoons.

Les 400m sont nagés en séries les matins, en finale A les après-midis.

The 400m are swam in heats in the mornings, in A final in the afternoons.

Les 800m et 1500m sont nagés en premières séries les matins, une série finale les après-midis.

The 800m and 1500m are swam in slow heats in the mornings, a fast heat in the afternoons.

La Fédération Française de Natation se réserve le droit de limiter les engagements pour garantir les amplitudes horaires des matinées.

The French Swimming Federation reserves the right to limit the entries to guarantee the hourly amplitudes of the mornings.

Temps de qualification *Qualifying times*

Epreuves <i>Events</i>	50	100	200	400	800	1500
nage libre <i>freestyle</i>	26.84	58.10	2:06.50	4:26.55	9:08.98	17:36.38
	23.62	51.45	1:53.42	4:00.52	8:19.70	15:59.20
dos <i>backstroke</i>	30.61	1:06.11	2:23.92			
	27.01	58.30	2:08.28			
brasse <i>breaststroke</i>	33.94	1:14.56	2:41.64			
	29.65	1:05.27	2:24.24			
papillon <i>butterfly</i>	28.36	1:03.48	2:23.28			
	25.09	55.79	2:07.42			
4 nages <i>IM</i>			2:23.98	5:05.32		
			2:08.65	4:34.71		

Les temps doivent avoir été réalisés au cours de la période du 1er janvier 2025 au 1er mars 2026.

The times must have been made during the period from From January 1, 2025 to March 1, 2026.

Engagements - *Entries*

La période d'engagement sera ouverte du 22 février au 8 mars.

Chaque engagement est facturé 12€. Tout forfait non déclaré sera facturé 84€.

Pour les licenciés FFN, les engagements s'effectuent et se règlent via l'interface extraNat.

The entries period will be open from From February 22 to March 8. Send your entries to marc.hanssler@ffnatation.fr

Each entry will be charged 12 €. Any undeclared withdrawals will be charged €84.

The payment has to be carried out through bank transfer to French Federation. The deadline for payment is March 15.

Programme page suivante.

Program next page.

Primes - *Prize money*

Un total de 100 000 € de primes sera attribué aux épreuves du Giant Open. Voir la répartition en dernière page.

A total of €100,000 will be awarded to the Giant Open events. See the distribution on the last page.





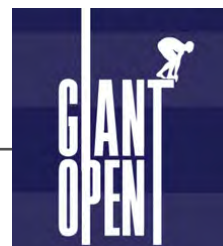
GIANT OPEN 2026



J1R1	vendredi 20 mars 2026	Séries
07:30	Ouverture du bassin	
	Durée échauffement	1:45
09:15	Evacuation du bassin	0:15
09:30	50 dos ♂	back
	50 nage libre ♀	free
	50 papillon ♂	fly
	100 brasse ♀	breast
	200 brasse ♂	breast
	200 dos ♀	back
	100 nage libre ♂	free
	200 nage libre ♀	free
	200 papillon ♂	fly
	400 4 nages ♀	IM
	400 nage libre ♂	free
	800 nage libre ♀	free
	50 dos ♂	back
	50 nage libre ♀	free
	50 papillon ♂	fly
	Fin des épreuves	End

J2R3	samedi 21 mars 2026	Séries
07:30	Ouverture du bassin	
	Durée échauffement	1:45
09:15	Evacuation du bassin	0:15
09:30	50 dos ♀	back
	50 nage libre ♂	free
	50 papillon ♀	fly
	100 brasse ♂	breast
	200 brasse ♀	breast
	200 dos ♂	back
	100 nage libre ♀	free
	200 nage libre ♂	free
	200 papillon ♀	fly
	400 4 nages ♂	IM
	400 nage libre ♀	free
	800 nage libre ♂	free
	50 dos ♀	back
	50 nage libre ♂	free
	50 papillon ♀	fly
	Fin des épreuves	End

J3R5	dimanche 22 mars 2026	Séries
07:30	Ouverture du bassin	
	Durée échauffement	1:45
09:15	Evacuation du bassin	0:15
09:30	100 dos ♂	back
	100 dos ♀	back
	50 brasse ♂	breast
	50 brasse ♀	breast
	200 4 nages ♂	IM
	200 4 nages ♀	IM
	100 papillon ♂	fly
	100 papillon ♀	fly
	1500 nage libre ♂	free
	1500 nage libre ♀	free
	50 brasse ♂	breast
	50 brasse ♀	breast
	Fin des épreuves	End



Les horaires de début de réunion sont donnés à titre indicatif.
The start times of the meeting are given for information only.

J1R2	vendredi 9 mai 2025	Finales
16:00	Ouverture du bassin	
	Durée échauffement	1:45
17:45	Evacuation du bassin	0:15
18:00	800 nage libre ♀	free
	400 nage libre ♂	free
	50 dos ♂	back
	50 nage libre ♀	free
	50 papillon ♂	fly
	400 4 nages ♀	IM
	200 brasse ♂	breast
	200 dos ♀	back
	200 papillon ♂	fly
	100 brasse ♀	breast
	100 nage libre ♂	free
	200 nage libre ♀	free
	Fin des épreuves	End

J2R4	samedi 10 mai 2025	Finales
16:00	Ouverture du bassin	
	Durée échauffement	1:45
17:45	Evacuation du bassin	0:15
18:00	800 nage libre ♂	free
	400 nage libre ♀	free
	50 dos ♀	back
	50 nage libre ♂	free
	50 papillon ♀	fly
	400 4 nages ♂	IM
	200 brasse ♀	breast
	200 dos ♂	back
	200 papillon ♀	fly
	100 brasse ♂	breast
	100 nage libre ♀	free
	200 nage libre ♂	free
	Fin des épreuves	End

J3R6	dimanche 11 mai 2025	Finales
15:00	Ouverture du bassin	
	Durée échauffement	1:15
16:15	Evacuation du bassin	0:15
16:30	1500 nage libre ♂	free
	1500 nage libre ♀	free
	50 brasse ♂	breast
	50 brasse ♀	breast
	100 dos ♂	back
	100 dos ♀	back
	200 4 nages ♂	IM
	200 4 nages ♀	IM
	100 papillon ♂	fly
	100 papillon ♀	fly
	Fin des épreuves	End





Primes - prize money

Les primes ci-dessous seront attribuées à chaque podium du GIANT OPEN :
The following prize money will be awarded to each GIANT OPEN podium :

A Finals and fast heats

Place	Prize money	Women	Men	Total
1	1200 €	17	17	40 800 €
2	800 €	17	17	27 200 €
3	400 €	17	17	13 600 €

Total primes finales 81 600 €



Les primes ci-dessous seront attribuées aux 3 meilleurs cumuls de points sur 3 épreuves différentes à la table de cotation World Aquatics.

The prize money below will be awarded to the 3 best accumulated points on 3 different events at the World Aquatics rating table.

Place	Prize money	Women	Men	Total
1	5000 €	1	1	10 000 €
2	2600 €	1	1	5 200 €
3	1600 €	1	1	3 200 €

Total primes 18 400 €



100 000 €



Table de conversion fédérale Bassin de 25 m => Bassin de 50 m

Méthodologie de la construction de cette table

A l'exception de tous les 50 m, construits sur l'écart mesuré entre les 10 meilleures performances mondiales en petit bassin et en grand bassin, l'écart pour toutes les épreuves de nage libre est calculé d'après la moyenne des différences du 100 au 1500 rapporté au nombre de virages de chaque épreuve 100 = 3; 200 = 7 ; 400 = 15.... Pour toutes les épreuves de spécialité, l'écart est calculé d'après la moyenne des différences du 100 au 200 rapporté au nombre de virages de chaque épreuve 100 = 3; 200 = 7. Pour les épreuves de 4 nages l'écart est calculé d'après la moyenne des différences de chaque 50 de spécialité, minorée à 60 % pour le 200 4 nages et à 62% pour le 400 4 nages.

A noter que l'écart le plus important concerne le 50 dos dames et messieurs, celui-ci est en moyenne deux fois supérieur à ceux des autres 50 m (nage libre, dos & brasse), ce qui explique l'importance des écarts observés sur les distances supérieures 100 et 200, comparativement à l'ancienne table de conversion et aux autres épreuves de spécialité.

Cette table est uniquement utilisée pour effectuer des engagements. **AUCUNE** performance ne pourra être convertie pour être validée dans notre base fédérale et/ou servir de comparaison entre deux performances réalisées dans deux bassins différents.

ÉPREUVES	MAJORATION	
	Dames	Messieurs
50 nage libre	0.70	0.70
100 nage libre	1.20	1.50
200 nage libre	2.90	3.60
400 nage libre	6.20	7.70
800 nage libre	12.90	15.90
1500 nage libre	24.50	30.10
50 dos	1.30	1.50
100 dos	2.30	3.00
200 dos	5.40	6.90
50 brasse	0.70	1.10
100 brasse	1.90	2.50
200 brasse	4.50	5.90
50 papillon	0.60	0.70
100 papillon	1.40	1.40
200 papillon	3.30	3.30
200 4 nages	3.40	4.10
400 4 nages	7.50	9.00





NATATION COURSE

Critères de sélection 2026

◆ Principes généraux

- ◆ Championnats d'Europe - Paris (FRA) - lundi 10 au dimanche 16 août
- ◆ Championnats du monde 25m - Pékin (CHN) - mardi 1^{er} au dimanche 6 décembre
- ◆ Championnats d'Europe Juniors - Munich (GER) - mardi 7 au dimanche 12 juillet
- ◆ Action Post-Juniors U21 - Baku (AZE) - jeudi 1^{er} au samedi 3 octobre
World Aquatics Swimming World Cup - Stop 1
- ◆ Coupe de la Confédération Méditerranée - Belgrade (SRB) - 19 au 21 juin





PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition du Directeur des équipes de France.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

En cas d'égalité pour une sélection, et si ce cas n'est pas décrit dans les critères de sélection de la compétition en référence, les nageurs seront départagés sur leur performance en série, ou à défaut, sur leur meilleur temps de l'épreuve dans la base fédérale des classements nationaux 2026 en bassin de 50 m, à la date de la sélection.

Précision concernant la rédaction : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit «les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ».



Championnats d'Europe

Paris (FRA)

du lundi 10 au dimanche 16 août

Responsable d'équipe

Denis AUGUIN



Epreuves au programme :

Dames et messieurs :

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre,
50 - 100 - 200 dos,
50 - 100 - 200 brasse,
50 - 100 - 200 papillon,
200 - 400 4 nages,

Dames, messieurs et mixtes :

4x100, 4x200 nage libre et 4x100 4 nages.

Entraîneur en chef

Michel CHRETIEN



1. Compétitions de sélection :

1.1 Les championnats de France Elite du 27 juin au 2 juillet - Saint Etienne

1.2 Les championnats de France U18 du 25 au 30 mai - Chalon sur Saône

Epreuves individuelles	Dames	Messieurs
50 nage libre	24.80	22.05
100 nage libre	54.10	48.54
200 nage libre	1:58.33	1:46.88
400 nage libre	4:10.23	3:47.69
800 nage libre	8:29.00	7:50.50
1500 nage libre	16:14.00	15:01.89
50 dos	27.90	24.89
100 dos	1:00.27	53.95
200 dos	2:10.89	1:58.45
50 brasse	30.75	27.30
100 brasse	1:06.89	59.75
200 brasse	2:25.91	2:10.32
50 papillon	26.14	23.24
100 papillon	58.30	51.81
200 papillon	2:10.59	1:56.51
200 4 nages	2:12.28	1:59.05
400 4 nages	4:41.57	4:15.05

2. Modalités de sélection aux épreuves individuelles :

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 4 nageurs par épreuve, lors de la compétition référencée au **point 1.1**, les nageurs qui auront réalisé **en finale A** (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs) le temps de qualification du tableau ci-contre. En cas d'égalité pour la 4^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison 2026 sera considéré.

2.2. Selon les mêmes modalités décrites au **point 2.1** et dans la limite des places vacantes, seront proposés à la sélection, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-contre lors de la compétition référencée au **point 1.2**.

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires :

3.1 Etre qualifié sur une épreuve individuelle.

3.2 Avoir réalisé le temps du tableau ci-contre du 16 juin 2025 au 2 juillet 2026 lors des compétitions référencées par la Fédération Française de Natation (championnats nationaux, championnats de Liges, Circuit FFN des meetings Qualificatifs, meetings European Aquatics® et World Aquatics).

3.3 Au regard des **points 3.1 et 3.2**, les demandes exprimées seront étudiées au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.



Championnats d'Europe

Paris (FRA)

du lundi 10 au dimanche 16 août

3.4 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Lors de la compétition citée au **point 1.1**, les nageurs concernés par une potentielle sélection aux relais devront se déclarer disponibles. **Seuls ceux-ci seront considérés** pour l'addition chronométrique de chaque relais.

4.2 Pour les relais **4x100 et 4x200 nage libre dames, messieurs, mixtes***, au regard des **points 1.1 et 4.1**, seront proposés à la sélection les quatre premiers nageurs (*pour les relais **mixtes**, les deux premières nageuses et deux premiers nageurs) de la **finale A** qui auront réalisé à l'addition de leurs performances individuelles le temps du relais concerné (tableau ci-dessous). Le temps en séries de ces 4 premiers nageurs pourra être considéré pour valider le temps du relais.

4.3 Pour les relais **4x100 4 nages dames, messieurs, mixte***, au regard des **points 1.1, et 4.1**, seront proposés à la sélection les quatre meilleurs nageurs qui auront réalisé le meilleur temps **en finale A uniquement**, dans chaque 100 m de spécialité, à condition que l'addition de leurs performances individuelles corresponde au temps de qualification du tableau ci-dessous (*le relais devant être composé de quatre nageurs différents*).

*Pour le relais **mixte**, la meilleure combinaison chronométrique sera considérée.

4.4 Des nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie des relais, y compris à l'appui des performances réalisées lors de la compétition citée au **point 1.2**, attendu que, pour la constitution des relais, la priorité sera donnée aux nageurs qualifiés individuellement.

4.5 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur des Equipes de France en concertation avec le Directeur Technique National ou de leurs représentants.

Epreuves de relais	Dames	Messieurs	Mixtes
4x100 nage libre	3:38.00	3:15.00	3:28.00
4x200 nage libre	7:58.00	7:10.00	7:32.00
4x100 4 nages	4:00.00	3:35.00	3:46.00

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements European Aquatics® connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

**EUROPEAN
AQUATICS®**

This is your element ~ ~



Championnats du monde

Pékin (CHN)

du mardi 1^{er} au dimanche 6 décembre

Responsable d'équipe

Denis AUGUIN



Epreuves au programme :

Dames et messieurs :

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre,
50 - 100 - 200 dos,
50 - 100 - 200 brasse,
50 - 100 - 200 papillon,
100 - 200 - 400 4 nages,

Dames, messieurs :

4x100, 4x200 nage libre et 4x100 4 nages.

Mixtes :

4x50 nage libre, 4x50 et 4x100 4 nages.

Entraîneur en chef

Michel CHRETIEN



!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un **passport** valide *a minima* jusqu'au **15 juin 2027** **!!**

1. Compétitions de sélection :

- 1.1** Les championnats d'Europe en grand bassin à Paris du 10 au 16 août.
- 1.2** Les championnats de France petit bassin du 22 au 25 octobre - *lieu à déterminer*.
- 1.3** Etapes de la Coupe du monde World Aquatics 2026 en petit bassin.

Epreuves individuelles	Dames	Messieurs
50 nage libre	24.14	21.01
100 nage libre	52.80	46.63
200 nage libre	1:54.84	1:42.93
400 nage libre	4:03.59	3:39.64
800 nage libre	8:20.08	7:37.14
1500 nage libre	15:52.96	14:34.27
50 dos	26.21	23.22
100 dos	57.11	50.60
200 dos	2:05.05	1:51.60
50 brasse	29.81	26.07
100 brasse	1:04.77	57.23
200 brasse	2:20.55	2:04.78
50 papillon	25.40	22.28
100 papillon	56.88	50.04
200 papillon	2:07.50	1:52.28
100 4 nages	59.14	52.51
200 4 nages	2:08.11	1:53.71
400 4 nages	4:34.08	4:06.73

2. Modalités de sélection aux épreuves individuelles :

2.1 Nageurs s'entraînant à l'année en France ou dans l'espace européen.

2.2 Nageurs s'entraînant à l'année en dehors de l'espace européen.

Seront proposés à la sélection dans l'ordre de priorité des points décrits ci-après et **dans la limite de 2 nageurs par épreuve :**

2.3 Concernant le **point 2.1** : le meilleur nageur médaillé* pour chaque épreuve lors de la compétition référencée au **point 1.1**, si et seulement si ils participent à la compétition référencée au **point 1.2**.

2.4 Concernant le **point 2.2** : Le meilleur nageur médaillé* pour chaque épreuve lors de la compétition référencée au **point 1.1**.

2.5 Concernant le **point 2.1** : Au regard des **points 2.3 et 2.4** et des places vacantes, les nageurs qui auront réalisé **en finale A** (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs), lors de la compétition référencée au **point 1.2**, les temps exigés du tableau ci-contre. En cas d'égalité pour la 2^{de} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé en bassin de 50m sur la saison 2026 sera considéré.



Championnats du monde

Pékin (CHN)

du mardi 1^{er} au dimanche 6 décembre

NATATION COURSE

2.6 Concernant le point 2.2 : Au regard des **points 2.3, 2.4 et 2.5** et des places vacantes, les nageurs qui auront réalisé, **en finale uniquement**, les temps exigés ci-avant lors des compétitions référencées au **point 1.3**. En cas d'égalité pour la 2^{de} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé en bassin de 50m sur la saison 2026 sera considéré.

2.7 Concernant le 100 4 nages uniquement, les 2 meilleurs nageurs qui auront réalisé le temps exigé dans la période du 15 septembre 2025 au 25 octobre 2026. En cas d'égalité pour la 2^{de} place qualificative sur une épreuve, le classement de chaque nageur à l'IMPR 2026 sera utilisé pour les départager.

** Dans le cas où deux nageurs seraient médaillés sur la même épreuve, seul le plus haut médaillé sera proposé à la sélection. Seules les épreuves individuelles sont considérées.*

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires :

Au seul titre de la bonification de la dynamique du programme de compétition de chaque nageur sélectionné en individuel, le Directeur Technique National pourra donner la possibilité de s'engager sur une ou des épreuves complémentaires, si et seulement si le temps exigé de l'épreuve aura été réalisé dans la période du 15 septembre 2025 au 25 octobre 2026.

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais seront construits à partir des nageurs individuellement sélectionnés, il n'y a donc pas de temps de qualification à réaliser.

4.2 La disponibilité des (4) nageurs au regard de leur programme individuel de compétition et le potentiel du relais (l'opportunité d'une finale) seront déterminants pour la construction ou non du relais concerné.

4.3 Dans le cas où un relais serait en lice pour une médaille grâce à l'ajout d'un nageur supplémentaire, non qualifié individuellement, la décision de ce rajout restera à la discrétion du Directeur Technique National.

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements World Aquatics connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



WORLD
AQUATICS



Championnats d'Europe Juniors

Munich (GER)

du mardi 7 au dimanche 12 juillet

Responsable d'équipe

Eric REBOURG



Catégories d'âge : Filles et garçons

14 à 18 ans - nés de 2012 à 2008

Epreuves au programme :

Filles et garçons :

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre,
50 - 100 - 200 dos,
50 - 100 - 200 brasse,
50 - 100 - 200 papillon,
200 - 400 4 nages,
4x200 nage libre.

Filles, garçons et mixtes :

4x100 nage libre et 4x100 4 nages.

Entraîneur en chef

Philippe SCHWEITZER



!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2027. Les nageurs mineurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée ([en ligne ici](#)) **!!**

1. Compétitions de sélection

- Les championnats de France U18 du 25 au 30 mai - Chalon sur Saône
- Oceanias du 8 au 14 mai - Suva (FJI) pour les licenciés de Nouvelle-Calédonie et de Tahiti.

Epreuves individuelles	Filles		Garçons	
	A	B	A	B
50 nage libre	25.91	26.00	22.93	23.03
100 nage libre	56.28	56.73	50.44	50.80
200 nage libre	2:01.83	2:03.14	1:50.50	1:51.44
400 nage libre	4:16.52	4:18.32	3:53.76	3:57.08
800 nage libre	8:43.58	8:54.01	8:06.70	8:11.69
1500 nage libre	16:50.29	17:01.36	15:30.19	15:40.24
50 dos	28.78	29.30	25.77	26.14
100 dos	1:02.71	1:03.52	56.19	56.84
200 dos	2:15.37	2:18.01	2:01.88	2:04.40
50 brasse	31.80	32.18	28.24	28.53
100 brasse	1:10.07	1:11.00	1:02.58	1:03.24
200 brasse	2:31.34	2:34.11	2:16.01	2:18.03
50 papillon	27.14	27.43	24.15	24.62
100 papillon	1:00.63	1:01.47	54.00	54.60
200 papillon	2:14.07	2:17.08	2:01.66	2:03.00
200 4 nages	2:18.21	2:20.04	2:04.24	2:05.77
400 4 nages	4:51.60	4:54.81	4:25.54	4:27.92

2. Règles de sélection aux épreuves individuelles

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 4 nageurs par épreuve et sans restriction d'âge, les nageurs qui auront réalisé en finale A uniquement (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs), le standard A du tableau ci-contre lors des compétitions référencées au **point 1**.

2.2 Au regard du **point 2.1**, si la totalité des places n'est pas pourvue, la sélection pourra être complétée par les nageurs de 14 à 16 ans (nés de 2012 à 2010) qui auront réalisé le standard B du tableau ci-contre et selon les mêmes exigences décrites au **point 2.1**.

2.3 En cas d'égalité pour la 4^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.

2.4 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.



3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires

3.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.2 Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais

4.1 Pourront être proposés à la sélection, les 4 meilleurs nageurs, qui, lors des compétitions référencées au **point 1**, auront réalisé en finale A uniquement, à l'addition de leur temps individuel, le temps de qualification du tableau ci-dessous.

Epreuves de relais	Dames	Messieurs
4x100 nage libre	3:45.33	3:22.37
4x200 nage libre	8:12.67	7:26.40
4x100 4 nages	4:10.05	3:43.47

4.2 En considérant les temps réalisés au cours des compétitions référencées au **point 1** et au regard du **point 4.1**, les temps de relais 4 nages du tableau ci-contre seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer ces relais.

4.3 En cas de réalisation des temps du tableau ci-dessus, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.

4.4 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.

4.5 Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs déjà sélectionnés.

4.6 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.7 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements European Aquatics® connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



This is your element ~ ~



**ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE
DELEGATION INTERNATIONALE**

Championnats d'Europe Juniors

Munich (Allemagne)

Du mardi 7 juillet 2026 Au dimanche 12 juillet 2026

Code Analytique : N631C0102

SPORTIFS

	Nom Prénom	Date Naissance	Licence N° IUF	Club
Athlètes féminines (15)	ADOPO Éline	20/03/2008	2288719	DAUPHINS TOULOUSE OEC
	BESSARD Maëline	09/04/2008	2064185	GRENOBLE ALP'38
	BETTIOUI Ferroudja	02/04/2010	2292141	AS CORBEIL-ESSONNE
	BOURSEUL Andréanne	16/04/2008	2493437	NANTES NATATION
	CASSAR Manoli	21/05/2008	2048309	CN ANTIBES
	DANIAUD Nora	19/03/2008	2168697	DAUPHINS D'ANNECY
	DEMACON Adèle	02/08/2012	2823087	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES NATATION
	LECHEVALIER Jeanne	08/12/2009	2304913	AMIENS MÉTROPOLE NATATION
	LOMBARDO Chloé	15/01/2008	1848879	SN METZ
	MESMACQUE Rosalie	15/01/2010	2267557	LILLE MÉTROPOLE NATATION
	PERROT Julia	11/08/2009	3748717	MONTPELLIER MÉTROPOLE NATATION
	ROUSSEL Lison	05/06/2012	3047651	ALLIANCE DIJON NATATION
	SERRA Carla	12/10/2008	2088759	CANET 66 NATATION
	SOLDERMANN Maéva	19/06/2008	1972571	DAUPHINS DE ST-LOUIS
	TINKER Tess	07/05/2008	1998931	STADE OLYMPIQUE CHAMBÉRY
Athlètes masculins (16)	BAYLE Marius	02/06/2008	1852583	ASM CHAMALIÈRES NATATION
	BERNHARDT Félix	18/07/2010	1851169	ERTSEIN AQUATIC CLUB
	BOURLET Thomas	24/11/2008	2253867	SPN POITIERS
	CERDA Chrissander	28/09/2008	1764290	CN ANTIBES
	COUENNE-BENSABEUR Paolo	01/07/2009	2576369	EN CAEN
	CRASSARD Gabriel	14/01/2008	2198487	AS MONACO NATATION
	CRISTOFINI Sauveur	29/11/2009	2588367	G.F.C AJACCIO
	ESPRIET Adrien	04/02/2008	2318959	LILLE MÉTROPOLE NATATION
	GRÉGOIRE-CHARMASSON Matéo	07/06/2008	2893203	NAUTIC CLUB NÎMES
	LABOUGLIE François	27/04/2009	2266403	SOISSONS NATATION SPORTIVE
	MARTINS Roméo	22/05/2009	2605637	ANGERS NATATION
	MERVANT-DUFY Paul	24/06/2008	2387585	CN MARSEILLE
	MURATORY Nathan	15/01/2008	2113051	CANET 66 NATATION
	PAUSÉ Alexandre	29/10/2008	2070757	DAUPHINS TOULOUSE OEC
	ROMÉO Clément	27/08/2008	1736021	OLYMPIC NICE NATATION
	ROUDILLON Timo	23/06/2010	2496109	CN HOUILLES-CARRIÈRES

ENCADREMENTS

Fonction	Nom Prénom	Date Naissance	Licence N° IUF	N° Carte Pro	Club
Responsable d'équipe :	REBOURG Éric	06/04/1973	133846	02120ED0043	CN FONT ROMEU CERDAGNE
Responsable logistique :	ROSSET Séverine	07/04/1973	699777	02120ED0049	NATATION BRETAGNE
Head coach :	SCHWEITZER Philippe	04/05/1966	98834	06711ED0090	CN FONT ROMEU CERDAGNE
Entraîneurs :	DALEUX Brian	02/07/1999	2064571	01321ED0424	CN MARSEILLE
	DUFOUR Morgan	01/06/1973	155864	02910ED0072	AMIENS MÉTROPOLE NATATION
	LEGRAND Alexandre	26/05/1994	755200	08025ED0151	AMIENS MÉTROPOLE NATATION
	LESSCHAEVE Nino	10/03/2004	1680042		LILLE MÉTROPOLE NATATION
Centre Support à la Performance :	DECROUX Nathan	27/02/2000	4092162		
Préparateur physique :	FOURNOT Antoine	23/09/1994	417304	09420ED0261	
Kinés :	CASANOVA Lionel	15/07/1970	606458		MARTIGUES NATATION
	DUCOEUR Dorine	29/03/1992	671116		
	À déterminer	19/04/1982	63363		
Médecin :	BOCQUEHO Gildas	13/08/1990	372741		

Nombre de prise en charge FFN – 44

Nombre de prise en charge Organisateur / Ligue / Club – 0

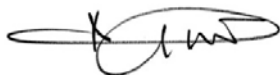
Détails / sous totaux

Nombre d'athlètes	31
Nombre d'entraîneurs	5
Nombre DTN	2
Nombre d'Officiels (Elus, juges, arbitres)	0
Nombre de médecins	1
Nombre de préparateurs physiques	1
Nombre d'analystes vidéo	1
Nombre de préparateurs mentaux	0
Nombre de kinés	3

Merci d'expliquer vos répartitions : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

01/06/2026

Denis AUGUIN
Directeur Technique National



01/06/2026

Gilles SEZIONALE
Président



Action Post-Juniors U21

World Aquatics Swimming World Cup - Stop 1

Baku (AZE)

01-03 octobre 2026

Responsable d'équipe

Franck SCHOTT



Années d'âge Filles et Garçons

19 à 21 ans, nés de 2007 à 2005.

Epreuves au programme :

Filles et garçons :

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 - 100 - 200 dos, 50 - 100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages.

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide *a minima* jusqu'au 31 janvier 2027. **!!**

1. Compétition de sélection

Championnats de France Elite du 27 juin au 2 juillet - Saint Etienne

Epreuves individuelles	Filles	Garçons
	A	A
50 nage libre	25.46	22.51
100 nage libre	55.37	49.66
200 nage libre	2:00.04	1:49.11
400 nage libre	4:12.66	3:50.98
800 nage libre	8:36.44	7:58.74
1500 nage libre	16:34.86	15:17.00
50 dos	28.40	25.32
100 dos	1:01.34	54.87
200 dos	2:13.05	2:00.29
50 brasse	31.32	27.80
100 brasse	1:08.60	1:01.21
200 brasse	2:27.64	2:13.15
50 papillon	26.40	23.80
100 papillon	59.48	53.00
200 papillon	2:12.26	1:58.97
200 4 nages	2:15.33	2:00.35
400 4 nages	4:45.71	4:20.47

2. Modalités de sélection

2.1 Réaliser le temps exigé d'une épreuve figurant dans le tableau ci-contre lors d'une finale B ou A (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre) au cours de la compétition citée au **point 1**. Les temps réalisés seront exprimés en pourcentage de l'IMPR 2026.

2.2 L'équipe sélectionnée sera composée d'un maximum de 12 nageurs.

2.3 Au regard des **points 2.1 et 2.2**, la répartition des nageuses et des nageurs sera établie comme suit :

2.3.1 Les 4 premières nageuses classées en pourcentage selon l'IMPR 2026,

2.3.2 Les 4 premiers nageurs classés en pourcentage selon l'IMPR 2026,

2.3.3 Les 4 meilleurs nageurs suivants (filles et garçons confondus) classés en pourcentage selon l'IMPR 2026.

2.4 En cas d'égalité pour chaque 4^{ème} place qualificative à l'IMPR 2026, autant de chiffres après la virgule du pourcentage seront considérés pour départager les nageurs.

2.4 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires

3.1 Les nageurs sélectionnés sous réserve qu'ils participent à l'épreuve laquelle ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.2 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Dispositions générales

4.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

4.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



XX^e Coupe de la COMEN

Belgrade (SRB)

19 au 21 juin

Responsable d'équipe



Fanny BABOU

Années d'âge

Filles de 13 à 15 ans, nées de 2013 à 2011
Garçons 15 et 16 ans - nés en 2011 et 2010

Epreuves au programme :

Filles et garçons :

50 - 100 - 200 - 400 nage libre,
100 - 200 dos, 100 - 200 brasse,
100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages
4x100 et 4x200 nage libre, 4x100 4 nages

800 nage libre => **Filles**

1500 nage libre => **Garçons**

Mixtes :

4x50 nage libre et 4x50 4 nages.



Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2027.

Les nageurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée ([en ligne ici](#))

1. Période de sélection

- du 1er mars au 30 avril, sur les performances réalisées lors des compétitions ci-dessous :
- Championnats de Ligues en webconfrontation #1 et Challenge National #1 ([dérogation à demander ici](#) pour les nageurs de niveau ELITE).
- Toutes compétitions en bassin de 50m (Chronométrage automatique) pour les nageurs licenciés et résidents dans les DOM-TOM*.
- Les meetings au calendrier World Aquatics pour les nageurs expatriés*.

* Les performances devront être transmises à odp@ffnatation.fr (Jeu de résultats en PDF avec les performances surlignées).

Epreuves individuelles	Filles		Garçons
	A	B	A
50 nage libre	27.18	27.50	24.03
100 nage libre	58.43	59.35	52.08
200 nage libre	2:06.84	2:08.57	1:55.28
400 nage libre	4:25.41	4:29.65	4:03.72
800 nage libre	9:04.44	9:10.38	-
1500 nage libre	-	-	16:10.82
100 dos	1:05.68	1:06.40	58.70
200 dos	2:21.18	2:23.22	2:07.80
100 brasse	1:13.17	1:14.13	1:05.54
200 brasse	2:37.98	2:39.84	2:22.90
100 papillon	1:03.19	1:04.31	56.73
200 papillon	2:22.02	2:24.28	2:07.45
200 4 nages	2:22.93	2:24.56	2:08.87
400 4 nages	5:05.67	5:06.17	4:39.33

2. Modalités de sélection aux épreuves individuelles

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification des colonnes **A** du tableau ci-contre lors des compétitions référencées au **point 1**.

2.2 Le règlement de la compétition fixe à 16 filles et 16 garçons le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, les places seront départagées au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, à leur meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMPR).

2.3 Au regard des **points 2.1 et 2.2**, si la totalité des places n'est pas pourvue, la sélection pourra être complétée par les nageuses de 13 ans (nées en 2013) qui auront réalisé le standard **B** du tableau ci-contre lors des compétitions référencées au **point 1**.

2.4 Dans chaque épreuve, l'ordre d'accès à la sélection se fera en fonction du classement des meilleures performances réalisées.

2.5 S'agissant d'une compétition par équipe, les nageurs très proches des temps de qualification, au regard des dispositions décrites aux **points 2.1, 2.2 et 2.3**, pourraient être sélectionnés afin d'améliorer le potentiel de la sélection.



XX^e Coupe de la COMEN

Belgrade (SRB)

juin

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires

3.1 Les nageurs participants à une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils disputent l'épreuve ou les épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, au vu du programme et de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général.

3.2 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais pourront être proposés à la sélection au regard des nageurs sélectionnés à titre individuel, en fonction des places disponibles et de l'intérêt de l'équipe, un ou plusieurs nageurs pourront être sélectionnés pour compléter l'équipe.

4.2 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.3 La décision restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements de la COMEN connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



**ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE
DELEGATION INTERNATIONALE**

COMEN

Belgrade (Serbie)

Du vendredi 19 juin 2026 Au dimanche 21 juin 2026

Code Analytique : N631C0101

ATHLETES

	Nom Prénom	Date Naissance	Licence N° IUF	Club
Athlètes féminines (13)	ASSOUAD Laura	23/07/2011	4125639	CN SALON-DE-PROVENCE
	CASTOR HELAINE Anna	31/07/2011	3534441	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
	DEMACON Adèle	02/08/2012	2823087	CHARLEVILLE-MEZIERES NATATION
	GOSSE Alice	21/06/2011	3268735	CN BREST
	HATRY Mélissandre	17/10/2011	2964955	CA ORSAY
	JACQUIER Elaya	18/10/2011	2231973	CO SAINT-DIZIER NATATION
	MONTEILLET Eva	09/04/2011	2582283	MONTELMAR NAUTIC CLUB
	NIKANDROV Eliza	25/05/2011	2813105	AS MONACO NATATION
	PACHIAUDI Gilyane	05/08/2011	2506379	OLYMPIC NICE NATATION
	PENARD Margaux	28/08/2011	3232391	NAUTIC CLUB NIMES
	ROUSSEL Lison	05/06/2012	3047651	ALLIANCE DIJON NATATION
	SCHMITT Loane	03/11/2011	2519317	DAUPHINS DE ST-LOUIS
	TISON Saona	16/08/2012	3358657	SC ABBEVILLOIS NATATION TRIATHLON
Athlètes masculins (10)	BERNHARDT Félix	18/07/2010	1851169	ERSTEIN AQUATIC CLUB
	CACHOT Geoffrey	29/01/2010	2382467	DAUPHINS TOULOUSE OEC
	CARPON Kylian	30/01/2010	2246187	ES MASSY NATATION
	CHACHAY Kyan	03/09/2010	3417107	CANET 66 NATATION
	FAUCONNIER Léo	08/05/2010	2521627	CN MELUN VAL DE SEINE
	GRIFFON Arnaud	23/11/2010	2673761	CNP LOUDEAC
	HEBRARD Victor	29/12/2010	4247689	NEPTUNE CLUB DE FRANCE
	MORALES Pablo	28/09/2010	3016343	NAUTIC CLUB NIMES
	RAFT Simon	29/09/2010	2733165	AMIENS METROPOLE NAT
	ROUDILLON Timo	23/06/2010	2496109	CN HOUILLES-CARRIERES

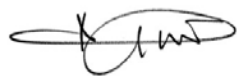
ENCADREMENT

Fonction	Nom Prénom	Date Naissance	Licence N° IUF	N° Carte Pro	Club
Chef de délégation	CHALENDAR Lionel	18/08/1967	199578		ES NANTERRE
Responsable d'équipe	BABOU Fanny	26/03/1989	234837	01120ED0026	CNS ST-ESTEVE
Entraîneurs	CHANAL Nicholas	16/04/1992	298750	03016ED0098	NAUTIC CLUB NIMES
	HAQUIN Maximilien	06/01/1989	358165	09213ED0044	MONTELMAR NAUTIC CLUB
	JACQUIER Yann	10/08/1979	651690	09109ED0069	CO SAINT-DIZIER NATATION
	LE CORRE Pablo	15/08/2000	1171811	02925ED0386	CN BREST
Médecin	VAN ARKEL Florence	12/03/1992	674135		CLUB DES NAGEURS DE BRIVE
Centre support à la performance	DUPUIT Marine	02/01/1996	4399058	00317ED0016	LILLE MÉTROPOLE NATATION

05/05/2026

05/05/2026

Denis AUGUIN
Directeur Technique National



Gilles SEZIONALE
Président



MISES À JOUR

Aménagements, précisions et/ou compléments RÈGLEMENTAIRES

Malgré tout le soin apporté aux réflexions et à la rédaction de ce document, rares sont les saisons sportives qui ne font pas l'objet de corrections, d'ajustements et/ou de précisions réglementaires.

Plutôt que les voir s'estomper dans le flux des news de notre site fédéral, nous vous proposons de les collecter ici et de vous permettre d'y revenir comme bon vous semble.

Toute note injectée ici même pourra compléter, préciser, remplacer ou annuler l'aspect réglementaire auquel elle se référera.

Date	Objet de la note
23.07.2026	Modification des dates de l' Open d'Été 2027 : Poitiers du 16 au 21 juillet 2027 (23 au 28 juillet 2027)
11.06.2026	Lieu des championnats de France U13 + Finale Coupe de France des Départements : CHOLET
30.05.2026	Calendrier 2027 Mise à jour du calendrier prévisionnel suite à la publication des dates des championnats World Aquatics. Composition des équipes Interclubs U15 et U13 : ajustement à 4 nageurs. Championnats de France ELITE : Ajout de l'année 2026 à la mention qualificative des championnats nationaux.
07.05.2026	Modifications et précisions de la composition des équipes Interclubs validées en Comité Directeur Fédéral.
07.05.2026	Open d'Été à Canet en Roussillon, ré ordonnancement des finales : • Finale A, délivre les podiums* Toutes Catégories. • Finale B U16, délivre les les podiums* U16. • Finale C, protégée 17 ans • Finale D, protégée 15 ans <i>* voir l'attribution des podiums aux 14, 15 et 16 ans si présents dans la Finale A.</i>
02.04.2026	La rubrique Critères de Sélection est déplacée de ce document vers un emplacement spécifique sur notre site fédéral .
02.04.2026	Coupe de France des Départements : Les départements qui pourront intégrer leurs meilleurs éléments 11 ans dans leurs équipes pourront le faire pour l'édition 2026.



MISES À JOUR

Aménagements, précisions et/ou compléments RÈGLEMENTAIRES

25.03.2026	Critères de sélection : • Dates et lieu de l'action Post-Juniors U21 • Lieu des Euros Juniors Championnats U18 Grand bassin, ré ordonnancement des finales : • Finale A U18, délivre les titres* de champion de France, • Finale B U15, délivre les titres de champion de France de 14 à 15 ans • Finale C, protégée 16 ans • Finale D, protégée 14 ans <i>* voir l'attribution des titres aux 14 et 15 ans si présents dans la Finale A.</i>
26.02.2026	Rédaction de la composition des équipes Interclubs. Cette précision réglementaire s'applique : • Aux Interclubs U13 • Aux Interclubs U15 • Aux Interclubs Toutes Catégories.
16.01.2026	Les compétitions de la période de sélection pour la COMEN sont précisées.
07.01.2026	Ajustements des rankings qualificatifs pour les France ELITE Petit bassin. Corrections des âges concernés par la mise en liste espoirs.
04.01.2026	Calcul et mise à jour de l'IMP 2025 + publication IMP ^R 2026.
08.12.2025	Page 5 : précision du Savoir Nager Sécuritaire pour les U11 réintroduit.
07.12.2025	Webconfront@tion U13 des Ligues : • précision de la dimension du bassin => 50m • précision pour la participation des filles => 13 ans et moins Giant Open 2026, publication de la plaquette de compétition
01.12.2025	Challenge national #1 et #2: Le mode de qualification pour le challenge national décrit ci-après a été omis. • <i>le Circuit FFN des meetings Qualificatifs 2025.</i>
28.11.2025	Corrections pages 6, 18, 39, 60, 61, 62.
27.11.2025	Déplacement de la rédaction, dans le descriptif des Championnats de Ligues + Championnats Départementaux d'Automne, du paragraphe suivant : <i>... seuls les résultats des séries seront pris en compte. Ainsi, chaque Ligue (ou Comité Départemental) pourra organiser son format de compétition comme elle le souhaite : classements au temps ou séries-finales.</i> Les résultats seront pris toutes années d'âge confondues. Ainsi, chaque Ligue (ou Comité Départemental) pourra organiser son programme à sa guise. CONTENU DU PROGRAMME vers LA VALORISATION D'UN NIVEAU PROMOTIONNEL

